

Rapport de la

**QUINZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE**

New Delhi, 5-13 mars 1980



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO pour la Région Asie (au 13 mars 1980)

Bangladesh	Kampuchea démocratique	Philippines
Birmanie	Lao	République populaire
Chine	Malaisie	démocratique de Corée
Corée, République de	Maldives	Royaume-Uni
Fidji	Mongolie	Samoa
Inde	Népal	Sri Lanka
Indonésie	Pakistan	Thaïlande
Japon	Papouasie Nouvelle-Guinée	Viet Nam

Etats Membres de la FAO pour la Région du Pacifique du Sud-Ouest (au 13 mars 1980)

Australie	France	Royaume-Uni
Etats-Unis d'Amérique	Nouvelle-Zélande	Samoa
Fidji	Papouasie Nouvelle-Guinée	

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

Première	—	Bangalore, Inde, 27 juillet-5 août 1953
Deuxième	—	Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	—	Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	—	Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	—	Saigon, Viet Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	—	Kuala Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	—	Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	—	Séoul, Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	—	Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	—	Canberra, Australie, 27 août-8 septembre 1970
Onzième	—	New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972
Douzième	—	Tokyo, Japon, 17-27 septembre 1974
Treizième	—	Manille, Philippines, 5-13 août 1976
Quatorzième	—	Kuala Lumpur, Malaisie, 25 juillet-3 août 1978
Quinzième	—	New Delhi, Inde, 5-13 mars 1980

Rapport de la
Quinzième Conférence régionale de la FAO
pour l'Asie et le Pacifique

New Delhi, 5-13 mars 1980

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

Rome, 1980

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS	
A. Résolutions	v - ix
B. Recommandations	x - xvi
	<u>Paragraphes</u>
INTRODUCTION	1 - 27
Ordre du jour et Comité de rédaction	28 - 30
DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL	31 - 92
EXPOSES NATIONAUX	93 - 147
EXPOSES DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS	148 - 160
RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	161 - 162
Mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la Région	163 - 182
Incidences régionales de l'action internationale entreprise en vue de renforcer la sécurité alimentaire mondiale	183 - 200
Examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)	201 - 228
Agriculture: Horizon 2000 - Incidences pour la Région en ce qui concerne notamment la troisième décennie pour le développement	229 - 246
Accroissement de la production de riz (notamment de culture pluviale) en Asie et dans le Pacifique	247 - 267
Nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région	268 - 281
Incidences du nouveau régime des océans sur les pêches en Asie et dans le Pacifique	282 - 312
Programme de la FAO dans la Région	313 - 330
EXPOSES RECAPITULATIFS	331 - 365
CONCLUSIONS	
Adoption des résolutions	366 - 367
Date et lieu de la seizième Conférence régionale	368
Questions diverses - représentation de la Région au GCRAI	369 - 370
Clôture de la Conférence	371 - 375

ANNEXES

- A - Liste des participants
- B - Liste des documents
- C - Ordre du jour
- D - Discours d'ouverture du Représentant régional de la FAO
pour l'Asie et le Pacifique
- E - Rapport du Comité technique

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

A. Résolutions

Résolution 80/1

SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

La Conférence régionale:

Rappelant la Résolution 3/79 sur la sécurité alimentaire mondiale adoptée par la vingtième Conférence de la FAO;

Soulignant qu'il est urgent pour tous les gouvernements de la Région de mettre efficacement en oeuvre dans la Région tous les éléments du Plan d'action FAO pour la sécurité alimentaire mondiale;

Prenant acte des mauvaises récoltes fréquentes et du déficit alimentaire croissant de nombreux pays de la Région, de la précarité de la situation alimentaire mondiale, de la répartition géographique peu satisfaisante des réserves alimentaires et de l'absence d'un système de stocks de réserves coordonné sur le plan international;

Reconnaissant que les projets de sécurité alimentaire de nombreux pays en développement de la Région sont entravés par une pénurie constante des ressources;

Réaffirmant que les baisses périodiques de la production vivrière intérieure et la hausse des prix à l'importation portent les dépenses d'importations alimentaires des pays en développement à des niveaux anormaux, grèvent fortement leurs maigres ressources en devises, interrompent et ralentissent les progrès des projets de développement;

Préoccupée par la hausse du fret et des cours mondiaux des céréales qui a aggravé la situation déjà mauvaise de la balance des paiements des pays importateurs plus pauvres, compromettant le rythme de leur développement économique;

1. Invite instamment tous les gouvernements de la Région Asie et Pacifique à demander aux organes directeurs compétents du FMI d'examiner d'urgence la proposition contenue dans le Plan d'action concernant l'accroissement de son soutien aux balances des paiements des pays à faible revenu et à déficit alimentaire, pour leur permettre de faire face à l'augmentation du coût de leurs importations de produits alimentaires, en particulier en cas de pénurie intérieure et de hausse des prix à l'importation;
2. Exhorte les gouvernements de la Région à accorder, dans le cadre de leur politique de développement, une priorité élevée aux programmes de sécurité alimentaire et à intensifier leurs efforts, à titre individuel ou collectif, en vue de constituer des stocks de sécurité alimentaire;
3. Prie instamment les gouvernements de la Région et les organisations internationales intéressées de fournir aux projets de sécurité alimentaire de la Région l'assistance technique, financière et alimentaire nécessaire et, grâce à la participation des donateurs actuels et futurs, d'accroître les ressources du Programme FAO d'assistance pour la sécurité alimentaire mondiale afin de lui permettre de répondre aux besoins croissants;
4. Exhorte tous les gouvernements à stimuler une coopération tendant à regrouper de manière profitable les ressources des nations qui ont la chance de tirer des revenus accrus des produits pétroliers et de celles qui ont obtenu certains succès dans le domaine alimentaire grâce à l'application de la science et de la technologie, afin de repousser les attaques de la faim et de la malnutrition et d'élever le niveau des investissements, de la production et de la sécurité alimentaire au profit des millions de déshérités;

5. Demande aux gouvernements d'accorder une priorité accrue à la prévention des pertes alimentaires avant et après récolte; moyennant l'affectation de crédits aux programmes de recherche, de formation et de développement, notamment aux projets conjoints de recherche et recommande en outre de renforcer le Programme pour la prévention des pertes de produits alimentaires.

Résolution 80/2

PROGRAMMES PLURINATIONAUX D'ASSISTANCE AUX PECHEES

La Conférence régionale:

Reconnaissant que les modifications fondamentales apportées au régime des océans et à la pratique des états relative à l'extension de la juridiction des pêches offrent aux états côtiers des occasions sans précédent et impliquent de nouvelles responsabilités concomitantes aux fins de garantir la gestion rationnelle et l'utilisation optimale des ressources biologiques au large de leurs côtes;

Sachant que cette nouvelle situation témoigne des efforts visant à instaurer le Nouvel ordre économique international et y contribue en garantissant une participation plus équitable et un contrôle des richesses de la mer, en encourageant l'autonomie et en promouvant les échanges de produits ichtyologiques et halieutiques;

Reconnaissant que de nombreux états côtiers en développement, afin de saisir ces occasions et de s'acquitter de leurs obligations en ce qui concerne la gestion des ressources halieutiques et leur exploitation pour le bien général de leur population et de leur économie, auront un urgent besoin d'une assistance considérable;

Convaincue que la FAO a pendant de nombreuses années contribué sensiblement au développement des pêches et se trouve aujourd'hui particulièrement bien placée pour jouer un rôle clé dans l'assistance aux états côtiers qui s'efforcent de relever ces défis;

Reconnaissant également que l'utilisation optimale des ressources halieutiques de la Région exige le développement de la pêche côtière et en haute mer, en particulier de la petite pêche pratiquée par les artisans pêcheurs, de la pêche hauturière, de la pêche continentale et de l'aquaculture;

Consciente qu'il importe d'exécuter sans tarder le nouveau Programme du Directeur général d'assistance au développement et à la gestion des pêches dans les zones économiques exclusives moyennant un réseau d'unités sous-régionales de soutien technique financé par le PNUD pour répondre aux besoins particuliers de groupes de pays dans les zones de gestion naturelles, sur la base de facteurs tels que répartition des stocks ou des pêcheries, possibilités et problèmes communs et autres affinités naturelles des pays intéressés;

1. Fait siennes les propositions du Directeur général concernant un Programme d'assistance au développement et à la gestion des pêches dans la Région, comprenant des programmes plurinationaux, qu'elle considère comme un cadre parfaitement adapté à la planification et à l'application de l'assistance requise par les pays en développement de la Région, et préconise la poursuite et l'intensification de ces activités;

2. Réalisant que les besoins urgents des pays en développement nécessiteront une quantité notable de ressources supplémentaires, de façon soutenue et pendant un grand nombre d'années;

3. Invite instamment les organismes donateurs internationaux, régionaux, bilatéraux et autres, ainsi que les institutions de financement, à accorder un appui maximum au Programme d'assistance de la FAO et à élargir leur participation au développement et à la gestion des pêches dans les pays en voie de croissance;

4. Invite le Directeur général à poursuivre et à intensifier les efforts tendant à mobiliser l'assistance financière, technique et autre nécessaire à la mise en oeuvre du programme des zones économiques exclusives (ZEE) et des programmes d'aquaculture, de pêches continentales et de pêches artisanales dans la Région Asie et Pacifique;
5. Exhorte le Directeur général à examiner et à proposer comme il convient un modèle de législation nationale pour le contrôle sur les ZEE et les entreprises conjointes;
6. Invite tout particulièrement le Directeur général à rechercher des ressources supplémentaires auprès du PNUD, au titre du troisième cycle de programmation (1982-86), en vue d'appuyer ces importants programmes régionaux de développement des pêches.

Résolution 80/3

ASSISTANCE INTERNATIONALE

La Conférence régionale:

Notant que la Région Asie et Pacifique est habitée par plus de la moitié de la population mondiale, dont 80 pour cent vit en zone rurale, souvent sur des petites exploitations, pratiquant une agriculture de subsistance dans des conditions de pauvreté extrême;

Reconnaissant l'incidence élevée et croissante de la malnutrition sur le chômage et le sous-emploi ruraux dans la plupart des pays en développement de la Région;

Consciente de la nécessité d'orienter les ressources nationales et extérieures disponibles vers des actions destinées à améliorer les conditions sociales et économiques des populations pauvres des campagnes, ainsi que le recommande le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR);

Notant que les ressources internationales allouées à cette Région au titre de l'assistance au développement de l'alimentation, de l'agriculture et des zones rurales sont sans commune mesure avec l'ampleur des problèmes de la Région;

Notant en outre la part limitée de l'assistance technique attribuée aux activités agricoles dans la Région Asie et Pacifique durant l'actuel cycle de programmation du PNUD (1977-81);

Rappelant à cet égard la Résolution 6/79 intitulée "Assistance au développement: production alimentaire et développement rural", adoptée par la Conférence de la FAO à sa vingtième session, qui appelle l'attention sur la part décroissante de l'agriculture dans les programmes bénéficiant de l'aide du PNUD;

Convaincue de l'importance de la science et de la technologie pour le développement de l'agriculture et des secteurs connexes, en vertu du Programme d'action élaboré par la Conférence des Nations Unies sur la science et la technologie au service du développement, en août 1979 - importance soulignée par la Résolution 34/218 de l'Assemblée générale des Nations Unies;

Consciente des perspectives de création, en mars 1980, d'un Fonds intérimaire pour la science et la technologie au service du développement, administré par le Programme des Nations Unies pour le développement, sous la direction du Comité international des Nations Unies pour la science et la technologie au service du développement;

Notant la nécessité de soumettre d'urgence des idées de projets, tant nationaux que régionaux, au Fonds intérimaire pour la science et la technologie, en vue de tirer pleinement parti des ressources provenant de ce Fonds;

Notant en outre que les ressources qui seront consacrées aux activités régionales des pays de l'Asie et du Pacifique au cours du prochain cycle de programmation du PNUD (1982-86) atteindront sans doute un montant considérablement supérieur au chiffre actuel;

Invite le Directeur général;

- a) à communiquer aux institutions internationales et bilatérales l'appel pressant de la Conférence en faveur d'un accroissement du flux de l'aide, tant technique que financière, au secteur agricole et rural, surtout pour les pays de la Région Asie et Pacifique;
- b) à établir une liste de projets régionaux, conformément aux secteurs prioritaires définis dans le document APARC/80/2 de la Conférence, à entamer la préparation détaillée de ces propositions de projets et à les soumettre aux organismes de financement appropriés;
- c) à présenter au PNUD des idées et propositions de projets régionaux appuyés par les Etats Membres, en vue de leur financement par le Fonds intérimaire pour la science et la technologie, compte tenu des besoins globaux de la Région;

Invite les Etats Membres;

- a) à examiner d'urgence leurs besoins dans le domaine de la science et de la technologie au service de l'agriculture, compte tenu notamment de la liste provisoire de propositions de projets déjà disponible, et à communiquer au Directeur général points de vue et propositions;
- b) à convaincre tous les organismes de financement, multilatéraux et bilatéraux, de la nécessité d'accroître d'urgence l'assistance aux activités favorisant l'alimentation, l'agriculture et les secteurs connexes.

Résolution 80/4

UTILISATION ACCRUE D'ENGRAIS CHIMIQUES

La Conférence régionale:

Reconnaissant l'importance que revêt notamment la promotion de l'utilisation accrue d'engrais chimiques pour augmenter la production agricole et vivrière;

Préoccupée par le renchérissement récent des engrais chimiques et par la charge que cela représente pour la balance des paiements déficitaire notamment des pays les moins avancés et le plus gravement touchés de la Région;

Constatant en outre avec préoccupation que la hausse des prix des engrais chimiques risque de retarder la progression de la production agricole et vivrière de ces pays en général et des petits exploitants en particulier;

1. Invite instamment les Etats Membres à promouvoir la mise au point et l'adoption de mesures propres à garantir l'utilisation efficace des engrais chimiques, l'emploi accru des biofertilisants et l'introduction dans les assolements de légumineuses fixant l'azote naturel;
2. Engage la FAO à aider les Etats Membres à effectuer les études nécessaires au titre du paragraphe 1 et à promouvoir l'échange d'expériences intrarégionales à ce sujet;
3. Demande en outre au Directeur général de veiller à ce que la Commission des engrais continue d'examiner lors de sa prochaine réunion les moyens propres à stabiliser les cours mondiaux des engrais chimiques à des niveaux acceptables pour les pays les moins avancés et le plus gravement touchés;
4. Exhorte les donateurs à accroître leur aide en engrais aux pays les moins avancés et le plus gravement touchés, par leurs contributions au Programme international d'approvisionnement en engrais ou grâce à leurs programmes bilatéraux.

B. Recommandations

Le Programme de la FAO dans la Région et sa mise en oeuvre

- a) Les six domaines prioritaires suivants sont à retenir, l'accent devant être mis sur les populations rurales les plus défavorisées:
 - i. Promotion de la participation active des petits exploitants au développement socio-économique et accroissement de leur productivité ainsi que de leur revenu;
 - ii. Développement de l'agriculture en sec et de l'agriculture semi-aride;
 - iii. Promotion de la sécurité alimentaire et prévention des pertes avant et après récolte;
 - iv. Promotion des systèmes intégrés d'agriculture/élevage/pêches;
 - v. Développement de l'aquaculture et des pêches et amélioration des conditions socio-économiques des artisans pêcheurs; et
 - vi. Promotion de la foresterie en vue du développement communautaire local.
- b) Il faudrait renforcer et élargir les activités de planification agricole, les statistiques communautaires et les statistiques en matière de population.
- c) Les programmes et projets régionaux devraient être fondés sur les domaines prioritaires retenus par la Conférence et les organes techniques régionaux.
- d) Les projets à impact rapide devraient constituer un élément essentiel des activités de la FAO, notamment les projets de lutte contre les pertes avant et après récolte.
- e) Il faudrait mettre l'accent sur les cultures en sec, notamment céréales secondaires, légumineuses, oléagineux, plantes racines et tubercules, favoriser les assolements à forte intensité de main-d'oeuvre et renforcer les travaux de recherche sur ces cultures.
- f) On devrait mettre l'accent sur la création de bio-engrais, ainsi que sur le recyclage des résidus et déchets agricoles, de manière à réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles.
- g) Il faudrait accroître le soutien financier accordé aux activités de la FAO dans le domaine de la lutte contre les pertes avant et après récolte.
- h) La FAO devrait établir des lignes d'orientation visant à aider les Etats Membres à exécuter leurs programmes de réduction des pertes de produits alimentaires survenant entre l'exploitation et le consommateur.
- i) Le développement rural intégré devrait être concentré tout particulièrement sur les travailleurs sans terre et les petits exploitants.
- j) La FAO devrait fournir aux Etats Membres des renseignements sur la coopération technique entre pays en développement (CTPD) ainsi que des capitaux d'amorçage destinés à faciliter les échanges d'expérience moyennant voyages d'étude, programmes de formation et associations entre institutions.
- k) Des ressources supplémentaires devraient être consacrées à l'accélération du développement de l'agriculture dans la Région.
- l) Il faudrait porter à non moins d'un tiers la part de l'agriculture dans le chiffre indicatif de planification régionale (CIP).

- m) Des propositions de projet destinées au Fonds intérimaire pour la science et la technologie devraient être élaborées et soumises sans délai; le secteur de l'alimentation et de l'agriculture devrait recevoir une part juste et équitable des concours financiers du Fonds.
- n) Il faudrait souligner tout particulièrement l'importance de l'approche CTPD dans la mise en oeuvre des programmes régionaux, et les institutions nationales devraient être les principaux instruments de cette mise en oeuvre.
- o) La Conférence, à sa prochaine session, devrait être saisie d'un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des programmes et projets régionaux.

Incidences régionales de l'action internationale visant à renforcer la sécurité alimentaire

- a) Le Plan d'action de la FAO devrait être considéré comme un cadre permanent de politiques qui pourraient être au besoin perfectionnées, compte tenu de l'expérience acquise au cours de l'exécution du Plan.
- b) Il conviendrait d'accorder une place plus grande, aux niveaux individuel et institutionnel, à la prévention des pertes avant et après récolte dans l'affectation des crédits, la recherche et les programmes de formation et de développement, y compris les projets d'action conjointe en matière de recherche, et dans l'échange des résultats des travaux et des expériences de développement dans ce domaine. Les méthodes traditionnelles de stockage méritent une attention particulière en raison du renchérissement des matériaux.
- c) La formation des femmes devrait avoir une priorité élevée.
- d) Les pays où les pénuries alimentaires sont fréquentes devraient accorder une priorité élevée aux programmes nationaux de sécurité alimentaire, dans le cadre de leur politique de développement.
- e) Les pays devraient envisager la possibilité de monter des entreprises conjointes pour la production d'engrais et de pesticides, ainsi que d'autres facteurs de production agricole.
- f) Les gouvernements devraient déterminer, dans un esprit d'autonomie collective, la nécessité et la faisabilité d'accords commerciaux à long terme concernant des produits vivriers, assortis ou non de dispositions financières et visant à assurer l'approvisionnement des importateurs ainsi que des débouchés commerciaux pour les exportateurs.
- g) Les gouvernements devraient établir et renforcer les systèmes nationaux d'alerte rapide et de renseignements sur les produits alimentaires, et échanger expérience et compétences dans le cadre de la CTPD.
- h) Le Conseil du Fonds monétaire international (FMI) devrait être invité à examiner soigneusement et avec bienveillance la proposition contenue dans le Plan d'action de la FAO, concernant l'aide accrue aux balances de paiements, compte tenu du fait que les pays en développement de la Région ont grand besoin de facilités particulières pour financer leurs importations alimentaires en cas de pénuries intérieures ou de hausses des prix à l'importation des produits alimentaires.
- i) Le Programme FAO d'assistance pour la sécurité alimentaire devrait être élargi et réapprovisionné de façon régulière.
- j) Les pays à excédents alimentaires et les autres pays en mesure de le faire devraient participer à la Convention relative à l'aide alimentaire et à la Réserve alimentaire internationale d'urgence, de manière que les objectifs d'engagement, déjà insuffisants par rapport aux besoins, soient pleinement atteints.

- k) Il faudrait insister davantage sur la prévention des pertes alimentaires dans les programmes nationaux. Le Programme FAO de prévention des pertes alimentaires, les projets de CTPD et l'aide internationale aux pays de la Région devraient être renforcés.
- l) Il faudrait procéder, pays par pays, à un examen critique des mesures nécessaires pour améliorer la logistique et les infrastructures, telles que moyens de transport, installations portuaires, etc., car très souvent les carences dans ce domaine font gravement obstacle à l'accessibilité des approvisionnements alimentaires disponibles.

Examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

- a) Il faudrait créer des comités nationaux de coordination au niveau politique le plus élevé, là où de tels comités n'ont pas été mis sur pied, pour orienter et coordonner les activités des institutions nationales chargées de mettre en oeuvre les projets et programmes de réforme agraire et de développement rural, avec le soutien d'un secrétariat solide, étayé par les institutions nationales, en vue de l'exécution du Programme d'action.
- b) On devrait convoquer périodiquement et régulièrement des consultations interpays pour examiner les progrès accomplis, procéder à des échanges d'expérience et définir les contraintes.
- c) Les techniques classiques actuellement appliquées pour l'analyse économique des projets devraient comprendre également une analyse coûts/avantages des facteurs sociaux.
- d) Des groupes de petits exploitants devraient être organisés, sur un modèle comparable à celui du projet FAO, avec réunions de terrain à plusieurs niveaux.
- e) Il faudrait accorder une attention particulière à l'élaboration de programmes visant à organiser les villageoises et à les insérer plus activement dans le processus du développement rural.
- f) Il faudrait trouver des moyens nouveaux et constructifs pour faire participer les organisations non gouvernementales nationales aux programmes découlant de la CMRADR. Il faudrait également chercher à associer les organisations non gouvernementales aux activités des comités nationaux de coordination.
- g) La FAO devrait envoyer des missions d'enquête chargées de collaborer étroitement, pour l'élaboration des politiques, avec les comités nationaux de coordination. Ces missions pourraient aider les pays à mettre au point des stratégies de travail et d'action dans les domaines pertinents.
- h) Le Comité interinstitutions sur le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique devrait établir des liens officiels avec l'Equipe de travail du CAC sur le développement rural, dont la FAO est l'organisme principal.
- i) La FAO devrait être l'instance principale du Comité interinstitutions régional, compte dûment tenu des dispositifs de coordination qui existent déjà dans la région.
- j) Pour donner suite à la CMRADR, il faudrait créer, sur une base volontaire, un Fonds régional spécial à utiliser par l'intermédiaire du Bureau régional de la FAO.
- k) Les ressources financières mises à la disposition de la FAO pour donner suite à la CMRADR dans la Région devraient être augmentées.

Agriculture: Horizon 2000 - Incidences régionales en ce qui concerne surtout la troisième décennie pour le développement

- a) Les Etats Membres devraient accorder une haute priorité à la formulation et à la mise en oeuvre de politiques démographiques appropriées.
- b) La production de lait devrait être accrue dans la Région, moyennant le développement du bétail et des buffles, notamment en Asie du Sud.
- c) La version révisée de l'étude devrait contenir une analyse plus détaillée du rôle de l'agriculture eu égard à l'économie énergétique globale de la région.
- d) Il faudrait accorder, à l'avenir, une attention beaucoup plus grande à la nécessité d'utiliser de façon plus économique et plus efficace les engrais, les pesticides et l'eau d'irrigation.
- e) La formation à l'analyse des projets devrait être renforcée grâce à l'aide de la FAO et moyennant des ententes de CTPD, en vue d'accroître l'aptitude des pays à absorber l'aide extérieure dans le domaine de l'agriculture.
- f) La FAO devrait aider les pays à formuler des plans à moyen terme de développement agricole.
- g) Les pays développés devraient accorder leur soutien aux programmes de coopération entre pays en développement, surtout dans les divers secteurs intéressant la production, le commerce, la sécurité alimentaire, la recherche et la formation.
- h) L'étude devrait être périodiquement révisée et mise à jour afin de pouvoir servir de cadre régional aux politiques et plans nationaux et il faudrait effectuer une analyse des aspects institutionnels, sociaux et structurels ainsi que des politiques de prix, plus approfondies que celles que contient l'étude.

Accroissement de la production de riz (notamment de culture pluviale), en Asie et dans le Pacifique

- a) La FAO devrait aider à obtenir une aide financière et technique en vue d'investissements destinés à remettre en état et à développer l'irrigation, en vue d'intensifier et de stabiliser la production rizicole.
- b) Il faudrait intensifier les efforts tendant à accroître la productivité et, dans une certaine mesure, la stabilité des rendements.
- c) Il faudrait renforcer la recherche appliquée relative à la mise au point de variétés supérieures résistantes, adaptées aux conditions locales extrêmes et de pratiques agromomiques améliorées adaptées à la riziculture en sec, en altitude et en eau profonde.
- d) Il faudrait envisager d'organiser des dispositifs appropriés pour le transfert de la technologie moderne, en vue de diminuer l'écart entre le potentiel et les rendements effectifs des riziculteurs, dans les zones de cultures tant pluviales qu'irriguées.
- e) Il faudrait intensifier les efforts visant à améliorer les sols ingrats, notamment les sols acide-sulphatés, alcalins et salins.
- f) On devrait intensifier la recherche de sources d'azote organique et biologique et appliquer cet azote en riziculture (notamment par le recours aux légumineuses, à l'azolla et aux algues).

- g) La FAO devrait participer à la mise au point de programmes nationaux de semences, rationnels et efficaces.
- h) Il importe de définir des pratiques de lutte intégrée contre les ravageurs, comprenant la lutte biologique et le recours aux variétés résistantes aux ravageurs.
- i) La FAO devrait fournir aux Etats Membres une orientation et une assistance techniques accrues pour la prévention des pertes de riz après récolte, à l'échelon central comme au niveau des exploitations.
- j) La FAO devrait aider à renforcer les services nationaux de vulgarisation, notamment en ce qui concerne le transfert efficace des techniques de production appropriées. Celles-ci doivent tenir compte des conditions socio-économiques et agro-écologiques locales.
- k) Il serait nécessaire de diversifier les assolements dans les zones marginales de riziculture pluviale.
- l) La FAO devrait renforcer ses activités régionales de manière à mieux aider les Etats Membres à établir leurs programmes de production rizicole et la Commission internationale du riz devrait contribuer plus activement à l'augmentation de la production rizicole en Asie du Sud et du Sud-Est.
- m) La FAO devrait établir un projet régional en vue de promouvoir la mise au point de nouvelles variétés de riz qui pourraient donner de meilleurs résultats malgré les fortes fluctuations agro-écologiques des zones cultivées en sec. Cette activité devrait comprendre des recherches sur les systèmes d'exploitation appropriés permettant d'accroître la productivité de la petite exploitation reposant sur le riz.
- n) La FAO devrait aider à établir un projet régional et national pilote de développement visant à améliorer le transfert de techniques adaptées au riz pluvial. Cette activité devrait bénéficier de la participation des instituts de recherche et des services de vulgarisation nationaux qui fourniraient, par une approche groupée, des moyens de production simples adaptés aux conditions locales particulières.
- o) La FAO devrait aider les pays de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) à réaliser leurs programmes de coopération pour le développement de l'agriculture pluviale.

Nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région

- a) Les pays exposés aux catastrophes pourraient envisager de créer, là où il n'en existe pas encore, des conseils nationaux pour la prévention des catastrophes, avec des homologues régionaux et locaux.
- b) La FAO devrait contribuer à établir un Groupe de travail régional de lutte contre la sécheresse et les inondations, chargé de donner suite au Plan d'action, de l'examiner et d'aider à le rendre opérationnel.
- c) Les ressources en eaux souterraines devraient être exploitées dans les zones de culture en sec grâce - dans toute la mesure du possible - à l'utilisation de l'énergie solaire.
- d) Il faudrait inclure, dans le cadre du développement rural intégré, des programmes de conservation des sols et d'aménagement des bassins versants, ainsi que des mesures propres à accroître la capacité d'affronter la sécheresse et les inondations.

- e) La FAO est invitée à élaborer un manuel exposant les systèmes appropriés d'assurance pour les récoltes et l'élevage, en s'inspirant de l'expérience acquise.
- f) Il faudra qu'une fois établi, le Centre de recherche sur l'agriculture en altitude étende ses travaux aux éco-systèmes de la chaîne de l'Himalaya.
- g) Une approche de CTPD devrait être adoptée par les pays pour partager leurs expériences et accroître leurs capacités d'affronter la sécheresse et les inondations ainsi que d'autres catastrophes.
- h) Des mesures immédiates devraient être prises en vue de mettre au point un système d'alerte pour prévoir les aberrations de la mousson et réduire ainsi au minimum les effets défavorables sur la production agricole.
- i) Il faudrait que la FAO organise deux séminaires itinérants: un pour les zones où les inondations sont fréquentes, l'autre pour celles exposées à la sécheresse. Au cours de ces séminaires, les expériences collectives pourront être examinées et l'on pourra préparer des manuels exposant les mesures à prendre avant, pendant et après les catastrophes.
- j) Il est nécessaire d'adopter une approche intégrée concernant l'aménagement des bassins versants et des terrains de parcours, afin de mieux affronter les risques de sécheresse et d'inondations.

Incidences du nouveau régime des océans sur les pêches en Asie et dans le Pacifique

- a) Il faudrait en particulier mettre l'accent sur le besoin de méthodes efficaces et peu coûteuses de surveillance et d'application, au sein des zones économiques exclusives.
- b) On a souligné la nécessité de localiser, d'identifier et de quantifier les stocks relevant de la juridiction nationale ainsi que ceux partagés entre deux ou plusieurs états.
- c) Il faudrait encourager la pêche artisanale dans la sous-région du Pacifique Sud, conformément à la Déclaration de principes de la CMRADR.
- d) On a insisté sur l'application aux pêches des principes de la CMRADR pour protéger les artisans pêcheurs et stimuler l'amélioration de leur niveau de vie dans les sous-régions de l'Asie du Sud et du Sud-Est.
- e) On a souligné qu'il importe de prospecter intensivement les ressources côtières et hauturières de la sous-région de l'Asie du Sud, en vue de mieux saisir le potentiel de production et de pouvoir ainsi en planifier l'exploitation.
- f) Le développement des exportations et de la commercialisation devrait faire partie intégrante du programme des ZEE dans la sous-région de l'Asie du Sud.
- g) La FAO devrait, sur demande, contribuer à la formulation de lignes d'orientation pour le contrôle des ZEE et des entreprises conjointes.
- h) Il faudrait dûment encourager les efforts visant à développer l'aquaculture ainsi qu'à aménager et à entretenir les pêches continentales dans la région, et en particulier dans les pays sans littoral.

Questions finales

- a) Les représentants de la Région siégeant au Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) devraient faire rapport sur les réalisations de leur représentation à la Conférence lors de sa prochaine session.
- b) A sa prochaine session, la Conférence devrait examiner les programmes et priorités de recherche, devant servir de directives à ses représentants au GCRAI.

INTRODUCTION

1. La quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a siégé au Vigyan Bhavan, New Delhi (Inde), du 5 au 13 mars 1980.
2. Les Etats Membres suivants ont participé à la Conférence: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, République populaire démocratique de Corée, République de Corée, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, Lao, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam. Etaient également représentés la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Conseil mondial de l'alimentation, le Programme alimentaire mondial, l'Organisation internationale du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé, la Banque mondiale et le Centre CNUCED/GATT du commerce international.
3. Etaient en outre présents des observateurs des pays et organisations suivants: Pays-Bas, Royaume-Uni, Saint-Siège, Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale, Banque asiatique de développement, Organisation asiatique de productivité, Association des nations de l'Asie du Sud-Est, Caritas Internationalis, Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, Confédération internationale d'organismes catholiques d'action charitable et sociale, Alliance coopérative internationale, Fédération internationale pour le planning familial et Fédération mondiale des anciens combattants.
4. Le Comité technique s'est réuni du 5 au 8 mars 1980. La Conférence plénière a siégé du 10 au 13 mars 1980.
5. Le Comité technique a examiné les questions de fond inscrites à l'ordre du jour et rédigé un rapport sur ces délibérations, à l'intention de la Conférence plénière.
6. On trouvera à l'Annexe A la liste des participants et à l'Annexe B la liste des documents distribués durant la Conférence.
7. La cérémonie inaugurale de la Conférence s'est déroulée le 10 mars. M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO, a souhaité la bienvenue au Premier Ministre de l'Inde, aux ministres, aux députés, aux délégués, aux membres du corps diplomatique en poste à New Delhi et aux observateurs. Après avoir remercié le Gouvernement indien de son hospitalité, il a invité le Ministre de l'agriculture de l'Inde à souhaiter la bienvenue au Premier Ministre au nom de la Conférence.
8. Son Excellence Shri Rao Birendra Singh, Ministre de l'agriculture de l'Inde, a souhaité la bienvenue au Directeur général de la FAO, aux délégués et aux observateurs. L'Inde, un des premiers pays à être devenu membre de la FAO, apprécie l'assistance accordée par l'Organisation au développement agricole et l'esprit de coopération qu'elle y a insufflé. Le Ministre s'est félicité de la création d'une médaille Cérès en l'honneur de Shrimati Indira Gandhi, Premier Ministre et du décernement de la médaille Agricola à deux citoyens éminents de l'Inde M. B.R. Sen, ancien Directeur général de la FAO, et feu Shri Jaya Prakast Narayan.
9. Il a évoqué l'efficacité de l'assistance fournie dans le cadre du Programme alimentaire mondial et du Programme d'assistance technique et a souhaité que la Conférence se penche tout particulièrement sur les problèmes de l'agriculture en sec, sur la nécessité de se prémunir contre les catastrophes et sur les autres questions importantes. Le Ministre a ensuite invité le Premier Ministre à ouvrir la Conférence.
10. Le Premier Ministre a déclaré que l'alimentation est le fondement même de la vie et que la production alimentaire doit demeurer l'objectif principal. La FAO est bien consciente de cette préoccupation; c'est ce dont témoignent les efforts qu'elle déploie en vue

d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale. La science donne les moyens de nourrir l'humanité entière, mais 800 millions d'hommes, de femmes et d'enfants souffrent encore de la faim. Les recommandations de la Conférence mondiale de l'alimentation, tenue en 1974, ont donné peu de résultats concrets.

11. L'âpreté au gain, au détriment des pauvres, semble bien être hélas une caractéristique des nations affluentes comme des groupes de population les plus riches des pays du tiers monde. Cet état de choses devrait inciter les nations à mettre au point des ententes internationales propres à supprimer la misère.

12. Le Premier Ministre a fait observer qu'au cours des dix années à venir, il faudra chercher avant tout à stimuler la croissance économique sans porter atteinte à l'harmonie écologique. Il faudra parallèlement mettre au point une politique à long terme pour l'aménagement de l'énergie. A cet effet, il sera nécessaire de porter essentiellement l'accent sur les sources d'énergie renouvelables.

13. Plus de la moitié de la population mondiale vit en Asie et dans le Pacifique. Cette région dispose de ressources naturelles considérables: elle est riche en terre, en eau, en minéraux et en soleil. Mais ses ressources sont souvent gaspillées. La plupart des forêts tropicales, par exemple, subissent une dévastation alarmante. La disparition de matériel génétique précieux - tant végétal qu'animal - est un phénomène qui, pour être plus discret, n'en est pas moins inquiétant.

14. La création d'emplois pour une main-d'oeuvre croissante constitue un problème majeur. Mme Gandhi a fait valoir que la technologie devrait être orientée vers la création d'emplois nouveaux plutôt que vers les économies de main-d'oeuvre. A cet égard, elle a rappelé l'avertissement lancé par le Mahatma Gandhi. "Il ne faut pas, avait-il dit, que la mécanisation permette de spolier les masses au profit d'une minorité".

15. Les réalisations de l'agriculture indienne ont été citées. La production vivrière actuelle de l'Inde représente deux fois et demie celle de 1960, ce qui dément l'affirmation malveillante selon laquelle les pays à vocation agricole ne sauraient produire les aliments dont ils ont besoin. La faim demeure toutefois un problème important. La malnutrition est encore générale en raison de l'insuffisance du pouvoir d'achat.

16. Le Premier Ministre a constaté le renchérissement considérable des engrais et des autres facteurs de production agricole. Elle a suggéré que la FAO propose d'établir un accord international visant à limiter les prix des inputs agricoles d'importance stratégique, afin de les mettre à la portée du petit exploitant. Il faut avant tout que l'exploitant tire un revenu raisonnable de son travail et de ses investissements. La région doit disposer de systèmes d'achat conçus en fonction du producteur et de systèmes de commercialisation conçus en fonction du consommateur. L'Inde introduit actuellement à titre expérimental de nouveaux plans en vue d'améliorer le sort des petits exploitants. Parmi ceux-ci figurent des plans d'assurance pour les récoltes et l'élevage.

17. Le Premier Ministre a fait observer que les communautés côtières d'artisans pêcheurs méritent une attention particulière. Les pêcheurs artisanaux pourraient être organisés en coopératives, suivant le modèle des coopératives laitières, pour améliorer leurs systèmes de commercialisation et accroître ainsi leurs revenus.

18. Les communautés côtières sont exposées aux calamités naturelles et aux catastrophes provoquées par l'homme. Le Premier Ministre a indiqué qu'il importe de créer le long des côtes des rideaux-abris d'arbres pour empêcher l'érosion et réduire les dégâts provoqués par les cyclones, tout en mettant sur pied l'agriculture côtière.

19. L'amélioration nutritionnelle dépend fondamentalement de la création d'emplois. L'augmentation du pouvoir d'achat de la population permettra à cette dernière d'élever son niveau nutritionnel.

20. Passant à la question de la production de riz, le Premier Ministre a cité un ancien dicton selon lequel "la pauvreté et le paddy vont de pair". La Conférence peut identifier des programmes d'occupations subsidiaires de manière à tirer complètement parti des sous-produits du paddy. Il faudrait viser à transformer en mouvements d'exploitants les programmes officiels au profit des paysans.

21. Le Premier Ministre a constaté que pour certains experts la solution appropriée du problème énergétique réside dans la limitation de la croissance. Ironie du sort, ce sont ceux dont la consommation est considérable qui enseignent aux pauvres les vertus de l'économie. Mais les besoins fondamentaux de la population ne sont pas satisfaits dans les pays moins avancés. C'est pourquoi, les politiques tendant à freiner la croissance ne constituent pas une option acceptable.

22. Le Premier Ministre a proposé de mettre plutôt l'accent, à l'avenir, sur des sources d'énergie renouvelables. La plupart des récoltes sont avant tout le fruit de l'énergie solaire; ce qui permet, heureusement, au développement agricole de s'appuyer sur des sources d'énergie renouvelables. Les obstacles à la croissance agricole pourraient être éliminés, à condition que les techniques de conservation et de recyclage des matières organiques puissent être adaptées.

23. Compte tenu de ces problèmes importants, le Premier Ministre a exhorté les pays à lancer une action collective en vue de conserver l'énergie et de recycler les déchets. Pour faire reculer la faim, elle a suggéré de centraliser l'expérience et les ressources en vue de créer un dispositif durable et puissant de collaboration.

24. Son Excellence Shri C.M. Stephen, Ministre des communications de l'Union, a annoncé que le Gouvernement indien émet, à l'occasion de la Conférence, un timbre spécial. Celui-ci souligne le thème de la technologie agricole "du laboratoire à la terre". Des albums ont été présentés au Premier Ministre et au Directeur général de la FAO.

25. La Conférence a remercié le Premier Ministre de son allocution.

26. Les délégués ont élu par acclamation le Ministre de l'agriculture de l'Inde Président de la Conférence.

27. La Conférence a élu Vice-présidents tous les Ministres présents.

28. La Conférence a adopté l'ordre du jour et le calendrier provisoire établis par le Secrétariat. L'ordre du jour est reproduit à l'Annexe C.

29. Le Directeur général a prononcé une allocution dont le texte est reproduit aux paragraphes 31 à 92 ci-après.

30. La Conférence a pris note avec satisfaction de l'excellent travail du Comité de rédaction et du Comité technique. La Conférence a demandé que ce même Comité de rédaction soit invité à préparer son rapport. En conséquence, cette tâche a été confiée au Comité de rédaction composé des délégués suivants: B.S. Raghavan (Inde), Président, M. Morimoto (Japon), Choung Phanrajsavong (Lao), Manzur Ahmad (Pakistan) et Narong Chuprakob (Thaïlande). Les délégués intéressés ont été invités à aider le Comité dans son travail.

DISCOURS DU DIRECTEUR GENERAL

31. Cette conférence régionale est non seulement la première de la nouvelle série mais aussi la première à porter le nom de Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique. Saluons donc notre nouvelle région, ainsi que la première conférence régionale de la nouvelle décennie que nous entamons.

32. En prenant aujourd'hui la parole, je me propose d'examiner brièvement les leçons que nous avons tirées - ou que nous aurions dû tirer - des années soixante-dix et la façon dont nous devons envisager les tâches qui nous attendent durant les années quatre-vingt.

33. Vous connaissez bien les divers aspects de la situation alimentaire et agricole dans la Région. Il est donc inutile que je vous dépeigne à mon tour ce tableau, qui est dans l'en-semble affligeant.

34. Je rappellerai simplement que deux pays de la Région ont à eux seuls une population qui représente bien plus du quart de celle de la totalité des pays en développement, que les deux tiers des êtres les plus pauvres du monde se trouvent dans cette Région et que les importations céréalières nettes des pays en développement de la Région sont passées de 14 millions de tonnes en 1970 à 24 millions de tonnes en 1978.

35. Des progrès ont quand même été enregistrés tout au long des années soixante-dix. Des pays comme les Philippines couvrent eux-mêmes leurs besoins en riz. L'Inde a constitué un stock régulateur de 20 millions de tonnes de céréales vivrières. La Birmanie est en train de réduire systématiquement les pertes d'aliments. La Thaïlande a tourné une nouvelle page avec sa loi de 1975 sur la réforme agraire. La République de Corée a lancé un programme de développement rural dynamique dans le cadre du mouvement "Saemaul". Sri Lanka a adopté une série de lois progressistes sur la réforme agraire. Les pays du Pacifique se sont activement lancés dans des programmes de développement rural articulés sur les structures éprouvées des communautés traditionnelles.

36. Ces progrès ont toutefois été annulés en grande partie par les effets d'un endettement croissant, par le protectionnisme, par la diminution de l'aide, accordée par ailleurs à des conditions moins favorables, et - reconnaissons-le franchement - par les conflits internationaux et intérieurs aux effets perturbateurs, qui entraînent des pertes de ressources économiques et humaines.

37. Ce tableau, je n'en ai tracé que les grands traits, mais il montre pourquoi j'ai été contraint d'avertir la vingtième Conférence de la FAO, en novembre dernier, que la situation se détériorait à presque tous les égards.

38. Au seuil des années quatre-vingt, les mots du Mahatma Ghandi gardent toute leur actualité: "Pour un chômeur affamé, le travail et la promesse de nourriture comme salaire de sa peine est la seule forme acceptable sous laquelle Dieu peut oser se manifester."

39. Je n'ignore pas la diversité des situations en Asie et dans le Pacifique. Aucune solution globale n'est concevable. Aucun modèle uniforme n'est applicable.

40. Il me semble toutefois qu'un certain nombre de leçons se dégagent avec force et clarté de l'expérience. Permettez-moi d'en indiquer quelques-unes qui, à mon avis, vont particulièrement dans le sens des préoccupations de cette Conférence.

41. Premier point: Il convient de signaler d'abord que, durant les années soixante-dix, le succès ou l'échec des programmes de développement n'a certainement pas dépendu de l'existence ou de l'absence de plans directeurs. Les plans sont légion et les projets d'investissement viables trop peu nombreux. Ce qui a vraiment manqué, c'est un relais effectif jusqu'au niveau du village.

42. C'est à ce niveau que se sont interrompues les filières d'une action de développement inspirée pourtant de bonnes intentions. C'est à ce niveau qu'il y a un hiatus et que la recherche et le crédit agricoles ont cessé de faire sentir leurs effets bénéfiques.

43. A la lumière de la propre expérience de la FAO dans la Région, il faut créer dans les villages des structures réceptrices et utilisatrices fonctionnelles au débouché des filières de l'action des pouvoirs publics pour en tirer le parti optimum. Ces dispositifs, sous la forme de petits groupes homogènes - constitués de préférence par les ruraux les plus pauvres - semblent offrir l'espoir de sortir de l'impasse.

44. Deuxième point: Les années soixante-dix nous ont montré que la grande masse rurale misérable en Asie était constituée par des travailleurs agricoles sans terre, des métayers, des artisans pêcheurs et des petits paysans, condamnés pour la plupart à un affreux dénuement par des structures agraires et économiques injustes.
45. Paradoxalement, ils peuvent produire autant que les agriculteurs mieux lotis, si on leur donne la possibilité de libérer ce potentiel.
46. Nous avons donc besoin de programmes qui s'adressent spécialement aux catégories les plus déshéritées et qui puissent contribuer à créer de nouvelles sources de revenus et à améliorer la santé et la nutrition au niveau le plus élémentaire.
47. La capacité de production de ces catégories défavorisées peut être encore renforcée par l'intégration de l'élevage, de la pêche et de l'agro-sylviculture.
48. Troisième point: Nous devons accroître fortement la production, mais nous ne pourrons le faire que si nous décentralisons suffisamment le pouvoir de décision en le confiant, par-delà les bureaucraties locales, aux intéressés eux-mêmes et aux organisations de leur choix.
49. Les agriculteurs doivent pouvoir s'organiser librement, avoir leurs propres sources de revenus et conserver le fruit de leur travail. Cela implique une réforme radicale de la fiscalité et une révision de la structure des dépenses pour favoriser les zones rurales. Ces mesures aideront les gens à participer efficacement à l'élaboration et à l'exécution de programmes qui répondent à leur propre conception de leurs besoins.
50. Quatrième point: Au cours des années soixante-dix, la recherche agricole a tendu à se concentrer sur les zones irriguées. La révolution verte a profité surtout à ce secteur relativement privilégié et il est indispensable certes, de développer l'irrigation.
51. Mais les citadelles de la misère rurale, ce sont surtout les fermes des zones de culture pluviale où vit la plus grande partie de la population rurale pauvre.
52. Notre connaissance de l'agriculture tropicale non irriguée est au mieux rudimentaire et il en va de même pour ce qui concerne la technologie qui lui est applicable. Les recherches et les activités de développement entreprises au service de l'agriculture pluviale sont sans commune mesure avec l'ampleur de la tâche. Les ressources mises en oeuvre pour élaborer des systèmes permettant de relayer à bon compte les résultats de la recherche jusqu'au niveau de la ferme ont été insuffisantes. La recherche n'a donc guère contribué à améliorer le sort des petits paysans. Il faut modifier d'urgence les priorités dans ce domaine.
53. Cinquième point: Les années soixante-dix ont montré qu'il fallait réduire fortement le gaspillage de ressources.
54. Pour cela, il faut définir avec plus de précision les objectifs des programmes, mieux contrôler la gestion et mettre en place des mécanismes de participation à l'évaluation, afin de renforcer le sentiment de responsabilité des organismes de développement.
55. Sixième point: Les années soixante-dix ont montré que les femmes et les jeunes ont un rôle essentiel et irremplaçable à jouer dans le processus de développement.
56. Septième point: La grave crise alimentaire consécutive aux conditions atmosphériques anormales des années soixante-dix a souligné la nécessité de la planification conjoncturelle et de la souplesse opérationnelle. Nous devons apprendre à produire le plus possible quand le temps est clément et à réduire les pertes quand il se gâte.
57. Huitième point: Les années soixante-dix ont révélé, de la part de la communauté internationale, une meilleure perception du fait que les réformes purement symboliques ne font qu'exacerber des griefs profondément ancrés et qu'en période de croissance économique rapide

des millions d'êtres humains peuvent quand même continuer à s'appauvrir. Il est indispensable d'extirper les structures sociales et économiques injustes, par une réforme agraire effective, pour assurer demain une expansion soutenue et équitable.

58. Ce fut la préoccupation centrale de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural.

59. Comme l'a dit le Premier Ministre Indira Gandhi "la misère corrode l'esprit des pauvres. La richesse des nantis augmente dans l'isolement et ne rejaillit pas sur ceux qui sont dans le besoin. La majorité de l'humanité ne peut être condamnée à la misère; nous avons un seul adversaire: les injustices économiques et sociales".

60. Que faire donc durant les dix prochaines années?

61. La misère absolue ne peut être éliminée par un simple coup de baguette magique. Elle ne cède à regret que devant un effort extrêmement résolu pour extirper les injustices sociales et satisfaire les besoins élémentaires de l'homme.

62. Il y aura des résistances. N'ayons donc pas d'illusions. La lutte sera longue et opiniâtre.

63. Il faut d'abord que la production agricole augmente fortement et suffisamment pour dépasser nettement la croissance démographique.

64. En outre, cette augmentation doit être soutenue et ses bénéfices doivent être répartis plus équitablement.

65. Etant donné les réalités de cette Région, nous devons chercher en priorité à augmenter la productivité du petit paysan. Nous devons nous occuper davantage des zones de culture pluviale. Les programmes qui leur sont destinés doivent être conçus de manière que les petits paysans et les métayers puissent participer et contribuer à ces gains de productivité et en tirer profit. Il faut soutenir plus activement les organisations d'agriculteurs et renforcer les services de tout genre.

66. Il faut élaborer simultanément des politiques permettant de faire face au nombre croissant des travailleurs ruraux. Il est particulièrement urgent de lancer des programmes visant à créer des emplois salariés et des sources d'occupations supplémentaires. Pour le travailleur rural qui n'a pas les moyens d'acheter de la nourriture, peu importe que les disponibilités alimentaires augmentent.

67. Aujourd'hui, l'absence de gagne-pain refoule vers les zones urbaines des millions de travailleurs ruraux pauvres et sans travail.

68. Cet exode rural est fondamentalement imputable à une inadéquation des politiques agricoles. Ces cohortes de malheureux qui quittent les campagnes vont se retrouver dans un dénuement tout aussi désespérant dans les taudis des villes. Un homme d'Etat indien, feu Jayaprakash Narain, en l'honneur duquel la FAO a frappé une médaille "Agricola", a fort bien perçu la nature du problème en disant "La misère dans les zones urbaines n'est qu'une extension de la misère rurale".

69. Il faut investir davantage dans l'infrastructure rurale, notamment dans l'irrigation, dans les industries agro-rurales et dans les voies de desserte.

70. L'agriculture ne vit pas en vase clos. Les améliorations dans le secteur agricole sont nécessairement liées à des améliorations parallèles dans d'autres secteurs de l'économie.

71. Il est donc heureux que, durant les années soixante-dix, on ait mieux compris que l'industrialisation - à laquelle aspirent de nombreux pays - n'est possible que si l'agriculture se développe régulièrement. Les politiques d'investissement, d'énergie, de prix et de commerce qui défavorisent l'agriculture doivent être repensées et redéfinies en fonction des impératifs du développement rural.

72. En dernière analyse, c'est aux divers gouvernements qu'il incombe de s'acquitter de ces diverses tâches. La FAO s'estime toutefois honorée de pouvoir collaborer avec eux.

73. Je n'ai pas l'intention de vous redire tout ce que nous faisons pour aider les gouvernements des Etats Membres de cette région, mais je voudrais évoquer quelques questions particulièrement importantes. Je voudrais d'abord parler du Plan d'action en cinq points pour la sécurité alimentaire mondiale.

74. A ce sujet, je désire appeler votre attention sur une importante proposition nouvelle qu'il contient. Il s'agit d'aider à financer des importations alimentaires exceptionnelles par les pays en développement qui éprouvent des problèmes chroniques de balance des paiements. Les pays en développement de cette région sont particulièrement vulnérables aux mauvaises récoltes et à la hausse des cours mondiaux des céréales, d'où des augmentations imprévues de leurs besoins d'importation de nourriture. Leurs réserves alimentaires nationales sont maigres et vite épuisées. L'aide alimentaire est insuffisante. Les gouvernements de ces pays doivent alors utiliser des devises péniblement gagnées pour acheter de la nourriture, ce qui entame les ressources dont ils ont un besoin urgent pour des projets de développement. L'expérience récente montre que ces dépenses peuvent atteindre plusieurs centaines de millions de dollars pour un pays gros importateur de céréales, qui est ainsi amené à supporter des charges intolérables.

75. C'est pourquoi, j'ai proposé que le FMI examine la possibilité de fournir un soutien supplémentaire à la balance des paiements des pays qui se trouvent dans cette situation.

76. La Conférence de la FAO en novembre a expressément invité le FMI à examiner cette proposition, que j'ai déjà transmise au Directeur général du FMI, M. de Larosière. J'espère que cette conférence régionale invitera instamment le Conseil d'administration du FMI à donner rapidement des suites positives à cette proposition de la FAO, en tenant compte du fait que le pays intéressé devrait pouvoir obtenir ce soutien rapidement et facilement.

77. Je voudrais aussi parler des suites à donner à la Déclaration de principes et au Programme d'action de la CMRADR.

78. En répondant promptement à l'appel de la CMRADR, la Région de l'Asie et du Pacifique a donné un exemple qui a fortement encouragé la FAO et les autres régions. La consultation interpayes organisée à Bangkok en novembre dernier a décidé que l'année 1980 devrait être, considérée comme la phase préliminaire des programmes d'action nationaux. Des comités nationaux de coordination vont être créés, au plus haut niveau possible, en vue de tracer les grandes lignes d'un programme opérationnel concret pour cette première phase et d'élaborer et de superviser un programme d'action permanent.

79. Durant cette première phase, il faudra identifier d'urgence, avec l'aide de la FAO en cas de besoin, des projets d'action susceptibles d'améliorer les moyens existant au niveau national pour la bonne exécution des programmes, de façon à donner une assise solide aux activités de plus longue haleine.

80. Cette Conférence vous donnera l'occasion de passer en revue les mesures que vous avez pu prendre, de signaler les obstacles que vous pouvez rencontrer et d'indiquer les domaines dans lesquels vous pouvez vous prêter mutuellement assistance, avec ou sans l'aide de la FAO.

81. Juste avant la fin de la dernière décennie, une cité asiatique, Djakarta, a hébergé le huitième Congrès forestier mondial.

82. Ce Congrès a notamment attiré l'attention sur la pénurie croissante de bois de feu dans les pays pauvres. Chaque année, plus de 1,2 milliard de mètres cubes de bois de feu sont brûlés dans le monde. L'Asie en consomme près de la moitié, les familles rurales étant les plus grosses utilisatrices. La demande dépasse l'offre. Les espaces dénudés qu'on aperçoit sur les collines du Népal ou les zones que les réfugiés ont déboisées pour se chauffer, à

la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, sont peut-être le témoignage le plus éloquent du tarissement des sources de bois de feu.

83. Les conséquences de ces pratiques pour l'environnement sont évidentes. L'une de nos grandes préoccupations pour les années quatre-vingt sera donc la politique en matière d'énergie rurale. Le Congrès de Djakarta a fait à cet égard une observation fondamentale dont il serait dangereux de ne pas tenir compte: ces forêts ne pourront être conservées et renouvelées que lorsque les communautés rurales pauvres qui y vivent profiteront mieux de l'usage qui en est fait.

84. Le poisson est une grande source de protéines. Sur mes instances, la Conférence de la FAO à sa vingtième session a adopté un vaste programme de développement et d'aménagement de la pêche dans les zones économiques exclusives (ZEE) des pays membres.

85. Cette Région compte des millions de petits pêcheurs qui gagnent péniblement leur vie. La FAO a mis en chantier un certain nombre de programmes à l'intention de ces catégories défavorisées et elle s'efforce particulièrement de développer la pêche intérieure et l'aquaculture dans le cadre de programmes globaux de développement rural.

86. Mais cela ne suffit pas. Il faut aussi considérer les besoins des pays membres qui, étant désavantagés géographiquement ou à d'autres points de vue, ne peuvent profiter directement du nouveau régime juridique des mers.

87. Sur un plan plus général, la documentation en votre possession vous indique les implications pour votre Région de notre étude "Agriculture: Horizon 2000".

88. Le problème dominant reste le manque de ressources pour les investissements et l'assistance technique et l'échec, jusqu'à ce jour, du dialogue nord-sud.

89. Nous savons tous que sur cette réunion plane l'ombre de la dernière tentative avortée faite dans cette enceinte même par les pays du nord et par ceux du sud pour s'accorder sur des questions absolument vitales pour l'avenir non seulement du sud mais du monde entier.

90. Le monde est indivisible. Nous sommes tous interdépendants. Nos frères pauvres ont besoin de notre aide et si nous ne la leur donnons pas, c'est nous qui en souffrirons.

91. Le nord ne peut prospérer si la situation économique du sud ne s'améliore pas. Quand donc les riches, au niveau national et international, ouvriront-ils leurs yeux et leur cœur et apprendront-ils que c'est seulement en nous mettant au service des plus humbles et des plus pauvres que nous pourrons tous mieux réaliser notre vocation humaine?

92. Pas demain, pas l'an prochain mais, si Dieu le veut, avant la fin de cette nouvelle décennie. Faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que les espoirs de vos pays et du monde entier ne soient pas à nouveau déçus mais pour que ces efforts soient récompensés par des succès, si modestes soient-ils, qui soulageront des souffrances humaines et conféreront une dignité nouvelle à des millions d'habitants de cette Région.

EXPOSES NATIONAUX

93. Les délégués des pays ci-après ont présenté des exposés nationaux:

Australie	Fidji	Népal
Bangladesh	France	Nouvelle-Zélande
Birmanie	Inde	Pakistan
Chine	Indonésie	Philippines
République de Corée	Japon	Sri Lanka
République populaire démocratique de Corée	Lao	Thaïlande
Etats-Unis d'Amérique	Malaisie	Viet-Nam

Perspectives

94. Les gouvernements ont reconnu l'importance de la Conférence régionale, qui se réunit à la fin de la deuxième décennie du développement et au seuil de la troisième. Ils en ont profité pour faire le point de l'expérience acquise et pour définir des perspectives plus claires pour l'avenir, moyennant une évaluation attentive et critique du passé.

95. A cet égard, toutes les délégations se sont félicitées des renseignements contenus dans les documents établis par le Secrétariat de la FAO, notamment ceux concernant les incidences régionales d'Agriculture: Horizon 2000, et ceux relatifs à la Déclaration de principes et au Programme d'action de la CMRADR.

96. Le Ministre de l'agriculture de l'Inde a déclaré que les années 1970 ont été une "décennie d'espairs non exaucés et de frustrations". Quant au Ministre de l'agriculture et des forêts du Bangladesh, il est clair, d'après lui, que "la logique et le processus de développement ne sont pas allés de pair".

97. En revanche, toutes les délégations tendent à envisager l'avenir avec un certain optimisme pragmatique. En effet, les leçons du passé devraient permettre de mieux appréhender et, partant, de mieux faire face aux grands problèmes du futur.

98. Parmi ces problèmes, citons: la mise en place d'un système complet et fiable de sécurité alimentaire pour la Région; la nécessité de mieux se prémunir contre les catastrophes naturelles que constituent les vagues de sécheresse, les inondations, les ouragans et les cyclones - catastrophes auxquelles la Région Asie est particulièrement exposée; les réformes de structure envisagées par la CMRADR pour assurer la participation de la majorité rurale au processus de développement; la recherche intensive de nouvelles sources d'énergie renouvelables pour les campagnes, dans le cadre d'une économie mondiale "post-pétrolière"; la mise au point permanente de nouvelles formes de coopération technique et économique intrarégionale et des mesures nécessaires pour tirer le meilleur parti - dans le domaine du développement des pêches - des zones économiques exclusives nationales prévues par le nouveau régime de la mer.

Sécurité alimentaire

99. Les gouvernements estiment unanimement que la sécurité alimentaire devrait jouir de la plus haute priorité. Le Japon et l'Indonésie ont attiré l'attention sur la situation encore précaire de la Région dans ce domaine. Des délégations se sont étendues quelque peu sur la vaste gamme des problèmes qui se posent: contraintes internationales provoquées par les taux de fret, logistique des transports et répartition géographique inégale des stocks, étant donné que les principales réserves de grain sont actuellement concentrées dans les pays développés.

100. Toutefois, une certaine amélioration de la sécurité alimentaire dans la Région a été signalée, ce qui est encourageant. Les Philippines ont évoqué l'accord conclu récemment entre les cinq Etats Membres de l'ASEAN, sur la création d'une réserve alimentaire ASEAN sous forme d'un système coordonné de stocks nationaux. Ces stocks comprennent une quantité fixe de riz spécialement affectée à une réserve d'urgence.

101. L'Inde s'est fixé un objectif de stock régulateur national de 12 millions de tonnes de céréales vivrières à titre permanent. Le Pakistan et la République de Corée ont constitué des stocks de réserve de 500 000 tonnes et 1 million de tonnes, respectivement.

102. Le Bangladesh a attiré l'attention sur l'accroissement de la production alimentaire nationale et sur la demande effective, aspects importants des programmes nationaux et régionaux de sécurité alimentaire. Compte tenu de sa propre expérience, la Chine a insisté tout particulièrement sur les programmes de magasins villageois décentralisés et sur la nécessité d'améliorer les dispositifs officiels d'achat et de distribution.

103. Les délégations de la France et d'autres pays se sont félicitées du fait que le Directeur général ait mis l'accent sur la prévention des pertes alimentaires avant et après récolte. Elles ont instamment recommandé qu'une attention particulière soit accordée au lancement de projets à impact rapide et à faible coût, dans ces domaines.

104. Un certain nombre de délégations se sont déclarées déçues de ce que les efforts déployés jusqu'ici pour négocier un accord international sur les céréales n'aient pas abouti.

105. L'Australie et les Etats-Unis d'Amérique ont évoqué l'importance de la Nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, qui représente une étape pratique en vue d'un tel accord. La délégation des Etats-Unis a évoqué le succès des négociations en vue de la Nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire, qui se sont achevées le 5 mars à Londres dans le cadre de la trente-cinquième session du Comité d'aide alimentaire. Indépendamment de cette Convention, le Gouvernement des Etats-Unis s'était déjà fermement engagé à fournir 4,5 millions de tonnes de céréales. Il a demandé à tous les pays en mesure de le faire de relever le niveau de leur engagement au titre de la nouvelle Convention.

106. En outre, le Gouvernement des Etats-Unis a adopté ou proposé au Congrès une série de mesures propres à promouvoir grandement la sécurité alimentaire au niveau mondial. Parmi ces mesures, citons la constitution d'une réserve de céréales vivrières de 4 millions de tonnes destinée à soutenir les expéditions effectuées à des conditions de faveur ou au titre de dons, dans le cadre du Programme "Food for Peace".

107. Toutes les délégations ont soutenu le Plan d'action en cinq points du Directeur général pour la sécurité alimentaire. Ils ont instamment préconisé que ce Plan d'action soit reconnu comme un cadre permanent pour les politiques et programmes d'aide aux niveaux national, régional et international.

Nécessité de mieux affronter les situations de catastrophe

108. La Malaisie s'est félicitée de ce que la FAO ait cru bon de saisir la Conférence régionale de ce problème vital. L'inscription de ce point à l'ordre du jour de la Conférence reflète la prédisposition particulière et chronique des pays de la Région aux catastrophes nationales découlant de vagues de sécheresse, d'inondations, d'ouragans, etc.

109. L'Inde a décrit la stratégie générale qu'elle a mise au point pour combattre la sécheresse. Cette stratégie comprend notamment les éléments suivants: emploi des personnes valides dans des programmes de rétribution alimentaire; secours pour les vieux, les infirmes et les groupes vulnérables, moyennant des programmes alimentaires et nutritionnels; eau potable et irrigation moyennant l'utilisation du potentiel en eau souterraine; et mesures pour la stabilisation généralisée des cultures, comprenant des techniques de sauvegarde, des assolements différents en fonction des divers modèles météorologiques et des projets "de compensation" à mettre en oeuvre d'urgence.

110. En outre, le Gouvernement central a rédigé un modèle de manuel pour les opérations de secours, destiné à être adapté par les états aux conditions locales.

111. La FAO a été invitée à se concentrer à l'avenir sur le rassemblement et l'analyse des données par pays, ainsi que la promotion d'échanges réguliers d'expériences; sur la mise au point d'un "Programme d'action rapide" faisant suite à son Système d'alerte rapide; et sur

le renforcement de ses aptitudes agrométéorologiques à aider les pays en leur fournissant des "services de climatologie appliquée", ainsi que le prévoit le Programme climatique mondial de l'Organisation météorologique mondiale et en association avec ledit Programme.

112. De nombreuses délégations - et notamment celles du Bangladesh, de Fidji, du Lao et de la Malaisie, qui ont attiré l'attention dans leurs exposés, sur les fortes pertes subies régulièrement à la suite de catastrophes naturelles - ont fait valoir qu'il était nécessaire que la FAO ajoute cette nouvelle dimension à ses activités.

Réformes de structure et suite donnée à la CMRADR

113. Les délégations se sont unanimement déclarées favorables à la Déclaration et aux principes de la CMRADR. Nombre d'entre elles ont décrit les mesures nationales de mise en oeuvre déjà prises.

114. Au Pakistan a été récemment établi, à un niveau élevé, un nouveau Conseil national d'administration locale et de développement rural. Ce Conseil vise à assurer la participation des populations, à la base, par l'intermédiaire des représentants élus. En outre, un système d'administration locale à trois niveaux a été introduit à l'échelon de l'union, du sous-district et du district. Sri Lanka a voté une nouvelle loi sur les services agraires en vue de stimuler la planification, la prise des décisions et les services de base, par l'intermédiaire de comités divisionnaires des services agraires, composés de fonctionnaires et de cultivateurs. Le Népal a décidé d'élargir le programme de développement de la petite agriculture lancé par le Bureau régional de la FAO, sur la base de petits groupes homogènes de cultivateurs bénéficiaires, au sein d'un programme de portée nationale.

115. Le Népal a proposé la création d'un fonds régional distinct pour l'action consécutive à la CMRADR. La FAO a été priée en outre d'aider les Etats Membres à établir des indicateurs sociaux en vue de la surveillance des programmes de développement agricole et rural.

116. La République populaire démocratique de Corée, le Lao et la Mongolie ont fait savoir que de grands programmes de réforme agraire ont déjà été mis en oeuvre et qu'il existe actuellement d'importants mouvements coopératifs. La structure coopérative du Lao comprend à l'heure actuelle 2 800 petits groupes villageois, dont la plupart sont composés de 30 à 40 familles et qui sont fondés sur une participation volontaire, des intérêts communs, une gestion démocratique et un partage des revenus sur la base de la contribution des membres en travail et en inputs. Cette étape sera suivie, en temps opportun, par la constitution de groupes de coopératives sur une échelle progressivement plus grande.

117. La délégation de Mongolie estime que la mise en oeuvre des décisions de la CMRADR revêt une importance capitale. Après 20 années d'expérience, la Mongolie dispose actuellement d'une chaîne de 258 coopératives agricoles. Celles-ci couvrent le pays, sous forme de grandes exploitations socialistes s'occupant d'un vaste éventail d'activités collectives. Elles contribuent dans une large mesure à la capacité productive du pays et assurent la participation des populations au développement rural.

118. L'expérience de la République populaire démocratique de Corée est celle d'un mouvement coopératif avancé, engagé dans la promotion active d'une révolution technique rurale. Cette action vise une modernisation accrue de tous les procédés agricoles, ainsi que l'industrialisation progressive des campagnes.

119. Le Bangladesh a suggéré une approche nationale novatrice de la réforme agraire, qui pourrait devenir la stratégie fondamentale des années 80. Cette approche est fondée sur le principe consistant à établir et à acheminer les droits de propriété, en dehors des droits fonciers, par l'intermédiaire d'associations, de syndicats et de coopératives constitués par les groupes de population rurale les plus désavantagés.

120. Parmi les principaux droits de propriété non foncière existant dans certains pays, citons la propriété et le contrôle collectifs de l'équipement et de toute la gamme des activités intéressant l'irrigation: lutte contre les inondations, drainage et infrastructure. Cette approche favoriserait matériellement à la fois la demande effective et la solidarité

entre les cultivateurs pauvres en terre et les paysans sans terre. Cela pourrait également favoriser une participation politique autonome accrue et jeter les bases matérielles et politiques d'une réforme agraire future.

121. La délégation du Japon a fortement appuyé le Plan d'action de la CMRADR en ce qui concerne les améliorations de structure aux fins du développement communautaire rural et agricole. A cet égard, elle a souligné l'importance du rôle joué par le Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP) et a offert d'accroître son assistance financière en vue de promouvoir le développement du CDRIAP.

Ressources hydriques et gestion de l'eau

122. Plusieurs délégations, dont celle de la Birmanie, ont souligné l'importance vitale de l'irrigation, des ressources hydriques et de la gestion de l'eau, cet élément constituant "le sang de l'agriculture". Pour de nombreux pays, l'agriculture irriguée intensive est considérée comme la principale stratégie permettant une expansion de la production céréalière.

123. Au Pakistan, la nouvelle politique agricole nationale constitue un plan d'ensemble destiné à mettre en valeur les ressources hydriques du pays moyennant des réservoirs supplémentaires, une lutte contre l'excès d'eau et la salinité et une amélioration de la gestion de l'eau. Etant donné l'importance des ressources nécessaires, le Pakistan est convaincu de pouvoir apporter une contribution notable à la sécurité alimentaire tant nationale que régionale.

124. Le Népal a lancé un appel à la FAO pour qu'elle contribue à promouvoir la coopération régionale en ce qui concerne l'aménagement du vaste potentiel que représente le bassin versant himalayen, en ce qui concerne tant la production d'énergie que l'irrigation.

125. En Thaïlande, les grands travaux d'irrigation n'ont réussi à apporter de l'eau qu'à 20 pour cent seulement des terres arables et l'on cherche actuellement à concentrer les efforts sur la mise en place de bassins villageois de petite et moyenne envergure et à développer plus intensivement les ressources en eau souterraine.

126. De nombreuses délégations ont exprimé une préoccupation semblable au sujet du problème des zones d'agriculture pluviale. La délégation de la Malaisie, en particulier, a fortement insisté sur la nécessité d'intensifier la recherche de nouvelles ressources en eau, non traditionnelles, et surtout de nappes d'eau souterraine. De nombreux pays, y compris la Malaisie, ont peu d'expérience dans le domaine de la prospection et du captage de ces sources.

127. La Malaisie a fait savoir qu'elle souhaiterait que la FAO s'occupe - en association avec certains pays qui, comme l'Inde, ont à leur actif des dizaines d'années d'expérience dans ce domaine - d'un programme spécial visant à promouvoir la prospection et l'aménagement des ressources en eau souterraine.

128. S'agissant du problème critique des zones d'agriculture en sec qui, en Asie, représentent jusqu'à présent le gros des terres arables, la délégation thaïlandaise a informé la Conférence de la proposition formulée en vue de la mise sur pied d'un Programme de coopération ASEAN pour le développement de l'agriculture en sec. Un des principaux projets proposés est un projet pilote pour la riziculture pluviale.

Le petit pêcheur et l'aquaculture

129. Plusieurs délégations se sont félicitées de l'importance accordée par la Conférence régionale au développement des pêches, surtout dans le contexte des zones économiques exclusives nationales et du nouveau régime de la mer.

130. La délégation de Sri Lanka a préconisé l'adoption d'une résolution ferme, mettant l'accent sur la nécessité d'une assistance propre à tirer le meilleur parti des possibilités offertes par la Déclaration sur les zones économiques exclusives.

131. La plupart des délégations ont souligné la nécessité de promouvoir et de sauvegarder les intérêts des petits pêcheurs et d'accorder une attention suffisante à l'aquaculture et à la pêche continentale, dans le cadre des propositions relatives aux ZEE. La délégation de la Malaisie tout particulièrement a exprimé sa vive préoccupation à ce sujet. Elle a fait valoir qu'en matière de nutrition protéique, d'emploi et de revenus supplémentaires, c'est l'aquaculture qui présente le meilleur potentiel pour l'avenir et qui, par conséquent, devrait faire l'objet de la plus haute priorité dans le secteur des pêches. Elle a mis en garde contre le danger de subordonner les intérêts des artisans pêcheurs démunis à ceux des ZEE.

132. Le Pakistan a lancé une triple action visant à développer son potentiel national des pêches, jusqu'ici essentiellement inexploité. Dans cette campagne, une attention particulière sera accordée à l'aquaculture, aux pêches continentales et aux problèmes des petits exploitants pratiquant la pêche côtière.

133. Sur le modèle de "l'opération inondation" particulièrement réussie, l'Inde envisage de lancer une "opération aquaculture". Cette initiative permettra d'organiser les petits exploitants s'occupant de pêches maritimes et intérieures, au sein d'un réseau intégré de coopératives pour la production, le traitement et la commercialisation.

134. La délégation thaïlandaise a attiré l'attention sur les difficultés auxquelles se heurte actuellement l'industrie thaïlandaise de la pêche, en raison du manque de carburant et de la perte imminente de terrains de pêche traditionnels en raison du réaménagement territorial découlant du droit de la mer. La Thaïlande espère toutefois surmonter dans une très large mesure tous ces obstacles, moyennant une coopération technique plus étroite avec les pays voisins, en ce qui concerne les pêcheries tant maritimes que continentales.

135. A Fidji, le Gouvernement estime que la nouvelle déclaration concernant sa ZEE lui permet d'entreprendre à la fois un programme ambitieux d'aide aux petits pêcheurs et des entreprises conjointes à grande échelle réunissant les firmes locales et les compagnies étrangères, en vue d'une croissance rapide des recettes d'exportation provenant des produits de la pêche.

136. La délégation japonaise s'est déclarée particulièrement soucieuse de chercher des possibilités d'accroître son assistance au développement des programmes de pêche dans la région indo-pacifique.

Nouvelles formes d'énergie rurale

137. De nombreuses délégations se sont déclarées préoccupées devant le renchérissement des facteurs de production agricole à base de pétrole (engrais, pesticides, etc.). La recherche de nouvelles formes d'énergie à faible coût, provenant de sources locales et renouvelables, a été entreprise dans de nombreux pays.

138. La Chine a fait savoir que, à la fin de 1978, il existait dans le pays plus de 7 millions de digesteurs alimentant en biogaz 4,4 pour cent de tous les ménages agricoles. La Chine a l'intention de déployer des efforts considérables pour étendre l'utilisation du biogaz comme source de combustible et d'engrais, et d'envisager les possibilités de création de petites centrales électriques à base de biogaz. En outre, la Chine intensifiera ses efforts visant à exploiter le biogaz rural, les forêts de bois de feu, les petites stations hydro-énergétiques, les petites houillères, ainsi que l'énergie éolienne, solaire et géothermique.

139. La délégation de l'Inde a fait un exposé sur les efforts déployés dans son pays pour exploiter les ressources locales en fumures, mettre sur pied des installations de biogaz et utiliser les engrais verts, les engrais microbiens et les algues bleues-vertes. L'Inde prévoit la construction de plusieurs centres destinés à capter d'autres sources d'énergie renouvelables. On s'est félicité de l'assistance qui pourra être fournie dans le cadre du Projet PNUD/FAO récemment lancé pour accroître la fertilité du sol par le recyclage des matières organiques.

140. La délégation australienne a résumé la préoccupation générale en déclarant que, pour que la croissance de la production alimentaire dépasse dans une mesure suffisante celle de la population, il faut absolument mettre l'accent sur le développement des ressources énergétiques des pays non producteurs de pétrole.

Coopération technique et économique au sein de la Région Asie

141. Les exposés nationaux ont révélé un niveau croissant de coopération intrarégionale.

142. La délégation vietnamienne a évoqué avec satisfaction la coopération avec l'Inde dans les domaines de l'élevage de buffles et de la recherche en riziculture. En Inde, le réseau national - composé de 21 universités d'agriculture, 35 instituts et bureaux centraux et plus de 50 projets nationaux coordonnés de recherche - constitue un dispositif unique de CTPD desservant la quasi-totalité des états de l'Inde, dont beaucoup sont plus étendus que la plupart des pays d'Asie.

143. C'est peut-être parmi les pays de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour) que se dessinent les exemples les plus prometteurs de CTPD. On se dirige en effet vers une politique agricole commune de l'ASEAN, comprenant: un cordon sanitaire ASEAN; la mise en commun de la recherche et de la technologie des pays de l'ASEAN; le partage des services de formation et de vulgarisation; et la mise sur pied d'un centre de planification et de développement agricole ainsi que de dispositifs de coopération pour l'achat et l'approvisionnement de facteurs de production agricole. Un programme ASEAN de population/développement rural, appuyé par le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (UNFPA) et l'Australie est en activité.

144. Les délégations nationales ont en outre attiré l'attention sur d'autres possibilités intéressantes la coopération, en ce qui concerne la prévention des catastrophes et l'échange d'expériences dans l'utilisation des technologies appropriées et des ressources énergétiques rurales.

Ressources, aide et commerce

145. De nombreuses délégations ont déploré que le flux des ressources dirigées vers l'Asie ne soit pas proportionnel à l'ampleur de la population de ce continent ou à la gravité et à la complexité des problèmes qui se posent.

146. Les délégations ont donc été unanimes à se féliciter des efforts que la FAO déploie déjà en vue d'accroître la quantité de l'aide et des investissements en direction de l'Asie. Elles ont réitéré leur appui à la proposition du Directeur général visant à inviter le Fonds monétaire international à fournir des facilités financières particulières pour l'achat de facteurs de production alimentaire. Elles ont en outre invité le Directeur général à faire savoir, tant au PNUD qu'au Fonds intérimaire pour la science et la technique, qu'il faudrait à leur avis augmenter notablement la part des ressources consacrées à l'alimentation et à l'agriculture.

147. L'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande ont offert d'accroître leur appui aux pays en développement de la Région. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont déclaré qu'à leur avis les politiques menées par quelques pays développés - surtout en ce qui concerne les échanges et les droits de douane - tendent à compromettre les intérêts des pays de la Région. En Asie, la production agricole se heurte actuellement à de sérieux handicaps dans deux domaines: le "dumping" des produits agricoles excédentaires des pays développés et les restrictions imposées par ceux-ci aux importations provenant de l'Asie.

EXPOSES DES NATIONS UNIES ET DES AUTRES ORGANISATIONS

148. Des exposés ont été présentés par les représentants de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), du Programme des Nations Unies pour le développement, du Programme alimentaire mondial, de l'Organisation internationale du travail, du Centre du commerce international CNUCED/GATT, du Saint-Siège, de la Banque asiatique de développement, de la Fédération internationale pour le planning familial et de la Fédération syndicale mondiale.

149. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a déclaré que les déficits alimentaires sont devenus un problème chronique dans de nombreux pays en développement. Comme les carences dans ce domaine compromettent gravement le développement national, les divers pays ainsi que les organismes du Système des Nations Unies continuent d'accorder la plus haute priorité à l'accélération de la croissance du secteur vivrier. L'ASEAN et la FAO tentent, par une étroite collaboration, d'aider les Etats Membres à trouver des solutions moyennant un renforcement des ressources matérielles et humaines. La contribution de l'ASEAN à la troisième décennie des Nations Unies pour le développement sera dans une large mesure axée, dans le cadre de la stratégie globale, sur le développement agricole et rural. Le Secrétariat de l'ASEAN propose en outre d'entamer une étude de faisabilité sur les systèmes de sécurité alimentaire, aux niveaux régional/sous-régional, en collaboration avec le Conseil mondial de l'alimentation, la FAO, le Programme alimentaire mondial, etc.

150. L'ASEAN entend accélérer et rationaliser les activités intéressantes: a) la planification efficace du développement rural au niveau local, en mettant l'accent sur la participation des groupes à faible revenu, et b) l'amélioration de la surveillance et de l'évaluation des programmes de développement rural, spécialement dans l'optique de la participation desdits groupes et de l'incidence que les diverses mesures peuvent avoir sur eux. La CESAP a témoigné sa reconnaissance à tous les organismes de Bangkok qui ont fourni coopération et assistance au Comité interinstitutions du développement rural intégré, constitué par la CESAP.

151. Le Directeur exécutif adjoint du Programme alimentaire mondial a déclaré que tant que l'autonomie vivrière ne serait pas atteinte, l'aide alimentaire constituerait un élément critique des plans et politiques de développement. Les besoins d'aide alimentaire représenteraient de 17 à 18,5 millions de tonnes de céréales d'ici à 1985. Jusqu'à présent toutefois, même l'objectif de 10 millions de tonnes, fixé par la Conférence mondiale de l'alimentation en 1974, n'a pas été atteint.

152. Le PAM se sert lui aussi de l'aide alimentaire comme capital pour les projets de développement. C'est ainsi que "l'aide alimentaire aux projets" peut aider les pays bénéficiaires à satisfaire leurs impératifs de développement ainsi que les besoins des groupes les plus démunis de la population. Pour le prochain exercice biennal, l'Assemblée générale des Nations Unies et la FAO ont fixé à un milliard de dollars l'objectif financier minimum de base. Le 21 février, la Conférence d'annonce des contributions a vu un certain nombre de donateurs accroître sensiblement leur contribution. Quelques contributions n'ont pas encore été annoncées.

153. Les contributions en provenance de l'Asie et du Pacifique sont progressivement passées à 25 millions de dollars pour 1979/80. En 1979, l'aide alimentaire d'urgence a atteint un niveau record de plus de 119 millions de dollars. Le Kampuchea a absorbé 20 millions de dollars. Une aide a été accordée à la Chine pour la première fois, en faveur de l'installation des réfugiés en Chine méridionale. L'année dernière, 52 pour cent de l'ensemble des engagements du PAM ont été acheminés vers la Région. Les activités du PAM sont fortement orientées vers le développement rural et notamment vers des objectifs définis par la CMRADR.

154. Le Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement en Inde a déclaré que le PNUD compte beaucoup sur les compétences techniques et administratives de la FAO pour la mise en oeuvre des projets qu'il aide à financer. Il prendra l'avis de la FAO pour la sélection des projets régionaux hautement prioritaires qui devront bénéficier de son aide. Le PNUD a récemment approuvé un projet régional, exécuté par la FAO, intéressant un séminaire itinérant sur la prévention des pertes alimentaires. Le PNUD est prêt à fournir une aide supplémentaire à des programmes plus vastes de prévention des pertes alimentaires. Il accorde en outre une assistance à des activités intéressantes la réforme agraire et le développement rural, la pêche et les forêts. Le CIP relatif aux projets régionaux pour l'Asie et le Pacifique s'établit actuellement à 95 millions de dollars. Le Représentant résident a exprimé l'espoir que ce chiffre soit doublé pour les années 1982-86. Le PNUD orientera son aide vers le financement des activités relatives aux programmes, laissant aux gouvernements et aux divers organismes le soin de renforcer les institutions et la coopération inter pays. Le PNUD est prêt à répondre aux demandes tendant à une coopération régionale accrue.

155. Le Représentant de la Banque asiatique de développement a déclaré que cette institution a continuellement accordé la plus haute priorité au développement agricole et rural. Les prêts accordés en 1979 se sont chiffrés à 1,26 milliard de dollars. Plus de 30 pour cent de ce montant est allé au développement de l'agriculture et des campagnes. Cette aide augmentera de 20 pour cent en moyenne chaque année entre 1979 et 1982. La Banque asiatique a régulièrement augmenté le volume de ses dons au titre de l'assistance technique, dont plus de la moitié est dirigée vers l'agriculture et les agro-industries. Elle a en outre mis sur pied, à ce titre, un système de surveillance des incidences bénéfiques des projets. La stratégie de la Banque asiatique de développement, dans le domaine du développement agricole et rural, tendra au cours des années 1980 vers la production alimentaire, la répartition des revenus des petits exploitants, l'emploi, les liens entre activités agricoles et non agricoles et les échanges de denrées agricoles.

156. Le Représentant du Centre CNUCED-GATT du commerce international (CCI) a passé en revue le Plan d'action de la CMRADR. Le CCI aide les pays en développement à promouvoir leur commerce d'exportation et à rationaliser leur commerce d'importation. Il a récemment élaboré un programme de promotion des échanges directement lié au développement rural. Il facilite les contributions aux projets nationaux intégrés concernant le développement rural, moyennant la fourniture de facteurs de production, lorsqu'un élément de commerce extérieur est de nature à avoir une incidence positive sur la population rurale. Le CCI s'occupe actuellement - au niveau de la planification et de la mise en oeuvre - d'activités initiales de coopération technique, en association avec d'autres organismes, concernant trois groupes de produits: cuirs et peaux, fruits et légumes, et produits d'artisanat.

157. Le Représentant de l'Organisation internationale du travail (OIT) a réitéré l'engagement de son Organisation qui, en vertu de son mandat, oeuvrait en faveur de l'amélioration de la vie de tous les travailleurs, y compris ceux du secteur rural. Cela suppose la promotion de l'emploi, en particulier par la création de petites entreprises, l'organisation d'activités rurales à forte intensité de main-d'oeuvre et le choix d'une technologie appropriée. D'après les estimations provisoires de l'OIT, les pays en développement auront besoin, d'ici 1987, de près de 600 millions d'emplois supplémentaires. Le constant accroissement des crédits ouverts à cette fin dans le budget de l'OIT témoigne de l'engagement de cette Organisation en faveur du développement rural. L'OIT demeure prête à collaborer avec les gouvernements et les organisations internationales, en particulier la FAO.

158. Le Représentant de la Fédération internationale pour le planning familial a déclaré que le planning familial et l'acceptabilité de la famille peu nombreuse comme norme sociale ne constituent qu'un des facteurs qui influent sur l'amélioration du bien-être de l'homme dans une situation de ressources limitées. La recherche de ce but doit se faire parallèlement au développement économique. On estime à 2 pour cent par an le taux de croissance démographique mondial. A ce rythme, la population de la planète, qui se chiffre actuellement à 4,3 milliards d'habitants, atteindra 6 milliards en l'an 2000. On ne peut s'intéresser utilement à la production alimentaire sans tenir compte en même temps des problèmes démographiques et de l'accroissement de la population.

159. Le Représentant de la Fédération syndicale mondiale a évoqué les problèmes auxquels se heurtent les millions de petits exploitants, métayers et travailleurs agricoles sans terre. Le surcroît de production n'a en fait profité qu'à une minorité, et ce sont les travailleurs agricoles qui en ont le moins bénéficié. Il convient d'intensifier les efforts en direction du développement rural et de la réforme agraire. Il faudrait faire participer la grande masse des travailleurs et des petits exploitants à la gestion de la production et placer sous le contrôle de l'Etat les branches de l'industrie qui vivent du secteur agricole. Il serait nécessaire en outre de développer et de stabiliser l'emploi, en mettant un terme au caractère saisonnier de certains emplois et à la migration des travailleurs. Il est déplorable de constater le manque de participation des organisations populaires non gouvernementales aux niveaux de la planification et de la mise en oeuvre. Ces organisations pourraient fournir une aide aux programmes d'alphabétisation, en mettant notamment à contribution les femmes, les jeunes, etc.

160. Le porte-parole du Saint-Siège s'est félicité des efforts déployés par la Conférence pour redresser l'équilibre entre pays développés et pays en développement, ainsi que pour atteindre l'autonomie alimentaire. Il est absolument indispensable, a-t-il fait observer, de mettre au point des plans de coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de la production et du commerce des denrées alimentaires. Après s'être félicité des efforts visant à orienter les activités en direction des petits exploitants, le porte-parole du Saint-Siège, a déclaré que la CMRADR marquait une étape importante à cet égard. La technologie n'est rien en dehors d'une échelle des valeurs. Il importe, par conséquent, de souligner les valeurs humaines authentiques lors de l'élaboration des plans techniques intéressant l'alimentation et l'agriculture.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

161. La Conférence a examiné le rapport du Comité technique qui avait précédemment débattu des points suivants de l'ordre du jour:

- rapport intérimaire sur la mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la Région depuis la quatorzième session, y compris les rapports des organes techniques régionaux;
- incidences régionales de l'action internationale entreprise en vue de renforcer la sécurité alimentaire mondiale;
- examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR);
- Agriculture: Horizon 2000 - incidences pour la région en ce qui concerne notamment la troisième décennie pour le développement;
- accroissement de la production de riz (notamment de culture pluviale), en Asie et dans le Pacifique;
- nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région.

162. Le rapport du Comité technique tel qu'il a été examiné et amendé par la Conférence est reproduit ci-dessous. On trouvera à l'Annexe E une note sur le Comité technique.

Mise en oeuvre du Programme de la FAO dans la Région

163. Le Représentant régional a présenté le point 2 de l'ordre du jour: "Rapport intérimaire sur l'exécution du Programme de travail de la FAO dans la Région". Le document rédigé à propos de ce point (APARC/80/2) comprenait un résumé des principaux travaux des six organismes techniques régionaux et des activités supplémentaires. Le Représentant régional a cité les six secteurs prioritaires établis par les gouvernements lors de la Conférence régionale de 1972 et confirmés à nouveau par les conférences suivantes. Il s'agit là d'un cadre cohérent pour les activités à entreprendre et la lutte contre les contraintes citées.

164. Les fonds destinés à l'agriculture ont été inférieurs aux besoins. La part de l'agriculture dans les crédits régionaux accordés par le PNUD n'a été que de 14 pour cent. L'orateur a appelé l'attention de la Conférence sur la résolution 54/218, approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies et créant un fonds intérimaire pour la science et la technologie. Il a sollicité l'avis de la Conférence sur les priorités qui devraient être accordées aux projets pouvant être appuyés par le Fonds, dans le cadre des priorités de la Région.

165. La Conférence s'est félicitée du bon travail réalisé par la FAO dans la Région et notamment des programmes suivants: promotion des petits exploitants; pertes alimentaires avant et après récolte; foresterie au service du développement des communautés locales; aquaculture; agriculture pluviale; formation et population/développement rural. Une mention toute particulière a été faite du rôle de la FAO dans le domaine du lancement de programmes d'échanges techniques et de voyages d'étude, utiles et pratiques.

166. Les réalisations sont considérables. Toutefois, les ressources ne suffisent pas encore aux besoins de la Région.

167. Il s'agit donc d'accentuer l'orientation du Programme de travail de la FAO dans la Région Asie et Pacifique vers la lutte contre la pauvreté. En ce qui concerne le développement, le principal problème est d'accroître la productivité et les revenus des secteurs les plus pauvres. S'agissant de cette accentuation d'orientation, les délégations ont déclaré qu'elles savaient bien qu'on ne pouvait pas espérer de résultats immédiats. Toutefois, compte tenu des besoins non satisfaits, elles ont fait valoir qu'une intervention plus directe serait nécessaire au cours du prochain exercice biennal en faveur des secteurs défavorisés de la population rurale. Le Programme de la FAO devrait comprendre essentiellement des projets à effet rapide visant, par exemple, à réduire les pertes avant et après récolte.

168. Des suggestions précises ont été formulées sur la manière dont la FAO pourrait renforcer son action parmi les groupes défavorisés. Elle pourrait notamment étoffer ses projets de terrain destinés aux petits exploitants, avec l'aide des organismes d'investissement et la participation des femmes et des jeunes ruraux. A cet égard, l'appui donné par le Fonds international de développement agricole (FIDA) au Programme de promotion des petits exploitants a été évoqué.

169. Les activités de développement rural intégré devraient, elles aussi, être particulièrement axées sur les travailleurs sans terre et les petits exploitants. Certaines délégations ont fait valoir que cette approche était nécessaire car les programmes de développement rural intégré tendent à être limités à des zones géographiques particulières et peuvent ainsi parfois ne pas être suffisamment orientés vers les groupes les plus pauvres.

170. L'accent devrait être mis sur les cultures non irriguées, notamment céréales secondaires, légumineuses et graines oléagineuses, qui sont essentiellement cultivées par les petits exploitants et qui représentent la principale source de protéines des groupes les plus démunis. Une attention particulière devrait être accordée aux racines et tubercules. Il est nécessaire en outre que les assolements adoptés aient un coefficient de main-d'oeuvre accru. Il faudrait intensifier la recherche sur ces cultures.

171. Etant donné la cherté de l'énergie commerciale, la Conférence estime opportun de favoriser la mise au point de bio-engrais, ainsi que le recyclage des résidus et déchets agricoles. Il faudrait en outre promouvoir la transformation des résidus et autres déchets agricoles aux fins de l'alimentation animale.

172. La Conférence a souligné qu'il importe d'accroître l'aide financière au programme FAO de lutte contre les pertes avant et après récolte. L'Organisation devrait en outre élaborer une série de directives, en vue d'aider les Etats Membres à mettre au point leurs programmes nationaux visant à réduire les pertes alimentaires survenant entre le moment de la production et celui de la consommation.

173. L'expansion des programmes d'aquaculture mérite l'appui permanent de la FAO. Les artisans pêcheurs devraient être les principaux bénéficiaires de ce nouvel effort.

174. Le grave problème de l'agriculture itinérante persiste dans la Région. L'importance de la conservation de l'environnement - y compris la mise en valeur des forêts au bénéfice des collectivités locales - a été soulignée par des délégués.

175. Il faut également intensifier l'appui aux secteurs régionaux prioritaires. On devrait mettre l'accent sur l'aide accordée aux Etats Membres pour leur permettre d'accroître leurs aptitudes nationales dans les domaines de la planification de l'agriculture, de l'analyse des projets et de la surveillance des programmes de développement agricole et rural. Des propositions ont été formulées visant à améliorer les statistiques au niveau communautaire, y compris les enquêtes de consommation alimentaire.

176. La formation demeure un besoin vital. La Conférence s'est félicitée du rôle de la FAO dans la mise au point de projets de population/développement rural pour l'ASEAN et pour divers pays.

177. La Conférence, après avoir noté avec satisfaction les activités des organes techniques régionaux, préconise vivement que, dans le cadre des divers secteurs, les recommandations de ces organes servent de base à la mise au point des programmes.

178. Le Comité a été informé des activités de la FAO en matière de coopération technique entre pays en développement (CTPD) dans les domaines de l'agriculture, des forêts et des pêches. Les éléments fondamentaux de la CTPD ont été exposés, ainsi que le rôle joué par le Système des Nations Unies dans la promotion de la CTPD. Des exemples de CTPD ont été cités dans les domaines suivants: transfert des technologies, nutrition, développement rural intégré, crédit agricole, aquaculture, foresterie au service du développement des communautés locales, etc. Ces idées de projets ont été mises au point en consultation avec les Etats Membres.

179. Il serait possible de conclure, au titre de la CTPD, des arrangements bilatéraux ou par groupes de pays. Un nombre considérable de propositions de projets ont été formulées dans ce secteur. Une liste d'idées de projets pourra être obtenue sur demande.

180. Le Bureau régional de la FAO pourrait jouer un rôle accru en ce qui concerne la promotion de la CTPD dans la Région. On a tout particulièrement souligné la nécessité de fournir aux Etats Membres des renseignements sur la CTPD, ainsi que des capitaux d'amorçage, en vue de faciliter les échanges de compétences, moyennant voyages d'études, programmes de formation et ententes interinstitutions.

181. La faible part de l'agriculture dans le chiffre de planification indicatif (CPI) régional du PNUD représente un sujet de préoccupation. La part de l'agriculture dans le CPI régional devrait, a-t-on souligné, être portée à un tiers au moins, en raison de l'importance du secteur agricole pour l'économie des Etats Membres et de la nécessité d'accroître la productivité.

182. La Conférence convient que l'alimentation et l'agriculture doivent recevoir une part juste et équitable du Fonds intérimaire pour la science et la technologie au service du développement.

Incidences régionales de l'action internationale entreprise en vue de renforcer la sécurité alimentaire mondiale

183. Le Sous-Directeur général de la FAO (Département des politiques économiques et sociales) a présenté ce point de l'ordre du jour. Il a précisé que les progrès réalisés dans le renforcement de la sécurité alimentaire depuis la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974 ont été limités et irréguliers. Alors que la production vivrière a atteint des taux de croissance relativement élevés dans certains pays de la Région, dans d'autres, elle a tout juste suivi l'expansion démographique ou lui a été même inférieure.

184. Le Directeur général, préoccupé par l'insuffisance des mesures prises depuis 1974 pour mettre en oeuvre l'Engagement international sur la sécurité alimentaire mondiale, a proposé en 1979 un Plan d'action. Ce dernier a été ensuite examiné et adopté par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et par le Conseil de la FAO. Il a été entériné par la Conférence de la FAO.

185. La Conférence est consciente des problèmes particuliers que pose la sécurité alimentaire mondiale dans la Région Asie et Pacifique, où vit environ la moitié de la population du globe et qui dispose de moins d'un cinquième de la superficie agricole. Au cours de la présente campagne, la Région a été victime de situations d'urgence graves et nombreuses, dues à de mauvaises récoltes et à d'autres causes. Cette situation exige une assistance accrue de la part des donateurs multilatéraux et bilatéraux.

186. Une grande partie de la production vivrière de la Région provient de zones exposées à la sécheresse et aux inondations. Ainsi, les mauvaises récoltes y sont particulièrement fréquentes. La Région Asie et Pacifique comprend des pays très peuplés, vulnérables aux catastrophes qui, vu leur ampleur, peuvent, dans certaines circonstances, avoir de graves répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale.

187. En dépit du redoublement des efforts nationaux et internationaux visant à renforcer la sécurité alimentaire, la situation ne s'est pas améliorée sensiblement depuis 1974. Les pays en développement à faible revenu, en particulier, se heurtent à de graves difficultés. Leur production vivrière n'a pas progressé au même rythme que la demande. Leurs déficits alimentaires augmentent, aggravant ainsi les difficultés de balances de paiement.

188. Les politiques protectionnistes, encore suivies par certains pays développés, continuent à entraver l'accès des produits agricoles aux marchés. Cette situation limite les recettes en devises de nombreux pays en développement et nuit à leur sécurité alimentaire.

189. Les stocks céréaliers mondiaux diminueront sans doute en 1980 par rapport aux niveaux existants. Ils sont fortement concentrés dans quelques pays exportateurs. Les problèmes logistiques auxquels se heurtent les pays exportateurs comme importateurs risquent d'en limiter l'accessibilité en cas d'urgence.

190. La Conférence estime également qu'il y a peu de chance que la situation s'améliore à moyen terme. A moins que les pays, notamment ceux à faible revenu, n'intensifient leurs efforts en vue d'accroître sensiblement la production vivrière, leur déficit céréalier augmentera à tel point que ni leurs recettes d'exportation ni les disponibilités d'aide alimentaire ne pourront le combler.

191. La Conférence a noté que deux dispositifs ont été envisagés pour renforcer la sécurité alimentaire. Le premier concerne les négociations en vue d'un nouvel Arrangement international sur les céréales, contenant des clauses économiques pour la stabilisation des marchés et des prix. Il prévoit également des dispositions particulières pour permettre aux nations en développement de jouer le rôle qui leur revient. Ces négociations ont maintenant abouti à une impasse.

192. Le second dispositif est constitué par le Plan d'action de la FAO. Il comprend certaines importantes orientations devant permettre aux efforts nationaux et internationaux de progresser vers la sécurité alimentaire mondiale. Il s'agit là d'une mesure provisoire et volontaire, en attendant la conclusion d'un nouvel Arrangement international sur les céréales. Mais les perspectives d'un tel accord étant incertaines, la Conférence recommande que le Plan d'action de la FAO soit considéré comme un cadre permanent de politiques qui pourraient être au besoin perfectionnées compte tenu de l'expérience acquise au cours de l'exécution du Plan.

193. Afin d'obtenir à long terme la sécurité alimentaire mondiale, il est essentiel de parvenir à accroître considérablement la production vivrière. Le potentiel nécessaire à cette fin existe dans la Région. Il faut donc augmenter fortement l'apport d'aide technique et financière.

194. La décision de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est de constituer une réserve ASEAN de sécurité alimentaire, comprenant une réserve d'urgence, tombe à point nommé. L'expérience acquise grâce à ce programme pourrait être utile à d'autres pays. Les pays de l'ASEAN envisagent actuellement la possibilité d'élever le niveau de la réserve d'urgence.

195. Peut-être d'autres sous-régions souhaiteront-elles envisager de collaborer à la constitution de réserves régionales, en tenant compte de l'expérience acquise par le groupe des pays de l'ASEAN. Au cas où une sous-région s'engagerait, en principe, à entreprendre un programme régional de ce type, elle pourrait demander l'aide de la FAO pour l'élaboration du programme et la mobilisation des ressources extra-budgétaires nécessaires au financement des études requises.

196. Plusieurs délégués ont donné à la Conférence des renseignements sur les programmes de leur gouvernement relatifs aux réserves alimentaires et à la construction d'entrepôts et ont fait savoir dans quelle mesure les objectifs avaient été atteints. Si les progrès sont lents, cela s'explique notamment par le manque d'infrastructure (en particulier entrepôts et transports). Les services rendus par le Programme d'assistance pour la sécurité alimentaire mondiale (PASA) ont été très utiles à plusieurs pays de la Région et le Programme devrait encore être renforcé.

197. Il conviendrait également d'accorder une place plus grande, aux niveaux individuel et institutionnel, à la prévention des pertes avant et après récolte dans l'affectation des crédits, dans la recherche, dans les programmes de formation et de développement, y compris les projets d'action conjointe en matière de recherche, et dans l'échange des résultats des travaux et des expériences de développement dans ce domaine. La formation des femmes devrait avoir une priorité élevée. Les méthodes traditionnelles de stockage méritent une attention particulière en raison de l'augmentation du coût des matériaux.

198. Le Comité a reconnu le besoin évident d'accorder une aide supplémentaire aux pays à faible revenu et à déficit alimentaire qui doivent faire face à des dépenses d'importations alimentaires exceptionnellement élevées. Il a exprimé l'espoir que le FMI envisage bientôt la possibilité d'accroître à cette fin son aide à la balance des paiements, comme le demande le Plan d'action de la FAO.

199. L'aide extérieure à l'agriculture des pays en développement devrait être accrue de manière à permettre à ces pays d'appliquer des politiques nationales appropriées visant à augmenter leur production vivrière.

200. En conséquence, la Conférence recommande, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire de la Région, les lignes d'action suivantes:

- dans tous les pays où les pénuries alimentaires sont fréquentes, les gouvernements devraient accorder une priorité élevée aux programmes nationaux de sécurité alimentaire dans le cadre de leur politique de développement;
- tous les pays de la Région devraient envisager la possibilité de monter des entreprises conjointes pour la production d'engrais et de pesticides ainsi que d'autres inputs agricoles;
- les gouvernements devraient déterminer, dans un esprit d'autonomie collective, la nécessité et la faisabilité d'accords commerciaux à long terme concernant des produits vivriers, assortis ou non de dispositions financières et visant à assurer l'approvisionnement des importateurs ainsi que des débouchés commerciaux pour les exportateurs;
- les gouvernements devraient établir et renforcer les systèmes nationaux d'alerte rapide et de renseignements sur les produits alimentaires, et échanger expérience et compétences dans le cadre de la CTPD;
- le Conseil du FMI devrait être invité à examiner soigneusement et avec bienveillance la proposition contenue dans le Plan d'action, concernant l'aide accrue aux balances des paiements, compte tenu du fait que les pays en développement de la Région ont grand besoin de facilités particulières pour financer leurs importations alimentaires en cas de pénuries intérieures ou de hausses des prix à l'importation des produits alimentaires;

- le Programme FAO d'assistance pour la sécurité alimentaire devrait être élargi et réapprovisionné de façon régulière;
- les pays à excédents alimentaires et les autres pays en mesure de le faire devraient participer à la Convention relative à l'aide alimentaire et à la Réserve alimentaire internationale d'urgence, de manière que les objectifs d'engagement, déjà insuffisants par rapport aux besoins, soient pleinement atteints;
- il faudrait insister davantage sur la prévention des pertes alimentaires dans les programmes nationaux, le Programme FAO de prévention des pertes alimentaires, les projets de CTPD. L'assistance internationale aux pays de la Région devraient être renforcée; et
- il faudrait procéder, pays par pays, à un examen critique des mesures nécessaires pour améliorer la logistique et les infrastructures, telles que moyens de transport, installations portuaires, etc., car très souvent les carences dans ces domaines font gravement obstacle à l'accessibilité des approvisionnements alimentaires disponibles.

Examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)

201. Le Sous-Directeur général (Département des politiques économiques et sociales) a présenté ce sujet pour discussion. Il a rappelé d'emblée que la quatorzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient avait grandement contribué à la formulation du Programme d'action que la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural a par la suite adopté. Il a évoqué les activités entreprises à la suite de la vingtième session de la Conférence de la FAO, qui a unanimement approuvé une résolution englobant toutes les propositions de mise en oeuvre formulées par le Directeur général. Il a en outre déclaré que pour donner suite à la CMRADR, il est essentiel d'harmoniser et de coordonner les activités de toutes les institutions compétentes des Nations Unies. En sa qualité de membre principal de l'Equipe de travail du CAC sur le développement rural, la FAO a organisé des réunions avec d'autres institutions des Nations Unies dans toutes les régions. Dans la Région Asie et Pacifique, il existe depuis quelques années un Comité interinstitutions ad hoc sur le développement rural qui a déjà établi des liens et des contacts non officiels avec le Comité interinstitutions régional et l'Equipe de travail du CAC sur le développement rural.

202. La mise en oeuvre des décisions de la CMRADR dépend pour une large part des ressources dont dispose la FAO pour aider ses Etats Membres. Le Sous-Directeur général a remercié la République populaire de Chine de l'offre concrète qu'elle a faite à cet égard. Les autres pays - développés et en développement - sont invités à appuyer l'effort déployé pour mobiliser les ressources extra-budgétaires nécessaires à la mise en application du Plan d'action.

203. La Conférence a félicité le Secrétariat pour son document (APARC/80/4) intitulé "Examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural."

204. Elle a fait siennes en outre les recommandations de la Consultation interpays, tenue à Bangkok en octobre/novembre 1979, dont les principales recommandations ont été les suivantes:

- Création de comités nationaux de coordination, au niveau politique le plus élevé, pour orienter et coordonner les activités des institutions nationales chargées de mettre en oeuvre les projets et programmes de réforme agraire et de développement rural;
- Le Comité national de coordination devrait être soutenu par un secrétariat solide, étayé par les institutions nationales, en vue de l'exécution du Programme d'action.
- Acceptation des objectifs suivants, pour décembre 1980:
 - a) création d'un organe national de coordination et d'un secrétariat;
 - b) établissement d'un inventaire des mesures prises par les gouvernements, relativement au Programme d'action de la CMRADR;
 - c) mise au point du cadre au moins d'un plan national d'action pour la réforme agraire et le développement rural;
 - d) élaboration d'une série de programmes nationaux de première phase - là où de tels programmes n'ont pas encore été lancés - comprenant surtout des projets générateurs de revenus dans les zones démunies, la formation du personnel local dans des domaines clés, des initiatives de groupes de petits exploitants, etc.;
 - e) établissement de repères d'indicateurs matériels, sociaux et économiques dans quelques domaines clés au moins;
 - f) mise au point de dispositifs adéquats de surveillance, au moins dans les secteurs clés ci-dessus.

205. La Conférence estime que la création de comités nationaux de coordination contribuera non seulement à coordonner les institutions et les organismes nationaux mais aussi à accroître les effets et l'efficacité de l'aide extérieure, ainsi que la coordination des inputs provenant des diverses institutions des Nations Unies au niveau des pays.

206. Certains pays ont signalé qu'ils avaient constitué des comités nationaux de coordination, en réorientant, en renforçant ou en étoffant les institutions existantes, de manière à en accroître l'influence et le rôle dans le domaine des prises de décisions. On a également souligné la nécessité de ces institutions de coordination, aux niveaux régional et local.

207. La Conférence recommande en outre de convoquer périodiquement et régulièrement des consultations interpays comparables pour examiner les progrès accomplis, procéder à des échanges d'expériences et définir les contraintes. Ces consultations régulières peuvent contribuer utilement à la Conférence biennale de la FAO, au cours de laquelle les pays font état des progrès enregistrés dans la mise en oeuvre des programmes.

208. L'accent a été mis tout particulièrement sur les besoins de surveillance et d'évaluation, tant au niveau des statistiques agrégatives à l'échelon national - ainsi que régional et communautaire, moyennant certaines formes de microstatistiques - qu'aux niveaux des programmes et projets.

209. La Conférence estime que les techniques classiques actuellement appliquées pour l'examen préalable des projets, fondées sur l'analyse coûts/avantages, ne suffisent pas à analyser les projets de développement rural. Les facteurs sociaux et culturels ont une importance considérable. Aussi faudrait-il mettre au point des indicateurs appropriés pour servir de base à une analyse précise des coûts et avantages sociaux, dont certains éléments ne sont pas toujours quantifiables. Ces indicateurs viendront s'ajouter aux méthodes actuelles d'analyse économique. Pour évaluer leurs avantages, le mieux serait de se fonder sur des jugements qualitatifs basés sur des décisions prises par de petits groupes à fort coefficient de participation.

210. La Conférence a pris note de la réussite du Programme FAO de promotion des petits exploitants, fondé sur de petites unités homogènes de cultivateurs appartenant aux groupes les plus défavorisés. Ce mini-programme initial vient d'être intégré, après élargissement, au Plan de développement du Gouvernement népalais. Le Programme élargi bénéficiera de l'appui du FIDA. Une extension comparable est prévue au Bangladesh durant son second plan quinquennal.

211. La Conférence estime que les problèmes et les besoins des paysans ne peuvent être reflétés dans les projets de développement rural que lorsque les intéressés eux-mêmes participent au processus de planification. Ainsi, la planification au niveau local est une nécessité essentielle du développement rural.

212. La Conférence recommande l'organisation de groupes de petits cultivateurs, sur un modèle comparable à celui du Projet FAO, avec ses réunions de terrain à plusieurs niveaux. Il s'agit là, semble-t-il, d'une des approches les plus efficaces pour que les populations rurales participent à l'identification, à la formulation, à la mise en oeuvre et à l'évaluation des projets de développement rural.

213. Des exemples ont été donnés de la promotion d'autres petits groupes sociaux dans les divers pays de la Région, par exemple: conseils populaires en Birmanie, associations de quartier en Indonésie, système pakistanais de développement rural de base à trois niveaux, et petites unités de colonisation autour des réservoirs villageois au Sri Lanka. Un certain nombre de pays cherchent à organiser des coopératives pour servir de cadre institutionnel au développement rural intégré.

214. Quelques pays ont fait observer que le développement rural représente un processus complexe qui ne suppose pas l'application d'un système uniforme, mais bien d'une combinaison efficace de nombreux systèmes adaptés aux particularités locales.

215. Plusieurs pays ont souligné la nécessité d'accorder une attention particulière à l'élaboration de programmes visant à organiser les villageoises et à les insérer plus activement dans le processus général du développement rural. On a cité d'intéressants exemples de projets entrepris dans ce domaine au Bangladesh et en Inde.

216. L'environnement et l'équilibre écologique représentent un autre facteur vital du développement rural. La reconnaissance de ce fait implique la mise au point de nombreux projets à caractère social et économique dans les domaines de la foresterie communautaire, de l'aquaculture et de la conservation des ressources naturelles locales, ainsi qu'une utilisation accrue de sources d'énergie renouvelables et à bon marché et une mise au point appropriée des techniques traditionnelles, de manière à tirer le meilleur parti des matériaux locaux.

217. La Conférence a souligné que l'autonomie devrait être envisagée non seulement en termes de production alimentaire, mais aussi dans le sens plus large de la vie de la communauté.

218. Afin de promouvoir le développement rural ainsi réorienté, il conviendrait que les gouvernements comme les institutions non gouvernementales s'emploient tout particulièrement à trouver les travailleurs villageois appropriés et à leur fournir la formation nécessaire.

219. De l'avis général, il faudrait trouver des moyens nouveaux et constructifs pour faire participer les organisations non gouvernementales nationales aux programmes découlant de la CMRADR. Il faudrait également chercher à associer les ONG aux activités des comités nationaux de coordination.

220. La Conférence s'est félicitée des efforts actuellement déployés par la FAO en vue de mettre au point des directives générales et sectorielles pour l'exécution des divers éléments du Programme d'action de la CMRADR. Des pays ont fait valoir qu'il fallait rechercher l'assistance de la FAO dans les domaines généraux suivants:

- Formulation et application de directives générales et sectorielles en fonction de la situation particulière des divers pays;
- Mise au point de nouveaux indicateurs sociaux et de nouvelles techniques pour l'examen préalable, la surveillance et l'évaluation des projets;
- Extension des projets de promotion des petits exploitants et d'autres projets pertinents intéressant la participation et les organisations populaires dans le cadre du Programme d'action de la CMRADR; et
- Mise au point de méthodologies appropriées en vue de la planification et de la participation au niveau local.

221. En vue d'aider les pays à accomplir ces tâches, la Conférence s'est félicitée des propositions tendant à ce que la FAO envisage d'envoyer des missions d'enquête chargées de collaborer étroitement, pour l'élaboration des politiques, avec les comités nationaux de coordination. Ces missions pourraient aider les pays à mettre au point des stratégies de travail et d'action dans les domaines pertinents.

222. La Conférence s'est déclarée disposée à examiner les possibilités de CTPD et de CEPD intéressant la promotion de la réforme agraire et du développement rural. De nombreux pays ont souligné qu'il importe d'échanger renseignements et expériences dans le domaine du développement rural. A cet égard, ils ont insisté sur l'importance du rôle de la FAO et du CDRIAP. On s'est félicité de l'accueil positif réservé au CDRIAP par les divers pays.

223. On a exprimé l'opinion selon laquelle il fallait améliorer encore l'harmonisation et la coordination des activités des institutions des Nations Unies dans le domaine du développement rural. Pour améliorer la coordination, il faudrait, de l'avis de la Conférence que le Comité interinstitutions ad hoc sur le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique établisse des liens officiels avec l'Equipe de travail du CAC sur le développement rural, dont la FAO est l'organisme principal.

224. La Conférence recommande en outre que la FAO soit l'instance principale du comité interinstitutions régional, compte dûment tenu des dispositifs de coordination qui existent déjà dans la Région.

225. La Conférence a reconnu que des réalisations ont été enregistrées en outre, dans le domaine de la coordination, en ce qui concerne la promotion et le renforcement du développement rural intégré dans la Région, à la suite de diverses réunions, dont celle de New Delhi (Déclaration de 1975), celle de la CESAP (Résolution 172/33) et d'autres réunions régionales.

226. La Conférence a pleinement reconnu la nécessité d'accroître la quantité des ressources intérieures consacrées au développement rural et de relever suffisamment les disponibilités en ressources extérieures. Comme suite aux suggestions formulées lors de la Consultation interpays, la Conférence approuve la proposition de créer, pour donner suite à la CMRADR, un Fonds régional spécial sur une base volontaire à utiliser par l'intermédiaire du Bureau régional de la FAO.

227. Il a été proposé que la prochaine décennie soit la "Décennie du développement rural", conformément à l'esprit du Programme d'action de la CMRADR.

228. Le Comité a fait appel à tous les pays et à tous les organismes donateurs pour qu'ils augmentent les ressources financières mises à la disposition de la FAO pour donner suite à la CMRADR dans la Région.

Agriculture: Horizon 2000 - Incidences pour la Région en ce qui concerne notamment la troisième décennie pour le développement

229. Présentant le point 5 de l'ordre du jour, le Sous-directeur général (Département des politiques économiques et sociales) a précisé que l'étude mondiale intitulée "Agriculture: Horizon 2000" (AH 2000) est encore sous forme provisoire. Il faudra la réviser, en fonction des observations et suggestions reçues et en tenant compte de celles de la Consultation FAO d'experts qui a eu lieu à Bangkok au début 1980 ainsi que de celles de la présente Conférence.

230. Le Comité a félicité la FAO de l'analyse présentée dans le document APARC/80/5 et il appuie d'une manière générale les recommandations formulées par la Consultation d'experts.

231. Certains délégués ont estimé que les taux de croissance admis dans le scénario normatif sont élevés. Ils se sont demandés dans quelle mesure ils peuvent être atteints. La Conférence a été informée que dans la version révisée de l'AH 2000, actuellement en préparation, on a ajouté une analyse fondée sur des hypothèses de croissance économique plus modeste, de l'ordre de 5,5-6 pour cent par an pour la Région.

232. A propos de l'augmentation du taux projeté de croissance agricole, on a fait observer qu'une hypothèse de base plus faible comportant une évaluation du potentiel existant et de la rapidité avec laquelle il pourrait être réalisé, serait préférable. Des exemples ont été donnés des différences entre le rendement potentiel de variétés déjà mises au point et les rendements actuellement obtenus. Une stratégie du développement optimum devrait élaborer des moyens propres à réduire rapidement l'écart entre les rendements effectifs et potentiels, en se concentrant davantage sur la vulgarisation, la commercialisation, le crédit, l'éducation des exploitants et divers services.

233. La Conférence a souligné la gravité du défi que représente la croissance de la population dans la plupart des pays en développement de la Région. Elle recommande que les Etats Membres prévoient de donner une priorité élevée également à l'élaboration et à l'exécution de politiques démographiques appropriées.

234. Un taux de croissance élevé pour la production de riz est indispensable à la Région. Il est toutefois aussi nécessaire de se préoccuper d'autres cultures vivrières qui pourraient être produites dans des situations écologiques données. La Conférence a noté que le document indique les possibilités d'accélérer la croissance en ce qui concerne les céréales secondaires, les légumineuses et les graines oléagineuses dans la Région. Elle estime qu'une importance analogue devrait être accordée aux racines et tubercules.

235. L'absence d'une analyse concernant les perspectives de développement des pêches dans le document a été constatée. On a suggéré que, dans la version révisée, une attention appropriée soit accordée aux problèmes présents, aux perspectives futures et aux mesures possibles ayant trait à la mise en valeur des pêches de la Région. On a noté que la Région est le principal producteur et consommateur de poisson du monde.

236. Si les contraintes à l'expansion de la production animale ont été reconnues, on a toutefois aussi souligné que la demande de produits de l'élevage augmente rapidement. Les possibilités d'accroître la production de lait dans la Région, grâce à l'exploitation des vaches et des bufflonnes, notamment en Asie du Sud, ont été mises en relief.

237. On a insisté sur les difficultés que présente l'adoption d'une stratégie à fort coefficient de facteurs de production alors que les disponibilités en énergie non renouvelable sont de plus en plus limitées et coûtent de plus en plus cher. La Conférence a été informée qu'une analyse plus détaillée du rôle de l'agriculture dans l'ensemble de l'économie énergétique de la Région sera entreprise dans la version révisée de l'étude.

238. Certains délégués ont mis en doute le réalisme de l'hypothèse de taux de croissance élevés pour la consommation d'engrais, pesticides et autres inputs. Ils ont estimé qu'on pourrait obtenir certains résultats grâce à l'utilisation plus économique et efficace des inputs, sans que l'on soit nécessairement tenu d'accepter des taux de croissance si élevés pour la consommation d'inputs. La Conférence recommande qu'une attention accrue soit accordée à l'avenir à l'utilisation plus économique et efficace des engrais, des pesticides et de l'eau d'irrigation.

239. De l'avis de plusieurs délégués, les besoins d'investissements pourraient être beaucoup plus importants que ne l'indiquent les estimations fournies aux prix de 1975 dans le document et ce, en raison des investissements considérables que nécessiteraient la mise en place d'infrastructures connexes dans d'autres secteurs. On a fait observer qu'un développement agricole accéléré et compatible avec les objectifs économiques et sociaux globaux ne pourrait être obtenu à bon marché.

240. Certains délégués ont signalé que la satisfaction des besoins risque d'être entravée par la capacité limitée de mobiliser les ressources intérieures dans de nombreux pays et par l'insuffisance des ressources d'aide extérieure. Les pays devraient s'efforcer sérieusement de mobiliser leurs ressources intérieures, complétées par une aide extérieure considérablement accrue pour l'alimentation et l'agriculture.

241. Afin d'accroître l'aptitude des pays à absorber l'aide extérieure à l'agriculture, l'importance de la formation dans l'analyse des projets a été soulignée. Cette formation renforcerait les unités ou cellules de préparation des projets que les pays ont créées ou prévoient de constituer. Aussi bien l'aide de la FAO que les arrangements au titre de la CTPD pourraient jouer un rôle catalytique à cet égard.

242. Tout en soulignant l'objectif de l'amélioration de l'autosuffisance en ce qui concerne les aliments de base, la conférence a suggéré de prêter l'attention voulue aux avantages comparés, notamment pour déterminer la composition appropriée des cultures vivrières destinées à la consommation intérieure et des cultures non alimentaires, ainsi que d'autres produits d'exportation.

243. Plusieurs pays ont déclaré qu'ils ont formulé des plans prospectifs servant à l'établissement de leur plan à moyen terme ou qu'ils cherchent à le faire. Dans l'ensemble, ces plans ont révélé l'importance de programmes d'expansion de l'irrigation dans la stratégie du développement.

244. Selon certains délégués, vingt ans représentent une période trop longue; ce qu'il faudrait, ce serait une analyse à moyen terme susceptible d'aider les pays dans leur effort de planification. L'aide accordée par la FAO aux pays pour établir leurs plans a été jugée importante et prioritaire.

245. Compte tenu des vastes possibilités de coopération entre pays en développement, notamment dans les domaines de la production, du commerce, de la sécurité alimentaire, de la recherche et de la formation, les pays développés devraient accorder leur appui aux programmes de coopération. Les pays devraient mettre tout en oeuvre pour saisir ces occasions et mettre au point des programmes et projets plurinationaux. Cette démarche devrait permettre aux pays en développement de réaliser l'objectif d'autosuffisance collective dans le cadre du Nouvel ordre économique international ^{1/}.

246. L'étude, a-t-on souligné, ne devrait pas être faite une fois pour toutes. Elle devrait être périodiquement révisée et mise à jour afin de pouvoir servir de cadre régional aux politiques et plans nationaux. Il conviendrait d'effectuer une analyse des aspects institutionnels, sociaux et structurels ainsi que des politiques de prix plus approfondies que celles que contient l'étude.

^{1/} Adopté dans les résolutions 3201 et 3202 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Accroissement de la production de riz (notamment de culture pluviale) en Asie et dans le Pacifique

247. Le Sous-directeur général (Département de l'agriculture) a présenté ce point en faisant observer qu'il y a plus de 1,5 milliard de consommateurs de riz en Asie et dans le Pacifique. L'insuffisance de la production de riz en Asie du Sud et du Sud-Est est un point névralgique de la sécurité alimentaire dans la Région. Des études révèlent que le problème du riz s'aggravera dans un proche avenir à moins que des mesures particulières et opportunes ne soient prises pour accroître, au cours de la présente décennie, la production globale de paddy de quelque 55 millions de tonnes par rapport au chiffre actuel. Il faudrait à cet effet porter le taux de croissance annuel à quelque 3,39 pour cent. Entre 1961 et 1976, le taux de croissance moyen n'a été que de 2,3 pour cent.

248. Afin d'atteindre ce but, il faudrait étudier les difficultés d'ordre technique, économique et institutionnel de chaque pays pour pouvoir ensuite les surmonter. Il est indispensable d'améliorer les rendements des rizières existantes. Cet objectif pourrait se résumer comme suit: porter en dix ans le rendement actuel de 2 tonnes/ha à 2,8 tonnes/ha. Il faudrait donner la priorité à l'amélioration des systèmes d'irrigation existants sur environ 12 millions d'hectares et 5 millions d'hectares supplémentaires devront être irrigués. On estime à 21 milliards de dollars E.-U., aux prix de 1975, les besoins globaux d'investissements pour l'irrigation au cours des dix prochaines années.

249. D'autres inputs sont en outre nécessaires - ainsi que des réformes agraires efficaces dans certains pays de la Région - pour permettre de réaliser pleinement le potentiel de production rizicole. Les pays de la Région auront besoin d'assistance.

250. La Conférence s'est félicitée du document rédigé sur ce sujet et est unanimement convenue de la nécessité d'intensifier les efforts visant à accroître la production de riz, de manière à faire face à la demande alimentaire des populations croissantes. Elle est également convenue que la remise en état et le développement de l'irrigation constituent un facteur fondamental de l'intensification et de la stabilisation de la production rizicole. Toutefois, nombre de délégués se sont déclarés préoccupés par la hausse constante du coût du développement de l'irrigation. La FAO a été invitée à fournir une assistance pour l'obtention d'une aide financière et technique en vue de ces investissements.

251. La Conférence a lancé un appel pressant pour que soient intensifiés, dans les zones de culture en sec, les efforts tendant à accroître la productivité et, dans une certaine mesure, la stabilité des rendements. A cet égard, elle a souligné qu'il importe d'intensifier les efforts régionaux et nationaux en vue des objectifs proposés.

252. Il a été reconnu nécessaire de renforcer d'urgence la recherche appliquée relative aux cultures en sec, en altitude et en eau profonde, ainsi qu'au riz de marée, dans les domaines suivants:

- Mise au point de variétés supérieures résistantes, adaptées aux conditions locales extrêmes; et
- Mise au point de pratiques agronomiques améliorées, propres à surmonter ces obstacles.

253. La Conférence a en outre souligné l'opportunité d'organiser des dispositifs appropriés pour le transfert de la technologie moderne, en vue de diminuer l'écart entre le potentiel atteint et les rendements effectifs des riziculteurs, dans les zones de culture tant pluviale qu'irriguée.

254. Outre les investissements nécessaires au développement de l'irrigation, une aide est requise dans les zones de culture pluviale pour lutter contre les inondations. On peut en outre agir dans ce domaine moyennant des dispositions appropriées d'aménagement des bassins versants, de boisement et de conservation des sols.

255. De vastes superficies de sols acides-sulfatés, alcalins et salins doivent être améliorées moyennant diverses activités de recherche et de développement, concernant en particulier les pratiques agronomiques et l'utilisation de variétés résistantes. Il est en outre nécessaire d'améliorer les terres de marée.

256. Compte tenu du renchérissement des engrais chimiques et de l'énergie, la Conférence a souligné la nécessité de chercher des sources d'azote organique et biologique et d'appliquer cet azote. On a particulièrement évoqué le recours, en riziculture, aux légumineuses, à l'azolla et aux algues. Il convient de tirer le meilleur parti des engrais utilisés, de manière à en réduire le coût et d'en accroître l'efficacité.

257. Dans un certain nombre de pays, la diffusion des variétés de riz à haut rendement est enrayée par le manque de semences, ce qui fait obstacle à l'accroissement de la production. La FAO est donc invitée à participer à la mise au point de programmes nationaux de semences, rationnels et efficaces.

258. Etant donné le renchérissement des pesticides, il importe de définir des pratiques efficaces de lutte intégrée contre les ravageurs, comprenant la lutte biologique et le recours aux variétés résistantes aux ravageurs.

259. Les pertes substantielles de riz après récolte, en particulier dans les campagnes, nécessitent une action appropriée, à l'échelon central comme au niveau des exploitations. La FAO est invitée à aider les Etats Membres dans ce domaine en leur fournissant une orientation et une assistance techniques accrues.

260. La FAO est invitée en outre à aider au renforcement des services nationaux de vulgarisation, s'agissant du transfert efficace des techniques de production appropriées. Cet effort devrait tenir compte des conditions socio-économiques et agro-écologiques locales. Il conviendrait en outre de promouvoir activement la création d'associations paysannes et de soutenir les actions entreprises par des groupes de petits exploitants.

261. Dans les zones marginales de riziculture pluviale, il est nécessaire de diversifier les assolements. Cela permettrait d'accroître les revenus des petits riziculteurs et, partant, de contribuer à diminuer le déficit rizicole.

262. Reconnaissant l'importance vitale du riz pour l'économie de la Région, il a été proposé que la FAO renforce ses activités régionales de manière à mieux aider les Etats Membres en ce qui concerne leurs programmes de production rizicole.

263. Il a été proposé en outre que la Commission internationale FAO du riz contribue plus activement à l'augmentation de la production rizicole en Asie du Sud et du Sud-Est.

264. La FAO a été exhortée à aider les Etats Membres de la Région à mettre au point des programmes d'action pour l'agriculture en sec afin de faire face aux problèmes rizicoles et alimentaires de la décennie. Les idées de projets prioritaires sont soumises à l'examen de la FAO:

- a. Etablir un projet régional en vue de promouvoir la mise au point de nouvelles variétés de riz qui pourraient donner de meilleurs résultats malgré les fortes fluctuations agro-écologiques des zones cultivées en sec. Le projet devrait comprendre des recherches sur des systèmes d'exploitation appropriés permettant d'accroître la productivité de la petite exploitation reposant sur le riz;
- b. Etablir des projets nationaux et régionaux pilotes de développement visant à améliorer le transfert de techniques adaptées au riz pluvial. Ces projets, auxquels devraient participer des instituts de recherche et des services de vulgarisation nationaux, fourniraient, par une approche groupée, des moyens de production simples adaptés aux conditions locales particulières.

265. Pour l'examen et la mise en oeuvre des idées de projets ci-dessus, la FAO devrait coordonner les activités avec celles des organisations internationales de recherche existantes.

266. La Conférence suggère en outre que la FAO examine la possibilité d'élaborer un projet régional pilote en vue de promouvoir l'utilisation d'énergie à bon marché provenant des ressources naturelles de la riziculture. Ce projet comprendrait l'intensification de la traction animale, l'emploi d'énergie éolienne et hydrique, le biogaz et l'énergie solaire.

267. Une demande d'aide a également été adressée à la FAO en faveur d'un programme ASEAN de coopération concernant le développement de l'agriculture pluviale.

Nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région

268. Le Chef du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Département du développement) a présenté ce point de l'ordre du jour. Depuis quelques années, de vastes zones de la Région sont exposées de façon chronique à la sécheresse et aux inondations. La détérioration de l'écosystème de l'Himalaya et d'autres exemples ont été cités. La sécheresse et les inondations affectent toutes les couches de la population - et en particulier les plus pauvres. Les plans d'action - dispositifs permanents ou d'intervention - ainsi que les infrastructures institutionnelles requises par les plans d'action et par la planification à long terme ont été décrits.

269. La Conférence a félicité la FAO pour son analyse du problème et pour les plans d'action présentés dans le document. La Conférence estime que les pays exposés aux catastrophes peuvent envisager d'établir des conseils nationaux pour la prévention des catastrophes, là où ces conseils n'existent pas encore, avec des homologues régionaux et locaux. Ces services seraient chargés de faire participer les collectivités aux activités de prévention. Au niveau de l'infrastructure, les plans d'intervention nécessiteraient notamment la mise au point de systèmes de surveillance et d'alerte rapide, de dispositifs de signalisation des catastrophes, de systèmes de surveillance agro-météorologique pour la prévention des récoltes, etc.

270. La Conférence demande à la FAO de contribuer à l'établissement d'un Groupe de travail régional de lutte contre la sécheresse et les inondations, chargé de donner suite au plan d'action, de l'examiner et d'aider à le rendre opérationnel.

271. La Conférence appuie le plan d'action et les conclusions du document. De nombreux délégués ont fait part de leur expérience quant aux mesures prises pour mieux affronter la sécheresse et les inondations dans le cadre d'un plan d'intervention et d'un plan d'action permanent visant à empêcher la détérioration ultérieure des terres et l'aggravation des conséquences des catastrophes; des renseignements ont en outre été fournis sur l'infrastructure que certains pays ont constituée avec le temps. Puis des pays ont cité des exemples de la manière dont ils ont fait participer un grand nombre d'intéressés aux diverses étapes des programmes de lutte contre les inondations et des plans d'action anti-sécheresse.

272. Le Comité reconnaît à l'unanimité que la confrontation d'expériences pour améliorer les mesures préventives est indispensable à l'élaboration ultérieure de plans d'action régionaux.

273. Certains pays ont indiqué que les cyclones tropicaux infligent de lourdes pertes en vies humaines, des dégâts matériels et des dommages aux cultures sur pied, dans les régions côtières. Dans les pays du Pacifique Sud, typhons et ouragans constituent un problème périodique. Les pays, avec l'aide de la FAO au besoin, devraient envisager des plans d'action visant à faire face à ce type de catastrophes.

274. On a accordé une grande importance à l'agriculture pluviale, à la conservation des sols et des eaux, ainsi qu'à l'aménagement des bassins versants dans les zones montagneuses. Certains pays ont précisé que le développement de l'irrigation, bien que très coûteux, contribue à augmenter la résistance à la sécheresse. On a proposé l'exploitation intensive des ressources en eau souterraine, ainsi que l'utilisation de l'énergie solaire.

275. La Conférence demande l'inclusion, dans le cadre du développement rural intégré, de programmes de conservation des sols, de boisement et d'aménagement des bassins versants, ainsi que de mesures propres à accroître la capacité d'affronter la sécheresse et les inondations.

276. La Conférence a évoqué la nécessité de protéger les exploitants pauvres contre les pertes, grâce à des systèmes appropriés d'assurances pour les récoltes et l'élevage. La FAO est invitée à élaborer un manuel opérationnel s'inspirant de l'expérience acquise.

277. La constitution d'un centre d'étude de l'Himalaya, chargé d'aider à conserver les écosystèmes dans cette région particulière, a été fortement appuyée. La Conférence fait sienne la proposition tendant à créer un centre de recherche sur l'agriculture en altitude et il recommande en outre que ce centre, une fois établi, étende ses travaux aux écosystèmes de la chaîne de l'Himalaya.

278. Les délégués ont estimé à l'unanimité qu'il faudrait que les pays, avec l'aide de la FAO, adoptent une approche de CTPD pour partager leurs expériences, et accroître leur capacité d'affronter la sécheresse et les inondations, ainsi que d'autres catastrophes.

279. La Conférence juge que les interruptions de la mousson d'été entraînent finalement des périodes de sécheresse de durée variable et des conséquences diverses. Elle a noté en outre les récentes études scientifiques qui suggèrent un lien possible entre la circulation de la mousson et la présence d'un système de haute pression ayant un effet de blocage en Asie de l'Est. La Conférence recommande donc de prendre des mesures immédiates en vue de mettre au point un système d'alerte rapide pour prévoir les aberrations de la mousson et réduire ainsi au minimum les effets défavorables sur la production agricole.

280. On a proposé que la FAO organise dans la Région deux séminaires itinérants, un pour les zones où les inondations sont fréquentes et l'autre pour celles exposées à la sécheresse. Les séminaires examineront les expériences collectives et contribueront à la préparation de manuels exposant les mesures à prendre avant, pendant et après les catastrophes.

281. Un consensus s'est dégagé quant à la nécessité d'une approche intégrée concernant l'aménagement des bassins versants et des terrains de parcours, ainsi que de mesures propres à mieux affronter la sécheresse et les inondations. Une proposition a été présentée en vue de créer un fonds régional pouvant servir aux pays de la Région en cas de catastrophe.

Incidences du nouveau régime des océans sur les pêches en Asie et dans le Pacifique

282. Le Sous-Directeur général (Département des pêches) a présenté ce point de l'ordre du jour. Les pêches ont pour les pays de la Région Asie et Pacifique une importance relative plus grande que dans les autres régions. Ainsi, le nouveau régime des mers affectera énormément de nombreux pays de la Région. La consommation directe de poisson alimentaire représente 35 pour cent de l'ingestion de protéines animales de tous les peuples d'Asie - proportion qui dépasse celle de toute autre région, et qui représente le double de la moyenne mondiale. Environ 45 pour cent des prises mondiales de poisson est le fait des pays de la Région. Cette activité fournit du travail à 2-5 pour cent de la population active. Les petites communautés rurales comptent 5 millions de pêcheurs. Le poisson fait l'objet d'échanges commerciaux intensifs entre certains pays de la Région. La production des espèces traditionnellement exploitées pourrait encore progresser de 10 à 12 millions de tonnes au cours des prochaines années si l'on aménage mieux les pêcheries de la Région, de manière à améliorer et à optimiser la production.

283. Plus de 90 pays ont à ce jour établi des ZEE. Celles-ci couvrent désormais une superficie à peu près égale à celle des terres émergées de la planète et comprennent 99 pour cent des terrains de pêche actuels du monde. Les Etats côtiers ont maintenant la possibilité, pour la première fois de leur histoire, d'aménager leurs pêcheries et d'établir le cours, le rythme et l'échelle du développement de leurs activités halieutiques. La juridiction élargie, dans la mesure où elle réduit la concurrence internationale, permet de rationaliser la distribution de l'effort et des capacités de pêche, de manière à favoriser la réalisation de certains objectifs sociaux et économiques. Avant la fin du siècle, l'offre de poisson constituera un problème général pour la Région, étant donné l'énorme

croissance démographique prévue pour l'Asie et le Pacifique et l'importance de la demande de poisson par habitant et le renchérissement du carburant. Quatre principales lignes de conduite ont été proposées:

- Prendre des mesures pour ne pas laisser passer les possibilités d'aménagement rationnel qu'offre le nouveau régime juridique, de façon à maintenir voire augmenter les rendements des ressources déjà exploitées et pour maximiser leurs avantages potentiels, sur le plan économique;
- Prendre des mesures pour accroître la production d'espèces sous-exploitées;
- Prendre des mesures pour utiliser plus complètement le poisson actuellement pêché, c'est-à-dire diminuer le gaspillage et diriger vers la consommation humaine directe la production actuellement utilisée pour l'alimentation animale;
- Prendre des mesures pour stimuler la production aquacole et celle des pêcheries continentales.

284. La Conférence s'est félicitée de la documentation fournie par le Secrétariat ainsi que des renseignements supplémentaires dont elle a été saisie.

285. Tous les délégués ont souligné la grande importance que revêtent les pêches pour les pays de la Région Asie et Pacifique, non seulement du point de vue nutritionnel mais également en raison de leur contribution au développement économique et social de la Région.

286. La Conférence approuve vivement le Programme global d'assistance au développement et à l'aménagement des pêches dans les zones économiques exclusives, que le Directeur général a mis au point. Les délégués ont précisé que pour mettre en valeur le potentiel, il leur faut immédiatement jeter les bases d'un aménagement rationnel et judicieux, comprenant des systèmes administratifs et juridiques appropriés.

287. L'accent a été mis en particulier sur le besoin de méthodes efficaces et peu coûteuses de surveillance et d'application, à l'intérieur des nouvelles zones économiques exclusives. On a également souligné la nécessité de localiser, d'identifier et de quantifier les stocks relevant de la juridiction nationale ainsi que des stocks partagés entre deux ou plusieurs états.

288. Pour préparer et exécuter des politiques et des stratégies halieutiques, nombre de pays ont souligné la nécessité de répartir d'une façon équilibrée l'accès aux stocks de poissons entre la pêche à fort coefficient de capital et la pêche artisanale traditionnelle. Etant donné le contrôle total que les pays ont aujourd'hui sur leurs pêcheries dans leurs zones exclusives, les gouvernements peuvent maintenant prendre des décisions réfléchies sur ces questions en tenant compte de l'emplacement des stocks, des compétences de pêche de leurs diverses communautés de pêcheurs, de leurs besoins commerciaux et des politiques économiques et sociales globales au service du développement.

289. On a exprimé le point de vue selon lequel, en formulant et en mettant en oeuvre les politiques nationales de pêche, les états côtiers devraient tenir compte du concept de l'utilisation optimale des ressources, dérivé de la Conférence sur le droit de la mer, s'agissant des activités de pêche étrangères.

290. La Conférence approuve le rôle que les organismes régionaux de pêche de la FAO jouent dans l'exécution du Programme des ZEE. Elle a noté les décisions prises par la Commission des pêches pour l'océan Indien, lors de sa sixième session, de créer des comités pour le développement et l'aménagement des pêches dans le golfe du Bengale et dans le sud-ouest de l'océan Indien.

291. Elle a noté avec satisfaction le renforcement des activités du Comité mixte CPOI/CIPP (Commission des pêches pour l'océan Indien/Commission indo-pacifique des pêches) pour l'aménagement des stocks de thonidés dans l'océan Indien et dans le Pacifique Sud-Ouest. En outre, la Conférence a noté qu'à la prochaine réunion de la Commission indo-pacifique des pêches, une proposition sera examinée tendant à créer un comité sous-régional pour le développement et l'aménagement des pêches dans la mer de Chine méridionale.

292. La Conférence a également noté avec satisfaction que quatre comités sous-régionaux de la CPOI (océan indo-pacifique, thonidés, golfe du Bengale, golfes et sud-ouest de l'océan Indien) ainsi que le Comité sous-régional de la mer de Chine méridionale seront dotés d'unités de soutien technique multidisciplinaire situées dans la région intéressant chaque comité. C'est avant tout par l'intermédiaire de ces comités que seront assurés l'exécution du Programme ZEE de la FAO, la préparation d'enquêtes sur les pêches nationales et sous-régionales, la formulation d'options pour le développement et l'aménagement des pêches et la promotion de la coopération technique entre pays des sous-régions.

293. La Conférence a noté en outre, avec satisfaction, l'appui qui s'est dégagé en faveur des principes de CTPD et de CEPD, moyens efficaces permettant d'assurer le transfert des technologies appropriées pour le développement des pêches dans la Région.

294. La Conférence a été informée que le PNUD devrait fournir l'essentiel des fonds nécessaires au financement des unités de soutien technique. Les délégués ont été unanimes à demander au PNUD (et à d'autres donateurs) d'accorder un appui maximum à ces unités et au Programme des ZEE dans son troisième cycle de programmation. La Conférence estime qu'il faudrait adopter une résolution appelant l'attention sur l'importance du Programme et sur la nécessité d'un financement suffisant pendant une période assez longue.

295. La Conférence a examiné les priorités sous-régionales et les problèmes particuliers de ses Etats Membres dans la sous-région du Pacifique Sud où les ZEE représentent 25 pour cent des terres des états insulaires et sont un élément essentiel du développement.

296. L'accent a été mis sur l'encouragement de la petite pêche dans cette sous-région, conformément à la Déclaration de principes de la CMRADR. La possibilité de développer l'exploitation locale de petites espèces de thonidés, telles que la bonite à ventre rayé, et l'introduction d'entreprises conjointes pour accélérer le rythme de développement des pêcheries de thon ont été mentionnées. On a noté la création de l'Organisme des pêches pour le Pacifique Sud, qui joue un rôle de plus en plus important dans les mesures conjointes d'aménagement. La FAO fournit le même type d'aide technique à cette instance qu'à ses propres organismes de pêche.

297. Dans les sous-régions de l'Asie du Sud et du Sud-Est, les priorités comprennent l'intensification des enquêtes sur les ressources pour identifier les possibilités d'accroître la production. On est conscient de la nécessité de protéger les pêcheurs traditionnels en leur attribuant des zones exclusives d'exploitation, mais la pêche commerciale hauturière est aussi encouragée moyennant des entreprises conjointes et d'autres initiatives. Les problèmes d'application sont un sujet de préoccupation - notamment celui que pose la protection des fonds de pêche des pêcheurs traditionnels contre les intrus. On a reconnu que le contrôle des coûts qu'entraîne l'application est extrêmement important et que ces coûts doivent être mis en parallèle avec les avantages.

298. Dans cette sous-région, on a insisté sur l'application des principes de la CMRADR aux pêches pour protéger les petits pêcheurs et stimuler l'amélioration de leur niveau de vie. On a suggéré que des mesures spéciales en faveur des artisans pêcheurs pourraient être identifiées dans le cadre du Plan d'action de la CMRADR pour la pêche maritime et continentale, et l'aquaculture.

299. Dans la sous-région de l'Asie du Sud, on s'est déclaré favorable tant à l'intensification des pêches côtières au bénéfice des artisans pêcheurs qu'au développement des pêches hauturières commerciales. Des délégués de la sous-région ont souligné qu'il importe de prospecter les ressources tant côtières que hauturières en vue de mieux saisir le potentiel de production - base de la planification du développement. Il conviendrait en outre de ne pas perdre de vue le risque de surcapitalisation des pêcheries commerciales, tant au niveau des flottilles qu'à celui de la transformation.

300. La Conférence estime en outre que le développement des exportations et de la commercialisation constitue une activité essentielle de la sous-région et devrait donc faire partie intégrante du programme des ZEE. On a mis l'accent sur l'importance de diversifier le développement des pêches et la nécessité d'améliorer la technologie après récolte, de

manière à permettre aux entreprises de pêche, dont les prix sont bas et les volumes considérables, de trouver des débouchés sur le marché. L'aménagement rationnel des pêches pourrait constituer une justification supplémentaire des investissements, dans les secteurs tant primaire que secondaire de pêche, de manière à assurer un flux suffisant de fonds en provenance des institutions de financement.

301. La FAO a été invitée à proposer sur demande, des lignes d'orientation pour le contrôle des ZEE et des entreprises conjointes.

302. Toutes les délégations ont appuyé le point de vue du Secrétariat selon lequel il importe d'encourager et de favoriser le développement des pêches artisanales. Dans de nombreuses parties de la Région, les pêches artisanales fournissent en effet la grosse majorité de la production nationale de poisson.

303. On a noté avec préoccupation les incidences du coût croissant de l'énergie pétrolière sur l'économie de la pêche. Cette situation devrait inciter davantage à encourager les opérations de pêche à fort coefficient de main-d'oeuvre et la mise au point d'engins et de bateaux de pêche consommant moins d'énergie.

304. Les pêches maritimes et continentales et l'aquaculture ne s'excluent pas mutuellement; l'intégration de ces activités a donc été encouragée par la Conférence. De nombreux délégués ont souligné les avantages de la coopération et des échanges de renseignements entre pays de la Région pour l'amélioration des pêcheries traditionnelles, en ce qui concerne tant les eaux maritimes que l'aquaculture.

305. Les pêches continentales et l'aquaculture, a-t-on fait observer, bien qu'elles ne soient pas comprises dans ce point de l'ordre du jour, revêtent une grande importance pour les pays de la Région. La Conférence a noté l'importance que la FAO attache aux programmes de pêche complémentaires, étant donné que l'aquaculture et les pêches continentales fournissent emplois et revenus à plusieurs millions d'habitants de la Région.

306. L'importance relative de l'aquaculture est bien plus grande dans nombre de pays asiatiques que dans d'autres parties du monde. Le potentiel d'expansion de la production est important dans ce secteur.

307. Un des principaux obstacles à l'expansion de la production aquacole est constitué par les carences de la formation et de la vulgarisation, surtout au niveau du petit producteur.

308. La FAO propose donc d'élargir et d'améliorer un certain nombre de programmes existant dans la Région, qui contribuent tant à la formation qu'à la recherche dans le domaine de l'aquaculture. Plus particulièrement, la FAO propose que le PNUD finance la prolongation pour cinq ans du réseau de formation des centres d'aquaculture d'Asie, situés en Chine, en Inde, aux Philippines et en Thaïlande. Elle invite en outre le PNUD à prolonger pour une nouvelle période de cinq ans le Programme interrégional de développement d'une coordination de l'aquaculture, qui a donné de si bons résultats en Asie et dans le Pacifique.

309. Un nouveau programme mondial coopératif de recherche sur l'aquaculture est proposé dans le cadre du prochain cycle du PNUD, en vue de renforcer les connaissances de base relatives aux principes du développement de l'aquaculture.

310. La Conférence a noté avec satisfaction les renseignements ci-dessus fournis par le Secrétariat. Elle recommande vivement que l'on souligne dûment aussi les efforts visant à développer l'aquaculture et les pêches continentales dans la Région, et en particulier dans les pays sans littoral.

311. La Conférence a en outre souligné les possibilités d'intégration de la production agricole/halieuistique/animale. Elle a pris note des offres d'échanges d'expériences faites à ce sujet par certains pays.

312. Quelques délégations ont recommandé qu'en raison de l'importance des pêches pour la Région, on organise un débat sur les pêches durant les sessions du Comité technique. Celui-ci pourrait établir un sous-comité des pêches. La Conférence recommande que la FAO examine cette proposition.

Programme de la FAO dans la Région

313. Le Représentant régional a déclaré que le Secrétariat avait mis au point un projet de programme de travail pour la FAO dans la Région, à la lumière des priorités établies par les conférences précédentes et des observations formulées au cours de la Conférence. Il s'est félicité de la qualité et du caractère constructif desdites observations.

314. La Conférence fait siens les six secteurs prioritaires suivants:

- promotion de la participation active des petits exploitants au développement socio-économique et accroissement de leur productivité et de leurs revenus;
- développement de l'agriculture pluviale et semi-aride;
- promotion de la sécurité alimentaire et prévention des pertes avant et après récolte;
- promotion des systèmes intégrés de culture/élevage/pisciculture;
- développement de l'aquaculture et de la pêche et promotion socio-économique des artisans pêcheurs; et
- promotion de la foresterie au service du développement des communautés locales.

315. Le Représentant régional a ensuite noté que la Conférence avait indiqué clairement qu'elle souhaitait, à l'avenir, voir orienter davantage vers la lutte contre la pauvreté les activités menées dans le cadre de ces six secteurs prioritaires. Les programmes et projets de la FAO qui devront être exécutés durant l'exercice biennal 1980-81 seront donc envisagés dans une perspective plus vaste des principes et du programme d'action de la CMRADR. Le Bureau régional accélérera les activités au titre de la CMRADR et procédera à une restructuration de ses travaux dans ce sens.

316. On devrait faire preuve d'une sélectivité accrue dans le choix et le calendrier des activités à entreprendre au titre de chaque secteur prioritaire. La FAO se fondera, pour la sélection desdites activités, sur les orientations fournies dans le rapport du Comité technique, adopté par la Conférence.

317. Le programme de promotion des petits exploitants sera mis en oeuvre de façon à mieux refléter les orientations définies par la Conférence. Il mettra l'accent sur la participation des femmes et des jeunes ruraux, ainsi que sur l'élaboration de dispositifs efficaces de surveillance et d'évaluation dans le cadre de la participation.

318. Quant au deuxième secteur prioritaire - l'agriculture en sec - les activités seront menées moyennant une collaboration accrue avec les institutions de recherche existantes, en ce qui concerne tant la planification que la mise en oeuvre des projets et programmes.

319. A cet égard, la Conférence a vivement préconisé qu'il soit donné suite rapidement à ses recommandations visant à mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse, les inondations et les autres catastrophes.

320. Le Bureau régional s'occupera des offres d'assistance accrue et cherchera à y introduire une approche de CTPD. Cette approche doit être adoptée pour les activités de la FAO dans les secteurs prioritaires trois et quatre, à savoir: promotion de la sécurité alimentaire et des systèmes intégrés de culture/élevage/pisciculture.

321. La Conférence a fait valoir que, pour le secteur des pêches, l'orientation vers la lutte contre la pauvreté sera assurée - en ce qui concerne les activités de la FAO - par le développement de l'aquaculture et l'aide aux artisans pêcheurs. En même temps, le Bureau régional de la FAO contribuera à la mise en oeuvre du programme des ZEE.

322. Pour la foresterie, la Déclaration de Djakarta - qui met l'accent sur le rôle de la foresterie dans le développement rural - devrait constituer la charte des travaux de la FAO en Asie et dans le Pacifique.

323. Les activités de la FAO en matière de population, de planification agricole et de statistiques communautaires aux fins du développement constituent des travaux complémentaires essentiels. Ces activités devraient être renforcées et élargies.

324. La Conférence a ensuite été informée des ressources que le PNUD et le Fonds intérimaire pour la science et la technique consacreront aux activités régionales futures. On a fait valoir, en outre, la nécessité de soumettre le plus rapidement possible des propositions de projet à l'intention du Fonds intérimaire pour la science et la technologie.

325. On a fait observer que, dans le cadre du prochain cycle de programmation du PNUD (1982-1986), le volume des ressources sera sans doute considérablement accru par rapport aux niveaux actuels. La part du secteur agricole dans les chiffres de planification indicatifs (CPI) actuels est considérée comme tout à fait insuffisante. Il importe par conséquent que les Etats Membres donnent leur appui à un programme régional bien équilibré en vue de son financement par ces deux organismes. Les priorités, déjà approuvées par les gouvernements lors de la Conférence en cours et lors des sessions précédentes de la Conférence et des organes techniques régionaux de la FAO, pourraient servir de base d'orientation pour la mise au point des projets à soumettre.

326. Le Secrétariat a en outre souligné la nécessité, lors de la mise en oeuvre des programmes régionaux à l'avenir, de mettre tout particulièrement l'accent sur l'approche de CTPD. Les institutions nationales seraient ainsi les principaux instruments de mise en oeuvre de ces programmes et il faudrait donc financer comme il convient le renforcement de ces institutions.

327. Depuis son précédent rapport, le Secrétariat a déjà reçu une liste d'une quarantaine de propositions de projets pouvant être soumis au PNUD. Toutefois, ces propositions doivent être mises au point.

328. La Conférence convient d'inscrire à l'ordre du jour des prochaines conférences régionales un point sur les activités au titre des projets régionaux.

329. On a appelé l'attention sur le fait que la part de l'agriculture dans le programme régional actuel du PNUD était faible, et bien inférieure à celle de ce secteur dans le CPI national. La Conférence s'est déclarée favorable à la mise en oeuvre d'un programme utile et cohérent visant à enrayer et à inverser cette tendance.

330. On a fait observer que 18,1 pour cent des crédits ouverts au titre du Programme de travail et budget de la FAO étaient destinés à la Région. Cette proportion était de 18,6 pour cent pour l'exercice 1978-79. La Région représente 58 pour cent de la population des pays en développement et compte environ 500 millions de personnes qui vivent dans le dénuement. Par conséquent, la Conférence recommande vivement que les ressources supplémentaires soient consacrées à l'accélération du développement de l'agriculture dans la Région.

EXPOSES RECAPITULATIFS

331. Le Directeur général et le Représentant régional ont fait des exposés récapitulatifs.
332. Le Directeur général a noté le niveau élevé de la représentation à la Conférence. Il a déclaré que cela témoigne de l'importance que les Etats Membres accordent aux problèmes de l'alimentation et de l'agriculture. Il a exprimé son appréciation des déclarations réfléchies faites durant la Conférence ainsi que des interventions constructives. Celles-ci enrichissent les délibérations de la Conférence et apportent une précieuse contribution à la formulation du Programme de travail de la FAO pour la Région.
333. Les préoccupations de la Conférence se sont vivement manifestées dans la volonté unanime de renforcer l'orientation vers la lutte contre la pauvreté des activités de la FAO en Asie et dans le Pacifique, parallèlement à l'effort déployé par l'Organisation pour améliorer la qualité de ses programmes techniques. Voilà qui reflète une saine impatience à propos de la lenteur des progrès accomplis en ce qui concerne la réalisation des objectifs sociaux des programmes de développement. Les pauvres ne peuvent pas attendre. Et ils n'accepteront pas de politiques et de programmes qui se contenteraient de redistribuer la pauvreté, sans pour autant s'attaquer aux problèmes des réformes de structure.
334. Les programmes de lutte contre la pauvreté mis en oeuvre par les divers pays témoignent d'un véritable sens des responsabilités, a déclaré le Directeur général. Tout le monde est maintenant convaincu - cela est clair - que les nantis ont une obligation envers ceux que le Mahatma Gandhi appelait: "les pauvres, les perdants, les paumés de la terre".
335. Le Directeur général a déclaré qu'il approuvait totalement les priorités proposées par la Conférence. Il se félicite de ce que les délégations considèrent, ainsi que l'a exprimé le Premier Ministre de l'Inde, que l'alimentation étant la base même de la vie, la production alimentaire doit être notre première préoccupation.
336. Il s'est en outre félicité de l'appui unanime accordé par les gouvernements à son Plan d'action en cinq points pour la sécurité alimentaire mondiale et de la décision prise par la Conférence d'adopter une résolution demandant au Fonds monétaire international d'aider les balances des paiements à faire face aux difficultés provoquées par les importations de produits alimentaires. Cette résolution - émanant de la région la plus peuplée du globe - viendra peser de tout son poids sur l'initiative figurant dans le Plan en cinq points.
337. Le Directeur général a fait observer que tous les pays conviennent de la nécessité de renforcer et d'étendre les activités de la FAO dans le domaine de la lutte contre les pertes alimentaires avant et après récolte. La FAO continuera donc à rechercher des ressources pour étendre et améliorer ce programme, en mettant l'accent sur le partage des expériences dans ce domaine vital, sur une base de CTPD.
338. Il a remercié l'Australie de l'appui qu'elle s'est déclarée prête à fournir à ce programme vital. Il a en outre remercié le Japon d'avoir annoncé des contributions supplémentaires aux programmes régionaux, en ce qui concerne les projets de prévention des pertes alimentaires que pourront mettre au point la FAO, les experts japonais et les spécialistes des pays bénéficiaires.
339. Les Etats-Unis, vu l'abondance de leurs ressources, ont un rôle particulier à jouer dans la lutte contre la faim. La FAO se félicite du prochain rapport de la Commission des Etats-Unis sur la faim, qui recommandera que les Etats-Unis fassent de la lutte contre la faim le point focal de leurs relations avec les pays en développement. Il s'est en outre félicité de la promesse de contribution faite par les Etats-Unis de 4,5 millions de tonnes de céréales au titre de la nouvelle Convention relative à l'aide alimentaire.

340. L'autonomie collective est un élément clé du Plan de la FAO en cinq points, en ce qui concerne surtout la constitution de réserves nationales de produits alimentaires. C'est ainsi, a déclaré le Directeur général, que tout le monde se félicite de ce que l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est ait établi une réserve d'urgence de riz. La FAO est prête à accorder une assistance technique à d'autres parties de la Région pour une initiative comparable.

341. Le Directeur général a pris note de la profonde préoccupation exprimée par la Conférence à propos de la part déclinante de l'agriculture dans l'affectation des ressources du PNUD au titre de son programme régional. Il s'est félicité de la décision prise par les Etats Membres d'approuver une résolution demandant que soit accrue la part des fonds régionaux du PNUD consacrés à l'agriculture. Ce sentiment a été le mieux exprimé - et même quantifié - par le Ministre de l'agriculture de l'Inde, qui estime que les pays devraient consacrer "à l'agriculture et aux programmes connexes au moins 40 pour cent du total des investissements provenant des diverses sources et destinés au développement".

342. Le Bureau régional et les divisions techniques compétentes du Siège ont été invités par le Directeur général à aider les pays à établir programmes et projets, dans le cadre des secteurs prioritaires définis au titre du programme de travail de la FAO dans la Région. Ces propositions de projet pourraient alors être soumises, aux fins de financement, au PNUD, au Fonds intérimaire pour la science et la technique et à d'autres institutions, selon les décisions prises par les divers pays.

343. Le Directeur général s'est félicité de l'appui unanime de la Conférence en faveur de la CMRADR. Cette Région a été la première à organiser une consultation interpays ayant abouti à un programme d'action à échéance précise, lequel a été examiné par le Comité technique à New Delhi et approuvé par la Conférence. Les délégations ont été unanimes à se déclarer encouragées par le dynamisme accru donné au programme d'action de la CMRADR pour l'Asie et le Pacifique.

344. Le Directeur général a déclaré que la FAO prendra la direction des activités d'appui nécessaires, à savoir: la deuxième consultation interpays organisée par le Bureau régional, les missions d'examen des projets et l'appui aux projets et programmes mis au point par les gouvernements par l'intermédiaire de leurs comités nationaux de coordination, ainsi que d'autres formes d'action nationale. Quelques donateurs ont déjà montré des signes encourageants d'intérêt.

345. Le Directeur général a noté l'importance que les pays attachent au rôle du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique (CDRIAP), en ce qui concerne la mise en oeuvre des recommandations de la CMRADR. Le CDRIAP a commencé ses travaux. L'exemple donné dans ce domaine par l'Asie et le Pacifique est en train d'être suivi dans d'autres régions par la création d'institutions comparables.

346. Des délégations avaient fait observer que la grande masse rurale misérable se trouve dans les zones d'agriculture en sec. Le Directeur général a déclaré qu'il avait donné instruction au Bureau régional et aux divisions techniques du Siège de contribuer à la conception de projets dans la Région.

347. La FAO partage la vive préoccupation exprimée par la Conférence au sujet du renchérissement des facteurs de production agricole, de ceux surtout à base essentiellement de sources d'énergie non renouvelable. Le Directeur général a déclaré que la proposition de l'Inde tendant à mettre au point un accord international sur la limitation des prix des facteurs de production agricole stratégiques représente une initiative novatrice qui mérite un examen attentif, malgré la complexité du problème.

348. Il a noté que la Commission FAO des engrais prépare actuellement des mesures de stabilisation des prix. Jusqu'à présent, seuls des progrès limités ont été réalisés, moyennant la mise en place d'un système d'option, en vertu duquel les principales sociétés d'engrais fournissent leur production à l'exportation, à des prix ne dépassant pas ceux pratiqués sur leur marché national. On a cherché à conclure des contrats à long terme en vue de limiter les fluctuations de prix à court terme.

349. Le Directeur général s'est félicité de la résolution de la Conférence visant à renforcer l'aptitude des gouvernements nationaux à administrer les zones économiques exclusives. Cette initiative revêt un intérêt spécial pour les pays du Pacifique Sud.

350. Le Directeur général a tout particulièrement marqué son appréciation pour la manière dont cette résolution s'est trouvée enrichie par l'accent mis sur les programmes d'action élargie en faveur de la pêche artisanale et de l'aquaculture. Cette résolution satisfait aux besoins particuliers des pays sans littoral et reflète le sentiment des pays de la Région quant aux secteurs prioritaires. De fait, Mme Ghandi elle-même a souligné l'importance de l'aquaculture côtière.

351. Le Directeur général a rendu hommage aux Etats Membres pour l'analyse des incidences régionales d'Agriculture: Horizon 2000, effectuée à l'aide de compétences techniques provenant de la Région. Des propositions très constructives ont été formulées, surtout pour ce qui est de l'analyse des aspects sociaux du développement.

352. Tous les pays sont préoccupés par la hausse constante du coût de l'énergie, ce qui explique que l'on soit unanimement disposé à accorder la priorité aux programmes tendant à conserver l'énergie, en attendant que soient mis au point des systèmes de culture fondés sur des sources d'énergie renouvelable, y compris le recyclage des déchets. Ce problème est intimement lié au souci d'enrayer la détérioration constante des ressources écologiques. La FAO collabore avec d'autres institutions dans ce domaine.

353. Le Directeur général a ajouté que, conformément à la Déclaration de Djakarta, la FAO a mis au point un programme visant à promouvoir l'agro-foresterie, la production sylvo-pastorale, les plantations à usage énergétique, le développement intégré des bassins versants, etc., en vue d'améliorer la qualité de la vie dans les campagnes.

354. La Conférence a examiné les problèmes économiques propres au Pacifique Sud. Le Directeur général a annoncé qu'il avait décidé d'installer un bureau de la FAO pour cette zone. Celui-ci s'occuperait des problèmes de Fidji, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Samoa. Le Représentant régional se rendra bientôt dans la zone en vue de mettre au point le programme de la FAO pour cette région vitale.

Représentant régional

355. Dans son exposé récapitulatif, le Représentant régional a noté que la FAO ne peut seule mener à bien les tâches définies par la Conférence. Une étroite collaboration avec les gouvernements est indispensable à cet effet.

356. Au cours des années, l'expérience de la FAO dans le domaine de la mise en oeuvre des programmes a montré qu'il est nécessaire de chercher à accroître les ressources consacrées à l'agriculture.

357. Il a noté que certains Etats Membres présents sont également représentés aux organes directeurs d'organismes donateurs. Il a donc demandé aux représentants de ces états de se faire les porte-parole de la Conférence en ce qui concerne la nécessité d'accroître le flux des ressources consacrées à la production de denrées alimentaires.

358. Le développement, comme la charité, commence par soi-même. Il faudra que les budgets nationaux augmentent eux-aussi la part des crédits qu'ils consacrent au secteur agricole; et c'est aux ministres de l'agriculture de convaincre leurs parlements respectifs de cette nécessité. Il faudra, au niveau des pays, déployer des efforts pour assurer que les programmes nationaux réservent à l'agriculture une proportion suffisante des deniers de l'Etat.

359. Le Représentant régional a souligné que cette tâche revient fondamentalement aux ministres de l'agriculture, oeuvrant en étroite collaboration avec les ministres du plan. Les représentants de la FAO dans les pays sont prêts à collaborer avec les gouvernements dans ce domaine.

360. La définition des secteurs prioritaires reconfirmée par la Conférence est froide et technique. Mais elle relève de deux grands courants de pensée: d'abord les pays ont tous réalisé que, pour éviter une grande crise alimentaire à l'avenir, il faut sans perdre de temps procéder aux grandes réformes de structure nécessaires au changement social.

361. Deuxièmement, il y a le travail technique touchant essentiellement des êtres humains et le respect des droits fondamentaux de l'homme, notamment celui à une alimentation suffisante. Malgré la prolifération des bidonvilles et l'insécurité permanente qui est le triste lot des déshérités, la pauvreté demeure essentiellement un fléau rural.

362. Le Représentant régional a noté chez les participants à la Conférence un sens plus poussé du coût humain inacceptable de la pauvreté rurale. Celle-ci va, selon les termes employés par M. Robert McNamara, Président de la Banque mondiale, "au-delà de toute définition rationnelle de la dignité humaine".

363. Le changement est inévitable et l'alternative est simple: le changement proviendra soit du chaos que la faim et la pauvreté déchaîneront, soit des décisions délibérées que nous pouvons prendre en vue d'instaurer un ordre social fondé sur la justice.

364. La FAO comme ses Etats Membres savent bien qu'avec les modestes ressources dont nous disposons, les programmes et projets prévus ne suffiront pas à éliminer la pauvreté rurale. Il faudra qu'institutions et nations suivent le conseil du Mahatma Gandhi "de produire le nécessaire et de réduire les exigences".

365. Mais la Conférence a unanimement montré la voie qu'il nous faudra tous suivre. Chaque pas franchi nous rapprochera de l'objectif poursuivi.

CONCLUSION

Adoption des résolutions

366. Après avoir examiné les recommandations formulées par le Comité technique et les exposés présentés par les diverses délégations au cours des débats, la Conférence adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

- Résolution 80/1 - Sécurité alimentaire mondiale
- Résolution 80/2 - Programmes plurinationaux d'assistance aux pêches
- Résolution 80/3 - Assistance internationale
- Résolution 80/4 - Utilisation accrue d'engrais chimiques

367. Le texte intégral de ces résolutions est reproduit dans la section intitulée "Résolutions et recommandations".

Date et lieu de la seizième Conférence régionale

368. Les délégués de l'Indonésie et du Pakistan ont informé la Conférence que leurs pays respectifs seraient heureux d'accueillir en 1982 la seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique. La Conférence a remercié les deux pays et demandé au Secrétariat de transmettre cette offre pour examen au Directeur général de la FAO.

Questions diverses - représentation de la Région au GCRAI

369. La Conférence a unanimement élu l'Indonésie et le Pakistan pour représenter la Région au GCRAI jusqu'à la fin de l'année civile 1982.

370. Le Comité propose, lors de sa prochaine Conférence régionale, d'examiner les programmes et priorités de recherche qui serviront de lignes d'orientation aux représentations de la Région au GCRAI. En outre, les représentants de la Région au GCRAI feraient alors rapport à la Conférence sur les résultats obtenus par leur représentation.

Clôture de la Conférence

371. Dans leurs discours de clôture, toutes les délégations ont déclaré que, grâce aux échanges de vues constructifs et francs, la quinzième Conférence régionale de la FAO avait pu mettre au point un programme de travail pratique et réaliste.

372. Toutes les délégations ont exprimé leurs remerciements au Gouvernement de l'Inde et spécialement au Premier Ministre et au Ministre de l'agriculture pour leur hospitalité ainsi que pour l'accueil de la Conférence et son excellente organisation.

373. La Conférence a félicité le Secrétariat de l'excellente qualité de la documentation et de l'efficacité de son travail.

374. Au nom de la FAO, le Représentant régional a remercié le Gouvernement de l'Inde et les secrétariats fournis par l'Inde et la FAO, de l'aide apportée à l'organisation de la Conférence.

375. Au nom du Gouvernement de l'Inde et du Président, Son Excellence Shri Rao Birenda Singh, Ministre de l'agriculture, Son Excellence R.V. Swaminathan, Ministre d'Etat pour l'agriculture a prononcé le discours de clôture. Il s'est félicité de l'approbation de quatre résolutions constructives et a exprimé l'espoir que les diverses recommandations soient rapidement suivies d'effets. Il a rappelé combien l'Inde était heureuse d'avoir pu accueillir la Conférence. Il a déclaré close la quinzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique.

APPENDIX A

LIST OF DELEGATES - LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA-AUSTRALIE

P.J. NIXON Minister for Primary Industry	Canberra
T.J. KELLY First Assistant Secretary Development Division Department of Primary Industry	Canberra
Peter DAVEY Principal Private Secretary to the Minister for Primary Industry	Canberra
J.S. HOLLOWAY Acting High Commissioner of Australia	New Delhi
J.C.B. JACKSON First Secretary (Development Assistance)	New Delhi
G.M. LEACH Second Secretary	New Delhi

BANGLADESH

NURUL ISLAM (Major General (Retd.)) Minister of Agriculture and Forests	Dacca
A.Z.M. OBAIDULLAH KHAN Secretary Ministry of Agriculture	Dacca
ABUL EHSAN High Commissioner for Bangladesh	New Delhi
M. YOUSOUF ALI Additional Secretary Ministry of Fisheries and Livestock	Dacca
A.N.M. EUSUF Joint Secretary Ministry of Agriculture and Forests	Dacca

SHAHED LATIF Alternate Permanent Representative of Bangladesh to FAO	Rome
A.H.M. ABDUL HYE Director I.R.D.P.	Dacca
SHAMSHER M. CHOWDHURY Deputy Permanent Representative of Bangladesh to FAO	Rome
SYED TANWEER HUSSAIN Deputy Secretary Ministry of Agriculture	Dacca
MAHBUB HOSSAIN Research Economist, B.I.D.S.	Dacca
MOSTAFA F. MOHAMMED Deputy High Commissioner	New Delhi
S.M.H. ZAMAN Director Rice Research Institute	Dacca
RAZIUL HASSAN First Secretary Bangladesh High Commission	New Delhi

BURMA-BIRMANIE

U YE GOUNG Minister of Agriculture and Forests	Rangoon
U THA KHIN Director-General Veterinary and Animal Husbandry Dept.	Rangoon
U HLA OO Personal Assistant to the Minister Ministry of Agriculture and Forests	Rangoon
U MYINT THEIN General Manager Ministry of Agriculture and Forests	Rangoon
U THEIN TUN Superintendent Engineer Irrigation Department	Rangoon
U Su Adviser, Agriculture Corporation	Rangoon

CHINA-CHINE

LIU XIGENG Vice-Minister of Agriculture	Beijing
KONG CANDONG Director, Bureau of Foreign Affairs Ministry of Agriculture	Beijing
WANG SHOURU Deputy Division Head Bureau of Foreign Affairs Ministry of Agriculture	Beijing
LI CHENGZHEN First Secretary Embassy of the People's Republic of China in India	New Delhi
JIN XIANGYUN Officer Bureau of Foreign Affairs Ministry of Agriculture	Beijing
ZHENG XIANRONG Officer Bureau of Foreign Affairs Ministry of Agriculture	Beijing
ZHAN DEXIANG Third Secretary Embassy of the People's Republic of China in India	New Delhi
YANG HONG (Mrs.) Interpreter Bureau of Foreign Affairs Ministry of Agriculture	Beijing

DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC OF KOREA-
REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE

RYU TAE SUB Ambassador of Democratic People's Republic of Korea in India	New Delhi
HWANG JONG SU Agriculture Specialist	Pyongyang
LI JAE RIM Officer-in-Charge, International Affairs Ministry of Foreign Affairs	Pyongyang

KIM JAE HUN
Officer, International Organizations
Ministry of Foreign Affairs

Pyongyang

LI GUM PUNG
Staff Member

New Delhi

FIJI-FIDJI

NAVIN PATEL
Director of Agriculture

Suva

FRANCE

Mireille MUSSO (Mlle)
Secrétaire des affaires étrangères
Ministère des affaires étrangères
(Direction des Nations Unies)

Paris

Michel LUMMAUX
Représentant permanent de la France à la CESAP

Bangkok

Jean-Marie TRAVERS
Chef du Bureau de la coopération et des échanges
Service des relations internationales
Ministère de l'agriculture

Paris

Dominique HITTNER
Attaché scientifique

New Delhi

Dominique KLEIN
Attaché commercial

New Delhi

INDIA-INDE

RAO BIRENDRA SINGH
Minister of Agriculture

New Delhi

R.V. SWAMINATHAN
Minister of State for Agriculture

New Delhi

S. BANGARAPPA
Minister for Agriculture and Revenue

Karnataka

M.S. SWAMINATHAN
Secretary
Department of Agriculture and Cooperation

New Delhi

S.S. GREWAL
Secretary, Department of Food

New Delhi

O.P. GAUTAM Director-General, ICAR and Secretary Department of Agricultural Research and Education	New Delhi
S.S. PURI Secretary, Planning Commission	New Delhi
S.C. VERMA Secretary, Ministry of Rural Reconstruction	New Delhi
B.S. RAGHAVAN Additional Secretary, Department of Food	New Delhi
K.P.A. MENON Additional Secretary Ministry of Rural Construction	New Delhi
S.P. MUKHERJI Additional Secretary Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
R.C. SOOD Additional Secretary Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
P.R. DUBASHI Additional Secretary Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
Y. PRASAD Animal Husbandry Commissioner Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
W.B. DONDE Economic and Statistical Adviser Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
S.K. BHATNAGAR Agricultural Production Commissioner Government of U.P.	Lucknow
TEJ KUMAR Agricultural Production Commissioner (Rajasthan)	Jaipur
RAMADHAR Counsellor (Agriculture) Embassy of the Republic of India	Rome

NIGAM PRAKASH Deputy Secretary (UNE) Ministry of External Affairs	New Delhi
SATYAWATI PARMAR (Smt.) Farmer	New Delhi
WAHABUDDIN AHMED (Smt.) Chairman, Gramin Mahila Sangh	Hyderabad
C.S. RANGACHARI (Member Secretary) Director (International Cooperation) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
P.K. MUKHERJEE Project Economist Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
M.K. DALVI Additional Inspector General of Forests Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
R.K. SAXENA Joint Secretary (Fisheries) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
N. RAJAGOPAL Joint Secretary (Dairy and Development) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
S. SATYABHAMA (Smt.) Joint Secretary (Credit) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
K.L.N. RAO Joint Secretary (Cooperation) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
S.L. SINGLA (Smt.) Joint Secretary (Trade) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
G.S. VIDYARTHY Joint Secretary (Extension) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi
G.V. RAMANAMURTHY Additional Commissioner (Oil Seeds) Department of Agriculture and Cooperation	New Delhi

G. RANGASWAMI Adviser, Planning Commission	New Delhi
---	-----------

K.C. MAJUMDAR Joint Adviser (Perspective Planning) Planning Commission	New Delhi
--	-----------

P.D. SRIVASTAVA Director (P and E) Directorate of Economics and Statistics	New Delhi
--	-----------

G.L. BAILUR Joint Secretary Department of Rural Reconstruction	New Delhi
--	-----------

G.N. SINHA (Major General) Director-General (Resettlement)	New Delhi
---	-----------

INDONESIA-INDONESIE

SOEDARSONO HADISAPOETRO Minister of Agriculture	Jakarta
--	---------

SALMON PADMANAGARA Director-General of Agricultural Education, Training and Extension Ministry of Agriculture	Jakarta
--	---------

DARMAWAN ADI Senior Official, Special Assistant to the Minister of Home Affairs Ministry of Home Affairs	Jakarta
---	---------

SOEGENG AMAT Senior Official, National Logistic Agency	Jakarta
---	---------

R.M. TJOKROWASPODO Minister Counsellor Embassy of the Republic of Indonesia	New Delhi
---	-----------

AMIDJONO MARTOSUWIRYO Agricultural Attaché Permanent Representative of Indonesia to FAO Embassy of the Republic of Indonesia	Rome
---	------

USMAN MU'MIN Agricultural Attaché Embassy of the Republic of Indonesia	Tokyo
--	-------

HUSIN ANANG
Senior Official
Ministry of Agriculture

Jakarta

SAODAH SJAHRUDDIN (Mrs.)
Senior Official
Ministry of Foreign Affairs

Jakarta

HIDAYAT GANDA ATMADJA
Senior Official
Ministry of Agriculture

Jakarta

SYAMSUL BAHRI (Vice Admiral)
Ambassador of Indonesia to India

New Delhi

JAPAN-JAPON

MAKOTO SAITO
Adviser to Minister for Agriculture, Forestry
and Fisheries

Tokyo

TSUNFO OYAKE
Minister
Embassy of Japan in India

New Delhi

KAZUHIRO MATSUSHITA
Staff Official, Minister's Secretariat,
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

Tokyo

MITSUO KODAMA
Assistant Director, International Cooperation
Division
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

Tokyo

YUJI NAKAMURA
First Secretary
Embassy of Japan in India

New Delhi

MINORU MORIMOTO
First Secretary
Embassy of Japan in Italy

Rome

TAKUMA ISHII
First Secretary
Embassy of Japan in India

New Delhi

SHIGEMI YOSHINO
Specialized Agencies Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Tokyo

KAZUYUKI TSURUMI
Officer, International Cooperation Division
Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries

Tokyo

KOREA, REPUBLIC OF-COREE, REPUBLIQUE DE

JOO-HO KIM
Assistant Minister for Planning and Management

Seoul

DONG-WOON CHU
Minister
Embassy of the Republic of Korea in India

New Delhi

KU-HEE NAM
Director, Bureau of Agriculture and Fisheries

Seoul

KWANG-JAE LEE
Assistant Director
Ministry of Foreign Affairs

Seoul

HYEONG-HO PARK
Assistant Director
Ministry of Agriculture and Fisheries

Seoul

WON-HO SUH
Deputy General Manager
Research Department, National Agricultural
Cooperative Federation

Seoul

LAO

KHAM OUANE BOUPHA
Vice-Ministre de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, des forêts et de
l'irrigation

Vientiane

PHOUANGPHANH PHOUMAVONG
Directeur adjoint, Direction de l'agriculture
Ministère de l'agriculture, des forêts et de
l'irrigation

Vientiane

CHOUNG PHANRAJSAVONG
Directeur, Bureau de l'hydraulique
Ministère de l'agriculture, des forêts et de
l'irrigation

Vientiane

SINGKEO SAYSOUK
Directeur adjoint, Département de l'élevage
Ministère de l'agriculture, des forêts et de
l'irrigation

Vientiane

MALAYSIA-MALAISIE

DATO' SHARIFF AHMAD Minister of Agriculture	Kuala Lumpur
DATUK ARSHAD AYUB Secretary-General Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur
YANG-AMRI KAMARUDDIN Director-General National Rice and Paddy Board	Kuala Lumpur
ABU BAKAR BIN MAHMUD Minister Counsellor, Alternate Permanent Representative of Malaysia to FAO	Rome
HARUN BIN MOHD ARABEE Director, Development and Training Department of Agriculture	Kuala Lumpur
LAI KWOK KONG Senior Agricultural Economist Ministry of Agriculture	Kuala Lumpur

MONGOLIA-MONGOLIE

ERENDOOGIIN DAMBA First Deputy Minister Ministry of Water Economy	Ulan Bator
TOJILYN TORNON Officer Ministry of Agriculture	Ulan Bator

NEPAL

BIJAYA PRAKASH THEBE Minister of State for Food and Agriculture	Kathmandu
AKRUR N. RANA Joint Secretary, Ministry of Food and Agriculture	Kathmandu
T.N. PANT Joint Secretary Ministry of Food and Agriculture	Kathmandu
RAM PRAKASH YADAV Executive Director, Agricultural Projects Services Centre	Kathmandu

NEW ZEALAND-NOUVELLE-ZELANDE

Duncan MacINTYRE Minister of Agriculture	Wellington
J.C. CLARKE Deputy High Commissioner	New Delhi
K.C. DURRANT Deputy Director-General of Agriculture	Wellington
C.W. PEARSON Second Secretary New Zealand High Commission	New Delhi
P.D. THOMPSON Private Secretary to the Minister	Wellington

PAKISTAN

M.F. JANJUA (Rear Admiral) Minister for Food and Agriculture	Islamabad
MANZUR AHMAD Additional Secretary Ministry of Food and Agriculture	Islamabad
ABDUL SATTAR Ambassador	New Delhi
M. ANWAR KHAN Member (Plant Sciences) Pakistan Agricultural Research Council	Islamabad
S.A. QURESHI Director, Ayub Agricultural Research Institute	Faislabad
PARVEZ MASUD Counsellor (Agriculture) Alternate Permanent Representative of the Islamic Republic of Pakistan to FAO	Rome

PHILIPPINES

R.S. BUSUFGO Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary	New Delhi
Horacio M. CARANDANG Agricultural Attaché ~~Permanent Representative of the Philippines to FAO~~	Rome

Franklin EBDALIN Second Secretary Embassy of the Republic of the Philippines	New Delhi
--	-----------

R. VILLAMAYOR Attaché, Embassy of the Republic of the Philippines	New Delhi
--	-----------

SRI LANKA

T.B. PANABOKKE High Commissioner for Sri Lanka in New Delhi	New Delhi
--	-----------

D.H.J. ABEYAGOONASEKERA Additional Secretary Ministry of Agricultural Development and Research	Colombo
--	---------

SUSANTHA DE ALWIS Director, Ministry of Foreign Affairs	Colombo
--	---------

NIMAL WIJAYARATNE First Secretary Sri Lanka High Commission	New Delhi
---	-----------

THAILAND--THAILANDE

SUCHATI CHUTHASMIT Ambassador of Thailand to India	New Delhi
---	-----------

SOMCHIT INSINGHA Deputy Director-General Department of Economics Ministry of Foreign Affairs	Bangkok
---	---------

NARONG CHUPRAKOB Director of Policy and Agricultural Development Planning Division Ministry of Agriculture and Cooperatives	Bangkok
--	---------

SUDA SUSEVI (Mrs.) Second Secretary (Commercial) Royal Thai Embassy	New Delhi
---	-----------

MARASEE SURAKUL (Mrs.) Assistant Secretary-General National FAO Committee Ministry of Agriculture and Cooperatives	Bangkok
---	---------

UNITED STATES OF AMERICA-ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Roger A. SORENSON Minister Permanent Representative of the United States of America to FAO	Rome
Martin KRIESBERG Coordinator, International Organization Affairs United States Department of Agriculture	Washington
Wayne DENNEY Leader, Situation and Outlook Asia United States Department of Agriculture	Washington
Jerome HAMMOND Leader, Technical Assistance, Asia United States Department of Agriculture	Washington
W. Garth THORBURN Agricultural Counsellor Embassy of the United States of America	Dew Delhi

VIET NAM

PHAN MY Ministre, Cabinet du Premier Ministre	Hanoi
LA XUAN DINH Directeur, Département de la coopération internationale Ministère de l'agriculture	Hanoi
LÊ HUU VÂN Ministère des affaires étrangères	Hanoi
TRAN VAN TUNG Ministère des affaires étrangères	Hanoi
VU LUU Ambassade de la République socialiste du Viet Nam en Inde	New Delhi

OBSERVERS-OBSERVATEURS

NETHERLANDS-PAYS-BAS

J.C. VAN HAKER Agricultural Attaché Embassy of the Kingdom of the Netherlands	New Delhi
---	-----------

HOLY SEE-SAINT-SIEGE

Rev. Gianfranco ROTA GRAZIOSI Secretary to the Apostolic Nunciature in India	New Delhi
---	-----------

Rev. Hans SCHWEMMER Attaché to the Apostolic Nunciature in India, Expert	New Delhi
--	-----------

Rev. Fr. J.M. HEREDERO, S.J. Professor of Political Sciences at St. Xavier's College in Ahmedabad, Expert	Ahmedabad
---	-----------

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR ASIA AND THE PACIFIC
COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Princy H. SIRIWARDENE Deputy Executive Secretary	Bangkok
---	---------

Sultan Z. KHAN Chief, Agricultural Division	Bangkok
--	---------

M.C. AGARWAL Economic Affairs Officer	Bangkok
--	---------

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

A. KRASIAKOV Senior Industrial Development Field Adviser	Vienna
---	--------

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

T.G. DAVIS Regional Director South Central Asia Regional Office (SCAR)	New Delhi
--	-----------

Robert ESGUERRA-BARRY Regional Director South East Asia Regional Office (SCARO)	Bangkok
J.P. GREAVES Senior Programme Officer, SCARO	New Delhi
F. COLOANE Programme Officer, SCARO	New Delhi

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Jan P. HUYSER Resident Representative of UNDP in India	New Delhi
Erling DESSAU Deputy Resident Representative	New Delhi
Neccdet SUMER Assistant Resident Representative	New Delhi

WORLD FOOD COUNCIL
CONSEIL MONDIAL DE L'ALIMENTATION

R.N. KAUSHIK Senior Economist	Rome
----------------------------------	------

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

B. de AZEVEDO BRITO Deputy Executive Director	Rome
R.L. ARNOLDA Chief of the Asia and Far East Region	Rome
K. NORDENSKIOLD Senior Adviser/Deputy Representative in India	New Delhi
KUBILAY SALIH Adviser	New Delhi
W. PATHIRANA Adviser	New Delhi
James PERRY Project Officer	New Delhi
Viney K. JAN Senior Programme Officer	New Delhi

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

D. RAJ
Director
New Delhi

D.P. KUMAR
Public Information Officer
New Delhi

UNITED NATIONS EDUCATIONAL, SCIENTIFIC AND CULTURAL ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE

Raj BHANDHARI
Administrative Officer
New Delhi

M. VANNUCCI (Mrs.)
Programme Specialist in Basic Sciences
New Delhi

WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Alberto PRADILLA
Regional Adviser on Nutrition
New Delhi

INTERNATIONAL TRADE CENTRE/UNCTAD/GATT
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL/CNUCED/GATT

Claude CELLICH
Resident Programme Coordinator
New Delhi

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRO-ASIAN RURAL RECONSTRUCTION ORGANIZATION
ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE

M.R. KAUSHAL
Acting Secretary-General, a.i.
New Delhi

ASIAN DEVELOPMENT BANK
BANQUE ASIATIQUE DE DEVELOPPEMENT

Kunio TAKASE
Deputy Director
Agriculture and Rural Development
Manila

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION
ORGANISATION ASIATIQUE DE LA PRODUCTIVITE

Yoshimaru INOUE
Head, Agriculture Division

Tokyo

CENTRE ON INTEGRATED RURAL DEVELOPMENT FOR ASIA AND THE PACIFIC
CENTRE DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Aziz-ul HAQ
Director

Comilla
(Bangladesh)

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL CONFEDERATION OF CATHOLIC ORGANIZATIONS FOR CHARITABLE
AND SOCIAL ACTION - CARITAS INTERNATIONALIS

CONFEDERATION INTERNATIONALE D'ORGANISMES CATHOLIQUES D'ACTION
CHARITABLE ET SOCIALE (CARITAS INTERNATIONALIS)

Rev. Fr. A. KURIALACHERRY
Executive Director

New Delhi

R.V. ROBINSON
Public Relations Officer

New Delhi

INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE

Lionel GUAWARDANA
Joint Director and Specialist in Agriculture
Cooperation

New Delhi

INTERNATIONAL PLANNED PARENTHOOD FEDERATION
FEDERATION INTERNATIONALE POUR LE PLANNING FAMILIAL

Krishna PURI (Mrs.)
Vice-President
Family Planning Association of India

New Delhi

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FEDERATION SYNDICALE MONDIALE

Parvathi KRISHNAN (Mrs.)
Secretary
All-India Trade Union Congress

Coimbatore

WORLD VETERANS FEDERATION
FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

D.B. PARTHASARATHY (Captain) New Delhi
Senior Vice-President
Indian Ex-Services League

P.S. BASWAN (Commodore) New Delhi
Council Member
Indian Ex-Servicemen's League

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT

M.S. SWAMINATHAN
Secretary to the Government of India
Department of Agriculture and Cooperation

R.S. SOOD
Additional Secretary
Department of Agriculture

C.S. RANGACHARI
Director
International Cooperation
Department of Agriculture and Cooperation

J.P. BHATNAGAR
Liaison Officer
15th FAO Regional Conference for Asia and the Pacific
Department of Agriculture and Cooperation

Nawal KISHORE
Under Secretary
International Cooperation
Department of Agriculture and Cooperation

H.S. HAMPAL
Protocol Officer
15th FAO Regional Conference for Asia and the Pacific
Department of Agriculture and Cooperation

J.H. MANTANI
Liaison and Protocol Officer
Department of Agriculture and Cooperation

CONFERENCE SECRETARIAT

Secretary	D.B. REDDY
Conference Affairs Officer	E. KANAAN
Reports Officer	J.L. MERCADO
Information Officer	P. JOHNSON
Documents Officer	KACH KICHTHAM
Interpreters	A. SOLE-LERIS Mrs. G. WHITE Mrs. M. de GREN-BANERJI Mrs. L. BASTIT Mrs. B. FISHER Mrs. C. ROSSO-CICOGN XUE ZI-PING JIANG NA-FANG ZHANG JIAN-HAI Mrs. LIU SHU ZHEN WANG QUAN-MING LAN BAO-LIU
Translators	W. ROSENBERG Mrs. F. BARNER Mario VICCHI CHANG HSI-KUEI DONG QING-SONG MA CHING-YUNG
Secretaries	Ms. F. BROSSARD PRAPIN LALITPAT Mrs. A. LE CLAINCHE Ms. LI KUEI-CHIN Mrs. LI KUEI-LIEN Ms. V. PERIS Mrs. RAVIVARN SAKDISUNTARA Mrs. M. STRAUSS-RAHAL Ms. F. TASTA DON TRIUMPHAVONG Ms. C. UY Mrs. VALAI VISUTHI Ms. R. YORE

FAO STAFF

Edouard SAOUMA, Director-General
B.R. SEN, Personal Adviser to Director-General
D.L. UMALI, Assistant Director-General, Regional
Representative for Asia and the Pacific
D.F.R. BOMMER, Assistant Director-General, AG
Nurul ISLAM, Assistant Director-General, ES
K.C. LUCAS, Assistant Director-General, FI
A.S. ALWAN, FAO Representative in India
C. BERINGER, Director, DDF
J.P. BHATTACHARJEE, Director, ESP
Mrs. A.K. BINDER, Chief, ESCF
A. BOZZINI, Chief, AGPC
Ms. C. CESARIO, Personal Assistant to DG
C. CHANDRASEKHARAN, Regional Forestry Economist, RAPA
D. DE FONSEKA, Regional Rural Institutions Officer, RAPA
M.L. DEWAN, Chief, DDFF
O.P. DEWAN, Information Assistant, FAO/Delhi
D.P. DHITAL, Regional Agricultural Planning Economist, RAPA
H.V. HENLE, Agricultural Economist, FAO/DEL
N.H.B. HUGHES, Programme Officer, FAO/DEL
B. LUSANANDANA, Regional Plant Production and Protection
Officer, RAPA
R.N. PODUVAL, Consultant, RAPA
T.C. VARGHESE, ESHL

LISTE DES DOCUMENTS

APARC/80/1	Ordre du jour provisoire
APARC/80/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
APARC/80/2	Programme de la FAO dans la Région: a) Rapport d'activités sur la mise en valeur du Programme de la FAO et notamment Rapport des organismes techniques régionaux; b) Programme de travail de la FAO dans la Région: 1980-81
APARC/80/3	Incidences régionales de l'action internationale entreprise en vue de renforcer la sécurité alimentaire mondiale
APARC/80/4	Examen et mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)
APARC/80/5	Agriculture: Horizon 2000: Incidences pour la Région en ce qui concerne notamment la troisième décennie du développement
APARC/80/6	Accroître la production rizicole en Asie et dans le Pacifique - de riz pluvial notamment
APARC/80/7	Nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région
APARC/80/8	Incidences du nouveau régime des océans sur les pêches en Asie et dans le Pacifique
APARC/80/9	Représentation de la Région au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)

Série APARC/80/INF

APARC/80/INF/1	Note d'information
APARC/80/INF/2	Calendrier provisoire
APARC/80/INF/3	Liste provisoire des documents
APARC/80/INF/4	Organisation de la Conférence
APARC/80/INF/5	Liste provisoire des délégués et observateurs

Série APARC/80/CONF

APARC/80/CONF/1	Allocution de M. Edouard Saouma, Directeur général de la FAO
APARC/80/CONF/2	Discours d'ouverture de M. D.L. Umali, Représentant régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique

ORDRE DU JOUR

Comité technique (5-8 mars)

1. Election du Président et du Vice-président du Comité technique
2. Programme de la FAO dans la Région:
 - a) Rapport intérimaire sur l'exécution du Programme de la FAO
 - b) Programme de travail de la FAO dans la Région: 1980-81
3. Incidences régionales de l'action internationale visant à renforcer la sécurité alimentaire mondiale
4. Examen et suivi du Plan d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR)
5. Agriculture: Horizon 2000 - Incidences dans la Région, spécialement en ce qui concerne la troisième décennie du développement
6. Accroissement de la production de riz (notamment de culture pluviale) dans la Région Asie et Pacifique
7. Nécessité de mieux préparer l'agriculture à affronter la sécheresse et les inondations dans les zones exposées de la Région
8. Effets du nouveau régime de la mer sur les pêches en Asie et dans le Pacifique
9. Représentation de la Région Asie et Pacifique au Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCRAI)

Session plénière (10-13 mars)

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Allocution du Directeur général
5. Rapports nationaux
6. Examen du rapport du Comité technique
7. Questions diverses
8. Date et lieu de la seizième Conférence régionale de la FAO
9. Adoption du rapport succinct

DISCOURS D'OUVERTURE DU REPRESENTANT REGIONAL DE LA FAO
POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Je ne sais qui a dit qu'il ne fallait pas se fier aux calendriers, car la vie, elle, ne les respecte jamais. Je ne doute pas que cela soit vrai. Toutefois, au moment de vous souhaiter la bienvenue à New Delhi, je constate que nous nous trouvons au seuil de la troisième décennie pour le développement et à la veille du vingt et unième siècle.

Pour nous aider à accomplir notre tâche difficile de planification collective en vue des prochaines décennies, le Gouvernement de l'Inde a gracieusement mis à notre disposition ce beau bâtiment avec ses excellentes installations.

Permettez-moi donc d'exprimer, au nom de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, comme au nom des gouvernements et des institutions présentes, notre gratitude collective au Gouvernement de l'Inde.

Je voudrais en outre remercier tout spécialement Son Excellence le Ministre de l'agriculture, Shri Rao Birendra Singh et ses collaborateurs de leur hospitalité et de leur assistance.

Monsieur le Président, au moment où nous entamons la première séance de notre Comité technique, nous nous trouvons au beau milieu d'un débat anxieux soulevé par le rapporteur: "Nord-Sud: Un programme de survie".

C'est, comme vous le savez, la Commission indépendante sur les questions du développement international qui a élaboré ce rapport. L'ancien chancelier d'Allemagne occidentale, lauréat du Prix Nobel, M. Willy Brandt, présidait cette Commission.

Des exemplaires de cette étude, élaborée en deux ans, ont été distribués à la FAO et aux autres organisations internationales, par l'intermédiaire du Secrétaire général des Nations Unies, il y a tout juste trois semaines. Une section du rapport traite tout particulièrement de l'agriculture. Je crois que nous pourrions utilement commencer nos débats sur la base d'un bref résumé des conclusions du rapport.

La pauvreté rurale endémique, selon M. Brandt et ses collaborateurs, constitue la menace essentielle à la stabilité et à la paix mondiales.

A l'échelon international, ce problème est reflété par l'écart entre deux groupes - un écart qui paraît impossible à combler et qui d'ailleurs ne fait que se creuser. D'un côté, se trouvent les nations industriellement riches mais parfois pauvres en matières premières de l'hémisphère nord; de l'autre, les nations industriellement pauvres mais souvent riches en matières premières de l'hémisphère sud.

Le sud comporte d'immenses ceintures de pauvreté. Plus des trois quarts des hommes de la planète vivent avec un cinquième du revenu mondial. Environ 800 millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent dans un dénuement absolu. La moitié de ces malheureux habitent quatre pays d'Asie.

La structure de la consommation et des dépenses se trouve ainsi faussée. Et pendant ce temps, la course aux armements continue de drainer les rares ressources, loin des programmes de développement, dont l'existence est vitale.

Le rapport utilise des comparaisons frappantes.

Il indique, en effet, qu'un Américain d'aujourd'hui consomme autant d'énergie commerciale que 9 Mexicains, 16 Chinois ou 1 072 Népalais. L'espérance de vie dans le nord est de 70 ans; elle n'est que de 50 dans le sud.

Chaque année, 450 milliards de dollars sont dépensés au niveau planétaire pour les armements. La moitié d'un pour cent de cette dépense permettrait d'acheter tout l'épuisement agricole nécessaire pour accroître la production alimentaire et approcher de l'autosuffisance d'ici 1990.

Mes collègues de la FAO ont élaboré des comparaisons plus concrètes: les fonds nécessaires pour un jet de combat, ont-ils fait observer, pourraient financer tous les programmes de lutte contre les pertes après récolte du monde entier pour une période d'une année. Pour le prix d'un char de combat, on pourrait financer des projets de coopération technique dans quatre pays.

L'industrie offre encore l'espoir de fournir à long terme les emplois nécessaires pour absorber les effectifs accrus de travailleurs. Mais les pays développés riches contrôlent à l'heure actuelle plus de 90 pour cent de la capacité de fabrication. En outre, ils font de plus en plus obstacle aux importations de biens industriels provenant des pays pauvres.

La Commission estime que notre monde se dirige vers une "économie après pétrole". Or, les transitions de cette amplitude, ainsi que nous l'a montré la révolution industrielle, se font rarement sans heurts. La hausse du prix du pétrole a mis en sommeil les pompes d'irrigation, drainé les réserves de change et déclenché une inflation à deux chiffres.

Aussi la dette globale du tiers monde est-elle passée de 70 milliards de dollars à la fin de 1970 à plus de 300 milliards de dollars aujourd'hui, et ce chiffre continue de monter. Dans une bonne partie de l'Asie et de l'Afrique, la crise de l'énergie se manifeste sous la forme de pénuries critiques de bois de feu.

La Commission propose un programme de longue haleine. Elle propose notamment qu'un sommet de dirigeants mondiaux envisage de créer une taxe internationale sur les armes, de mettre au point de nouvelles structures pour le financement du développement et d'instaurer une plus grande stabilité des changes. Evidemment, ce n'est pas à nous qu'il revient de discuter ici de ces propositions.

Mais le Programme d'urgence à quatre éléments proposé pour 1980-85, à titre intérimaire, mérite que nous nous y intéressions de près.

Le premier élément de ce programme d'ensemble correspond à une augmentation importante de l'aide au développement.

L'aide fournie actuellement par les pays développés, occidentaux pour la plupart, se chiffre à 20 millions de dollars. Cela représente environ 4,4 pour cent des dépenses du monde entier au titre des armements. Mais on constate une certaine lassitude de la part des donateurs d'aide, au moment où il serait nécessaire d'accroître celle-ci de 30 milliards de dollars, et même davantage. Cet écart pourrait être comblé dans une certaine mesure par l'Union soviétique et les pays orientaux industrialisés. Malheureusement, la réaction n'a guère été positive jusqu'ici.

La Commission encourage le Fonds monétaire international à accroître ses ventes d'or. Le produit de ses ventes, pourrait alors permettre de subventionner des prêts aux pays pauvres. Et la Banque mondiale ainsi que d'autres organisations internationales pourraient trouver une nouvelle filière permettant de garantir les prêts accordés par les nations en développement aux banques commerciales.

Le deuxième élément est constitué par la coopération dans le domaine de l'énergie.

La Commission préconise l'instauration d'un compromis entre producteurs et consommateurs de pétrole. Les exportateurs s'engageraient à produire une certaine quantité de pétrole et éviteraient toute hausse abrupte des cours, En contrepartie, les pays industrialisés renforceraient leurs programmes de conservation. Ils procéderaient en outre à l'indexation des prix du pétrole sur la valeur réelle d'un panier de monnaies fortes. Par ailleurs, un grand programme serait mis en oeuvre visant à découvrir de nouveaux gisements de pétrole et de gaz dans les pays du tiers monde.

(Entre parenthèses, cela donne un nouveau relief au plan établi par le Comité de l'OPEP pour la stratégie à long terme révélée à Londres dans la dernière semaine de février. Entre autres choses, ce plan vise à définir des politiques de prix et à redéfinir les relations avec les pays en développement afin de les aider à payer leurs factures pétrolières. Il propose que des dons soient accordés aux pays les plus pauvres, et des prêts à des conditions de faveur aux pays à revenu moyen. Mais ce plan n'en est encore qu'au stade de la mise en oeuvre).

La réforme économique représente le troisième élément.

Les propositions visent l'instauration d'une nouvelle situation financière internationale, la stabilisation des taux de change, l'expansion rationnelle des liquidités internationales, l'octroi aux droits de tirage spéciaux d'un rôle nouveau, etc.

Et le quatrième élément - celui qui intéresse au premier chef notre Conférence - c'est l'alimentation.

La Commission s'inspire grandement des études de la FAO, y compris Agriculture: Horizon 2000, pour en retenir des tendances inquiétantes à long terme.

Elle note que la production alimentaire de l'ensemble des pays en développement a progressé de plus de 2,5 pour cent par an entre 1950 et 1975 - ce qui est une réalisation respectable. Mais la demande de produits alimentaires, durant la même période, s'est accrue à un rythme nettement supérieur à 3 pour cent par an. La croissance démographique rapide et l'augmentation des revenus ont été les moteurs de cette demande.

Il en est résulté que les pays en développement ont dû recourir à des importations accrues de céréales. Celles-ci sont donc passées de niveaux relativement faibles au cours des années 1950 à 20 millions de tonnes en 1960. En 1978, elles atteignaient 80 millions de tonnes.

Le document AH 2000: incidences pour la Région qui vous a été remis révèle que le déficit en Asie et dans le Pacifique se chiffrait déjà à 42 millions de tonnes en 1978. Il pourrait atteindre 50 millions de tonnes d'ici la fin du siècle.

La Commission estime improbable, dans le climat économique actuel, que ces pays puissent par leurs propres exportations, et même avec une aide supplémentaire, financer des importations alimentaires d'une telle importance.

La Commission poursuit son analyse en faisant observer que même si les problèmes financiers pouvaient être résolus, on peut se demander - et c'est d'ailleurs là une question qui mérite un débat - si les principaux producteurs de grain seraient en mesure de fournir les quantités nécessaires. Mais ce qui ne fait aucun doute c'est que la souffrance, à moins que quelque chose ne soit fait, sera terrible.

"Au début d'une nouvelle décennie, poursuit la Commission, 20 ans seulement avant la fin du millénaire, nous devons essayer de porter nos regards au-dessus des querelles quotidiennes, sur les graves problèmes à long terme qui nous menacent", a déclaré M. Brandt. "Nous voyons un monde dans lequel la pauvreté et la faim sont le lot de nombreuses et immenses régions. L'élimination de cette faim constitue le besoin le plus fondamental de l'humanité."

M. Brandy ajoute: "l'Histoire nous a appris que la guerre engendre la faim. Mais nous sommes moins conscients du fait qu'une extrême pauvreté peut aboutir à la guerre ou au chaos. Là où la faim domine, la paix ne peut pas exister. Qui veut éliminer la guerre doit aussi éliminer la pauvreté des masses."

Pour en revenir aux recommandations de la Commission concernant l'action sur le front de l'alimentation, on peut dire, je crois, que, à l'exception peut-être de la proposition tendant à instaurer un nouveau mécanisme de financement alimentaire ^{1/} pour les périodes de crise, elles n'ont rien de bien nouveau. En effet, il s'agit le plus souvent de mesures déjà préconisées par de nombreuses instances, y compris notre Conférence régionale.

Mais il s'agit de propositions bien intentionnées, dont bon nombre sont pratiques et dont la plupart sont précises et bien conçues; il convient donc de les répéter.

L'autonomie alimentaire, précise le rapport, doit être l'objectif de toutes les grandes régions du monde. L'accroissement de la production intérieure représente la première priorité de toute politique alimentaire.

Ainsi, l'aptitude des pays en développement importateurs de produits alimentaires - et en particulier des plus pauvres d'entre eux - à satisfaire leurs besoins alimentaires devrait être élargie, et la facture de leurs importations vivrières croissantes devrait être réduite grâce à leurs propres efforts, moyennant l'injection de ressources financières accrues pour le développement de l'agriculture.

L'aide publique au développement consacrée à l'agriculture se chiffre actuellement à 4 milliards de dollars par an environ. D'après les estimations de la FAO, ce montant atteindrait 8 milliards de dollars d'ici 1990. Mais pour réussir une percée dans ce domaine, les pays eux-mêmes doivent effectuer les investissements nécessaires. Or, les investissements consacrés à la production alimentaire sont rentables: leur rentabilité est cinq fois supérieure à celle des secours alimentaires.

Il faudrait consacrer une attention particulière à l'irrigation, à la recherche agricole, à l'emmagasiner permettant de diminuer les pertes alimentaires et à l'utilisation accrue des engrais et autres facteurs de production.

Le Programme de la FAO concernant les zones économiques exclusives peut aider les pays en développement à obtenir une part équitable des pêches maritimes. (Un point de l'ordre du jour de notre Conférence porte sur les ZEE).

La réforme agraire est un instrument essentiel, tant pour accroître la productivité agricole que pour augmenter le pouvoir d'achat des pauvres dans les campagnes. Le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural a établi des points de repère pour mesurer les progrès accomplis. (Vous disposez également de notre rapport sur la suite régionale donnée à la CMRADR).

^{1/} Proposé par le Directeur général de la FAO et présenté au FMI dans le cadre de la résolution 3/79, avec un document de référence de la FAO et du Conseil mondial de l'alimentation.

La sécurité alimentaire internationale aurait tout à gagner de la création d'un organisme de financement alimentaire. Un montant de 200 millions de dollars pourrait assurer l'approvisionnement en céréales des pays le plus gravement touchés.

L'aide alimentaire doit être accrue. Actuellement, elle s'établit à 350 000 tonnes par an environ - ce qui est loin des 750 000 tonnes qui, d'après les estimations de la FAO, seront nécessaires en 1981.

Cette aide devrait être liée à une promotion de l'emploi ainsi qu'à des programmes et projets agricoles. Mais il faut faire en sorte que les encouragements à la production alimentaire ne soient pas affaiblis.

Enfin, il convient de libéraliser les échanges de denrées alimentaires et d'autres produits agricoles à l'intérieur des deux grandes régions que constituent le nord et le sud, ainsi qu'entre ces deux régions. Cela contribuerait à stabiliser les approvisionnements alimentaires.

La philosophie qui est à la base de ces propositions se trouve résumée de façon éloquente dans la déclaration de la Commission, selon laquelle: "l'idée d'une communauté des nations n'a guère de sens si l'on ne met pas un terme à une situation dans laquelle la faim est considérée comme un problème marginal que l'humanité peut tolérer".

Comme je vous l'ai dit, il ne s'agit pas de recommandations nouvelles. Mais, soyons réalistes et soyons justes, on ne pouvait pas attendre de cette Commission - ou d'ailleurs de n'importe quelle autre instance - qu'elle trouve de nouvelles solutions à de vieux problèmes. Cela équivaldrait peut-être à attendre une panacée qui, malheureusement, n'existe pas en agriculture.

Toutefois, la Commission nous a donné des recommandations concrètes et pratiques. Une bonne partie de ces suggestions ont bien sûr été déjà formulées dans des documents antérieurs, provenant de la Conférence mondiale de l'alimentation ou de la CMRADR, ou encore dans la Déclaration de Manille de 1976. Les priorités pour les activités de la FAO dans la Région, définies pour la première fois par la Conférence régionale qui s'est réunie à New Delhi en 1972, reflètent elles-aussi les mêmes approches.

Mais ce rapport fonde le prestige de l'autorité de ses auteurs sur ces recommandations - dont beaucoup ont été traitées dans le passé de la manière la plus désinvolte.

En outre, il met en lumière le prix énorme de cette désinvolture pour les groupes vulnérables, comme les enfants et les mères allaitantes. Nous ne pouvons continuer de ne servir que de belles paroles aux pauvres des campagnes, si la facture annuelle s'élève à plus de 12 millions d'enfants morts en bas-âge, pour des causes liées directement à la malnutrition.

Mais, ce que ce rapport contient peut-être de significatif - et de nouveau - c'est une perception différente de l'enjeu du développement. En outre, l'accent y est mis sur des éléments différents; et même le vocabulaire a été modifié.

Tout d'abord, j'y trouve une compréhension plus profonde de la mesure dans laquelle l'alimentation peut agir sur l'inflation - la freinant, ou au contraire l'accéléralant. Le choc de la crise alimentaire de 1972-74 apparaît en filigrane du rapport, qui insiste sur la nécessité d'accroître la production alimentaire pour freiner la hausse persistante des denrées vivrières.

Il était grand temps qu'on s'inquiétât de cette situation. L'inflation, nous le savons, affecte tant les riches que les pauvres; mais le renchérissement des produits alimentaires frappe les pauvres en premier, car leur marge de manoeuvre est minime. Les riches eux, se contente de modifier leurs menus.

L'inflation est une réalité de cette période de transition vers une économie post-pétrolière. Il est plutôt glaçant de noter que, d'après les prévisions publiées la semaine dernière par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la spirale des coûts de l'énergie se traduira sans doute cette année, dans les principaux pays industriels, par une croissance 0, un déficit des paiements courants d'environ 65 milliards de dollars, un chômage record et un taux d'inflation supérieur à 10 pour cent.

Deuxièmement, le rapport ne se préoccupe plus, comme par le passé, de la croissance, mais bien de la simple survie. Aussi, le Herald Tribune fut-il amené à publier la manchette suivante: "le rapport de la Commission Brandt est alarmiste; mais il y a tout lieu de s'alarmer".

Au cours de la période optimiste des années 50 et 60 - vous vous en souvenez certainement - il n'était question que de "croissance", de "décollage économique", de mise au point de modèles d'industrialisation et de création de filières permettant de répercuter les avantages acquis sur le secteur agricole.

La pauvreté ne représentait alors qu'un problème marginal sur lequel des planificateurs ne se penchaient que rarement. Quant à l'agriculture, elle ne jouissait que d'une priorité pour le moins relative.

Vers la fin des années 1970, une bonne part de cet optimisme naïf avait disparue. Le nombre croissant de personnes dont la vie avait été "marginalisée" par la pénurie mettait en évidence la nature permanente du problème ainsi que l'insuffisance des moyens mis en oeuvre jusqu'alors pour le résoudre.

Ainsi le rapport, dans son examen prospectif des prochaines années, a pour thème la simple survie. Ses images, son langage sont sinistres.

La survie, rien de tel, n'est-ce-pas, pour aiguiser toutes les facultés de notre esprit.

Eh bien, nous en sommes là aujourd'hui: les pays de l'hémisphère nord sont préoccupés - et on le comprend - par la stagnation économique (prévue par l'OCDE, comme je viens de le dire) et par l'érosion du niveau de vie due à l'inflation et à la diminution des approvisionnements d'énergie.

Mais, le sud, lui, doit se soucier non de sa prospérité, mais de son existence même. On s'achemine inévitablement vers le chaos, vers une confrontation brutale, si l'on ne parvient pas à remédier aux problèmes de la faim et de la pauvreté des masses. Une telle confrontation entraînerait un effondrement mondial.

"L'est comme l'ouest, le nord et le sud, tous les peuples de la terre sont menacés par l'instabilité économique qui, à son tour, engendre l'instabilité politique", a déclaré M. Brandt. "Notre monde est devenu dangereux; (mais au moins) il semble s'être dégagé un intérêt simple et commun: l'humanité veut survivre. (Tous les peuples ont plus que jamais intérêt à parvenir ensemble à une reprise économique)."

Nombreux sont ceux qui affirment que les problèmes de la pauvreté, de la justice sociale et des autres inégalités se poseront dans toute leur acuité au cours des deux prochaines décennies. Ils ne peuvent être réglés par une confrontation. Il est donc urgent que des mesures radicales soient prises par tous: aussi bien les gouvernements que les institutions et les individus. Et cela mène au troisième point que je considère essentiel, à savoir: les réformes de structure.

Pendant des décennies, la négligence et l'égoïsme n'ont fait qu'aggraver les problèmes de la pauvreté et de la faim, avec ce que cela comporte de conflit potentiel. Les expédients des précédentes décennies ne sont plus ni suffisants ni même pertinents.

Au seuil des années 1980, l'ancienne terminologie de "l'aide" et du "décollage économique" a perdu son sens. Ce sont les réformes de structure et la justice qui sont maintenant à l'ordre du jour. Sur la base des réalisations concrètes, pouvons-nous dire que la plupart des pays de la Région ont vraiment tenu compte du problème de la pauvreté rurale?

Nos approches - qu'il s'agisse de politiques ou de programmes - ont été fragmentaires. Elles cherchent par le biais, par exemple, de programmes de travaux publics, de nutrition, d'alimentation animale, de contrôle des prix, de subventions pour l'achat de céréales vivrières, etc. d'apporter un certain soulagement.

Nous n'avons rien contre ces mesures. Elles sont certes valables et utiles pour les pauvres. Mais elles ne s'occupent que des conséquences de la pauvreté; elles n'en combattent pas les racines.

C'est pourquoi nos critiques font observer, avec raison d'ailleurs à mon avis, que nombre de pays cherchent à encourager le développement rural par de simples renforcements marginaux des politiques en cours. Mais cela ne représente qu'un maquillage, rien de plus. Les politiques existantes ne sont guère modifiées, les ressources continuant d'être contrôlées d'une main de fer. Aucune véritable tentative n'est faite pour refondre les institutions, les processus et le contrôle des ressources, de manière à assurer un partage plus équitable des avantages de la production.

Etant donné cette résistance au partage, rien d'étonnant que les soi-disant programmes de lutte contre la pauvreté rurale n'échouent. De fait, l'expérience montre que les avantages des programmes sont détournés, à leur profit, par les agriculteurs les plus aisés, qui ont plus facilement accès aux ressources.

Les sociologues expliquent que dans cette conjoncture, les programmes font l'objet d'une étrange mutation. Ils subissent en effet une mutation qualitative, qui les fait justement profiter aux groupes mêmes qui sont censés aider les couches les plus favorisées. Pourtant, cette situation continue de nous surprendre.

J'ai pris la liberté de puiser dans le rapport Brandt parce qu'il insiste sur le fait que l'on ne produira de denrées alimentaires que lorsque les besoins fondamentaux des pauvres auront été satisfaits et que leur droit de participer aux décisions qui façonnent leur existence aura été pleinement assuré grâce à une refonte radicale des structures actuelles du pouvoir.

C'est Julius Nyerere, Président de la Tanzanie, qui a véritablement soulevé le problème des réformes de structure, lorsqu'il a déclaré, à l'occasion de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, à Rome: "Le développement est le développement du peuple. Il ne deviendra pas une réalité si les gouvernements ne sont pas absolument résolus à s'attaquer à la pauvreté à la racine dans les régions rurales et s'ils ne peuvent se doter des moyens qui permettraient d'appliquer cette politique malgré l'opposition de ceux qui prospèrent actuellement aux dépens des couches rurales pauvres. Le peuple ne peut pas se développer s'il n'a pas de pouvoir et le développement n'est possible que si le peuple parvient à organiser son propre pouvoir dans son propre intérêt, et seulement à cette condition."

L'octroi de pouvoirs aux cultivateurs, aux métayers qui n'ont pas voix au chapitre, voilà l'objectif principal de la Conférence sur la réforme agraire. Voilà ce à quoi tendent les ZEE. Et cela illustre la préoccupation prioritaire de la FAO qui est de supprimer l'aliénation qu'engendre la pauvreté. Tous nos débats au sein de cette instance auront cette préoccupation en filigrane.

Monsieur le Président, avant d'entamer nos travaux, je voudrais évoquer la détérioration présente de la situation alimentaire mondiale.

On estime actuellement que pour 1979, la production globale de blé et de céréales secondaires aura été de 1 158 millions de tonnes, soit inférieure de 48 millions de tonnes à la tendance. Quant à la production de paddy - estimée à 375 millions de tonnes - elle était inférieure de 8 millions de tonnes à celle de 1978.

A l'échelon de la planète, les stocks céréaliers de report tomberont à environ 18 pour cent de la consommation mondiale estimative annuelle à la fin de la campagne de 1979/80, contre 19 pour cent lors de la campagne précédente. Cela nous met tout juste à l'intérieur de la marge de sécurité.

D'après le Système FAO d'alerte rapide, cependant, il y a eu en 1979 deux fois plus de pays qu'en 1978 qui ont été affectés ou menacés par des pénuries alimentaires anormales, à la suite de mauvaises récoltes, de guerres ou de difficultés économiques. Actuellement, 26 pays figurent sur cette liste, dont 5 sont situés dans la Région Asie et Pacifique.

L'aide alimentaire représente toujours une part substantielle des importations de ces pays à déficit céréalier. A l'heure actuelle, 70 pour cent du total des besoins d'importation de 1979/80 a été couvert; et de la quantité totale des céréales importées jusqu'ici, un tiers l'a été par l'intermédiaire de l'aide alimentaire, contre 37 pour cent pour l'ensemble de l'année dernière.

Tout cela nous rappelle la minceur de notre marge de sécurité - et l'urgence des tâches à accomplir.

Au moment d'entamer nos travaux, peut-être devrait-on s'imprégner de la pensée du grand homme d'Etat indien qu'était le Mahatma Gandhi: "Toute éthique ne vaut que dans la mesure où elle se confond avec une économie saine. Une économie qui permet aux forts d'amasser des fortunes au détriment des faibles n'est rien d'autre qu'une fausse science, et sinistre de surcroît. Elle engendre la mort. Un système économique authentique garantit la justice sociale. Il est source d'avantages pour tous, équitablement, y compris les plus faibles, et il est indispensable à une vie décente."

C'est dans cet esprit que je vous souhaite à tous la bienvenue et que je déclare ouverte la séance du Comité technique.

Je vous remercie.

Rapport du Comité technique

La session du Comité technique de la quinzième Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique s'est ouverte le 5 mars au Vigyan Bhavan, New Delhi (Inde).

Ont participé aux travaux du Comité les représentants des Etats Membres suivants: Australie, Bangladesh, Birmanie, Chine, République de Corée, République populaire démocratique de Corée, Etats-Unis d'Amérique, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République démocratique populaire lao, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande et Viet Nam.

Etaient également présents des observateurs des pays et organisations suivants: Pays-Bas, Royaume-Uni, Saint-Siège, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Centre CNUCED/GATT du commerce international, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des Nations Unies pour le développement, Conseil mondial de l'alimentation, Programme alimentaire mondial, Organisation internationale du travail, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation mondiale de la santé, Banque mondiale, Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale, Banque asiatique de développement, Organisation asiatique de la productivité, Centre du développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, Confédération internationale d'organismes catholiques d'action charitable et sociale (Caritas Internationalis), Alliance coopérative internationale, Fédération internationale pour le planning familial, Fédération syndicale mondiale, Fédération mondiale des anciens combattants.

Le Représentant régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a souhaité la bienvenue aux participants et observateurs. Au nom de la FAO, des gouvernements et institutions présentes, il a remercié le Gouvernement de l'Inde de son hospitalité.

Il a ensuite présenté un bref résumé des conclusions, en particulier relatives à l'alimentation et l'agriculture, auxquelles est parvenue la Commission indépendante sur les questions de développement international (Commission Brandt). Il a souligné la nécessité de réformes structurelles pour mobiliser le potentiel de la Région afin d'accroître sa productivité et de satisfaire à ses besoins alimentaires.

Election du Président et du Vice-président

Le Comité technique a élu à l'unanimité Datuk Arshad Bin Ayub (Malaisie) Président et Akrur N. Rana (Népal) Vice-président.

Comité de rédaction

Un Comité de rédaction a été constitué. Les délégués suivants ont été nommés au Comité: M. B.S. Raghavan (Inde), Président; M. Morimoto (Japon), M. Choung Phanrajsavong (République démocratique populaire lao), M. Manzur Ahmad (Pakistan) et M. Narong Chuprakob (Thaïlande). Les membres des autres délégations désirant apporter leur contribution au titre des diverses rubriques ont été cooptés.

M-90

ISBN 92-5-200963-9